



## ■ Procès Papon : débat d'historiens

Les thèses de Robert Paxton et d'Henri Amouroux sur le régime de Vichy se sont affrontées, vendredi 31 octobre. p. 7 et notre page Histoire p. 10

## ■ Le pape contre l'antisémitisme

Jean Paul II, à l'occasion d'un colloque organisé à Rome sur « Les racines chrétiennes de l'antijudaïsme », a fait un nouveau pas vers la repentance à l'égard des juifs. p. 3

## ■ Mary McAleese présidente d'Irlande

La candidate du Fianna Fail (centre-droit) a remporté les élections présidentielles avec 59 % des voix. p. 4

## ■ Vers un accord sur le nickel calédonien

Les indépendantistes comme la société Eramet estimaient, dans la soirée du vendredi 31 octobre, être proches d'un accord. p. 6

## ■ Les danses du Pacifique



A Bobino ou au Musée de l'homme, deux spectacles témoignent de la vitalité des arts polynésiens. p. 18

## ■ Les contrats russes de M. Jospin

Les entreprises françaises ont signé des contrats pour un total de 1,78 milliard de francs en Russie, à l'occasion de la visite à Moscou du premier ministre. p. 12

## ■ Cette radioactivité qui soigne le cancer

Les premiers résultats des traitements par « alpha-immunothérapie » de personnes atteintes de cancer sont prometteurs. p. 16

## ■ « Courir New York »

Devant l'afflux de participants, les organisateurs du Marathon de New York interdisent l'inscription individuelle des coureurs étrangers. p. 15

## ■ Au « Grand Jury »

Gilles de Robien, vice-président (UDF) de l'Assemblée nationale, sera l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 2 novembre à 18 h 30.

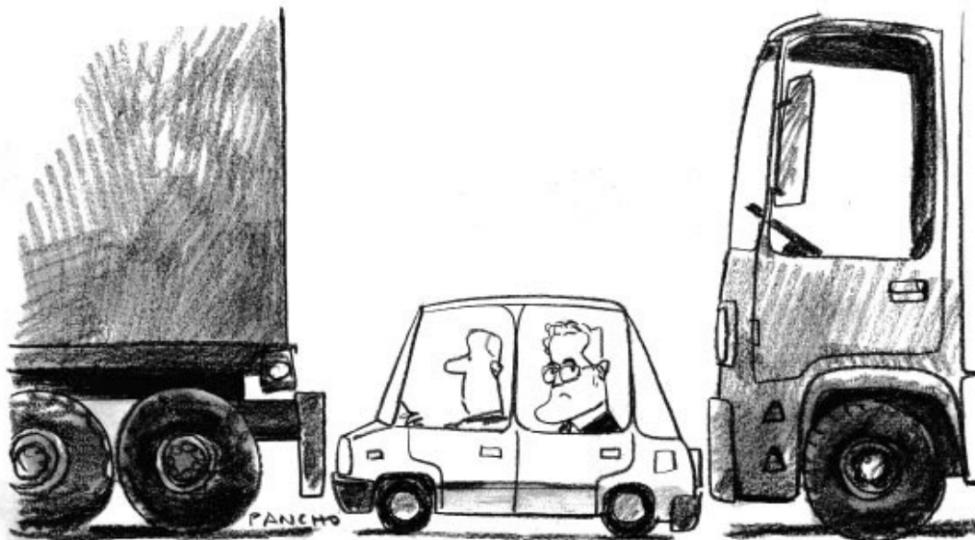
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

# Le gouvernement se saisit du conflit des routiers

- Le ministre des transports promet une loi renforçant le contrôle de la profession
- Les syndicats patronaux se sont divisés au cours des négociations avec les salariés
- Enquête sur la vie quotidienne et la mobilisation des chauffeurs de poids lourds

À QUELQUES HEURES de l'ultimatum, fixé au dimanche 2 novembre à 22 heures par les chauffeurs routiers, un accord semblait encore possible. L'une des fédérations patronales, l'Unostra, qui représente les petites et moyennes entreprises du secteur, a annoncé dans la nuit de samedi à dimanche qu'elle était prête à accorder 10 000 francs par mois aux « grands routiers » au 1<sup>er</sup> juillet 2000, satisfaisant ainsi une des revendications des syndicats de chauffeurs. La principale union patronale, l'UFT (Union des fédérations des transports) a quitté la table des négociations. Mais ce départ ne devait pas empêcher la poursuite du dialogue, samedi dans l'après-midi, et ne semblait pas de nature à interdire l'extension d'un éventuel accord trouvé avec l'Unostra à l'ensemble de la profession.

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a annoncé le dépôt d'un projet de loi dans les prochaines semaines sur le renforcement des contrôles des conditions de travail des routiers. Les syndi-



cats ont accueilli favorablement cette intervention de l'Etat dans le conflit et sa volonté de lutter contre le « dumping social » qui caractérise ce secteur.

Notre envoyé spécial dans la Marne, Dominique Le Guilledoux, raconte la vie quotidienne des camionneurs, singulièrement celle de « Pinpin », routier de Troyes,

syndiqué à la CFDT, qui n'en peut plus, dit-il, des rythmes de travail imposés par les patrons.

Lire pages 5 et 9

## Algérie : M. Zeroual rejette les accusations de fraude électorale

LE PRÉSIDENT ZEROUAL a estimé, vendredi 31 octobre, au cours d'une allocution radiodiffusée, qu'avec les élections locales du 23 octobre « la page de la crise politique qu'a vécue l'Algérie est définitivement tournée ». A l'opposition qui était descendue les jours précédents dans la rue pour protester contre un scrutin entaché, selon elle, d'une « fraude massive », le chef de l'État a répondu qu'il était exclu de l'annuler. Une nouvelle fois, le président Zeroual a fermé la porte à toute discussion avec l'ex-Front islamique du salut (FIS). Le dossier est « clos et définitivement clos », a-t-il dit avant de promettre que « le terrorisme sera éradiqué en Algérie par tous les moyens légaux dont dispose la République » et que son pays « ne saurait accepter de leçons de quiconque » sur le plan des droits de l'homme.

Lire page 2

## La cinquantaine sereine de Hillary Clinton

WASHINGTON de notre correspondant

Jeudi, elle était à Dublin, et vendredi à Belfast, pour encourager discrètement catholiques et protestants à saisir la chance de la paix. Samedi et dimanche, elle était à Londres et à Chequers, la résidence de campagne du premier ministre britannique : avec Tony et Cherie Blair, elle s'est intéressée à l'avenir des relations transatlantiques. Seule, à chaque fois, mais à qualités. Nul ne peut l'ignorer : l'épouse du président des Etats-Unis, Hillary Rodham Clinton, est de retour. Cela s'est fait graduellement, sous la direction de conseillers politiques soucieux de réhabiliter en douceur l'image de celle qui n'a pas toujours eu à se féliciter d'être la femme la plus en vue des Etats-Unis.

Ce patient travail est aujourd'hui récompensé : selon un sondage, 59 % des Américains ont une image positive de Hillary, 67 % apprécient la manière dont elle accomplit son « job » et les Clinton's haters (ceux qui haïssent le couple Clinton) ne sont plus que 25 %. Finie donc cette « traversée du désert » que sa comparution devant un grand

jury fédéral, en janvier 1996, dans le cadre de l'affaire Whitewater, avait rendue nécessaire. A l'époque, celle qui portait encore le stigmate politique de la débâcle de la réforme de la santé (en 1994) semblait avoir nettement plus d'ennemis que d'admirateurs.

Les seconds sont revenus en force : on vient de s'en apercevoir par les commentaires et les festivités qui ont marqué, à Chicago, le cinquantième anniversaire de Hillary Clinton, le 26 octobre. Ce fut l'occasion de s'arrêter un instant sur l'extraordinaire parcours de ces femmes américaines de cinquante ans - la génération des baby-boomers -, à qui, le Time le rappelait récemment, on promettait de « changer le monde, de réussir dans des carrières professionnelles, de bâtir des mariages solides, d'élever de bons enfants, et de conserver leur sens de l'humour ».

Hillary est à bien des égards le modèle de cette génération. Elle se garde toujours d'accorder des interviews, mais ses actes et ses discours sont éloquentes. Lors d'un récent voyage en Argentine, elle a fait sensation en insistant sur le lien entre planning familial et émancipation féminine. Aux Etats-Unis, où

elle vient de présider une conférence sur la protection de l'enfance, elle est plus que jamais l'avocate de la cause des femmes et de la famille.

Mais son influence ne se borne pas à un tel horizon. Pendant un an et demi, bien qu'elle ait été moins « visible », elle a été créditée, pêle-mêle, d'avoir recruté Dick Morris, l'ancien « gourou politique » qui fut l'artisan du recentrage politique du président, d'avoir convaincu celui-ci d'intervenir dans la crise municipale de Washington, de rechercher un accord budgétaire avec les républicains et un compromis dans l'affaire Paula Jones.

A la différence de son mari, Hillary Clinton a franchi sereinement le cap de la cinquantaine et envisage sans mélancolie son départ de la Maison Blanche, en 2001. Sa fille Chelsea étant désormais étudiante en Californie, elle donne l'impression de commencer une nouvelle vie. Peut-être, disent ses amis, parce que, contrairement au chef de la Maison Blanche, elle pourrait prétendre à un avenir politique.

Laurent Zecchini

Lire pages 13 et 14

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA  
Membre et/ou accréditée de ACBSP - ECBE - WAUC

FLORIDE - MASSACHUSETTS - NEW YORK

**MBA** Master of Business Administration in International Management

- Programme intensif de 12 mois.
- Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.

**ieMBA** International Executive Master of Business Administration

- Compatible avec vos activités professionnelles
- 520 heures de formation intensive :
  - 10 séminaires mensuels à PARIS
  - Juillet et août aux USA

IUA, School of Management  
148, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08  
International School of Management USA  
E-Mail : IUA@IUA.EDU

## La douloureuse mutation de la télématique française

LA MIGRATION du Minitel vers Internet promet quelques grincements de dents. Les obstacles, bien connus du côté des consommateurs (acquisition d'ordinateurs coûteux, maîtrise de logiciels complexes, systèmes de paiements multiples) concernent également les industriels du Minitel. Les entreprises, organismes et administrations pour lesquels la télématique est devenue, au fil des ans, soit une raison d'être, soit une substantielle source de revenus complémentaires, vont devoir changer, non seulement de technologie mais, surtout, de culture.

Entre Minitel et Internet, les différences ne concernent pas uniquement le terminal, le débit de transmission, le multimédia ou la zone de couverture. Les deux systèmes se sont développés en parallèle, sans la moindre interférence. Ils reflètent aujourd'hui des philosophies du service télématique profondément divergentes.

La télématique française a été bâtie autour d'un pilier, France Télécom, avec deux principes fondateurs : la simplicité d'emploi et l'anonymat des utilisateurs. Grâce

à son extrême centralisation, le Minitel a pu développer le système « kiosque ». Ce dernier fonctionne en faisant payer à la durée des services classés suivant une grille tarifaire (3615, 3617, etc.) et en intégrant les factures à celle du téléphone. Le paiement se trouve ainsi automatisé.

L'anonymat est garanti par le fait que France Télécom n'associe pas les abonnés aux services consommés mais uniquement aux tarifs et aux durées. Ainsi, le minitélisme n'achète pas une heure de telle ou telle messagerie rose mais une heure de 3615 à 2,23 francs par minute, soit 133,80 francs.

Sur Internet, un tel système se révèle, a priori, inapplicable. En effet, le réseau mondial est dépourvu de centre. Pour transposer le kiosque dans le cyberspace, il faudrait qu'il soit géré par l'ensemble des opérateurs téléphoniques et qu'une procédure de compensation soit instituée sur le modèle qui régit les communications internationales.

Michel Alberganti

Lire la suite page 11

## Duo dans le vent



ERIC TABARLY ET YVES PARLIER

RALENTI par des vents capricieux, alourdi par un avitaillement copieux, Aquitaine-Innovations n'en a pas moins gagné la Transat en double Le Havre - Carthagène, dans la catégorie monocoques, après 19 jours, 23 heures et 19 minutes de navigation. A bord, deux marins d'exception, Yves Parlier et Eric Tabarly, que trente ans séparent et que la mer réunit.

Lire page 15

International.....	2	Placements/marchés	13
France.....	5	Aujourd'hui.....	15
Société.....	7	Jeux.....	17
Carnet.....	8	Météorologie.....	17
Abonnements.....	8	Culture.....	18
Horizons.....	9	Guide.....	20
Entreprises.....	12	Radio-Télévision.....	21

**MAGHREB** Le président algérien Liamine Zeroual a rejeté sans appel, vendredi 31 octobre, les exigences des partis politiques qui manifestent depuis une semaine

pour dénoncer une « fraude massive » lors des élections locales. Au cours d'une allocution radiodiffusée, le chef de l'Etat a, en outre, réaffirmé que « le terrorisme sera

éradiqué en Algérie » et que le dossier du Front islamique du salut (FIS) « est clos et définitivement clos ». ● À PARIS, le lundi 10 novembre sera « Un jour pour l'Algé-

rie ». Des débats, une marche et une veillée donneront le coup d'envoi d'une pétition pour « la création d'une commission d'enquête internationale » réclamée

pour faire la lumière sur les massacres de civils. ● LES CHERCHEURS interrogés par *Le Monde* ne croient pas à un prochain arrêt des violences.

## Le régime algérien affiche une autorité sans partage

Le président Zeroual a écarté toute remise en cause des élections locales en dépit de la contestation des partis politiques qui dénoncent la « fraude massive ». Après avoir réduit l'opposition, notamment celle du FIS, le pouvoir n'est plus confronté qu'au terrorisme du GIA

LES ÉLECTIONS locales ne seront pas annulées. « La force de la Constitution et des lois sera seule à régner en toute circonstance », a prévenu le président Zeroual, vendredi 31 octobre, dans un discours radiodiffusé. Pourtant, depuis des années, les rues d'Alger n'avaient pas vu démonstration de protestation pareille à celle de jeudi : entre 10 000 et 20 000 personnes manifestant contre le pouvoir accusé d'avoir trafiqué les résultats des élections du 23 octobre au profit du parti du président, le Rassemblement national démocratique (RND). Pour que le Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, soit de la partie ; pour que les islamistes « modérés » du Mouvement de la société pour la paix (MSP) scandent des slogans hostiles au chef d'un gouvernement auquel ils appartiennent ; pour que les deux partis à dominante kabyle, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) fassent taire leurs querelles, il fallait que le mécontentement contre le pouvoir soit réel, et le ressentiment profond.

L'impopularité du régime est incontestable (le premier ministre Ahmed Ouyahia pourrait en faire les frais) ; mais il est peu probable qu'il soit déstabilisé, au moins à court terme. Sur la scène politique

intérieure, il a peu à craindre. Les partis politiques ont été laminés. Contre le FFS d'Hocine Ait Ahmed, le pouvoir a, non sans habileté, joué la carte du parti concurrent, le RCD du docteur Saïd Sadi, avant d'affaiblir ce dernier. Pour récupérer l'électorat de l'ex-Front islamique du salut (FIS), le pouvoir a su favoriser les islamistes « modérés » du MSP, dont sept membres siègent au gouvernement. Fraudes aux élections locales ou pas, ces derniers ne démissionneront pas. Leurs prédécesseurs ne l'avaient d'ailleurs pas fait au lendemain des législatives de juin, déjà entachées de fraude.

### REDDITION

Les dirigeants algériens ont donné récemment la mesure de leur savoir-faire lorsqu'il s'agit de réduire l'opposition. Plutôt que de négocier avec Abassi Madani, le dirigeant historique du Front islamique du salut libéré au début de l'été, un « appel à la trêve » en contrepartie d'un retour du FIS sur la scène politique, le pouvoir a obtenu une reddition pure et simple de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du Front. Décrédibilisé auprès d'une partie de l'opinion publique, tiraillé entre tendances opposées, ses dirigeants en prison ou en exil, quand ils n'ont pas été tués, le FIS, désormais privé de sa branche armée, ne

constitue plus une menace sérieuse. C'est donc à bon compte que le chef de l'Etat a pu répéter, vendredi, que le dossier du FIS était « clos et définitivement clos ».

Certes, la poignée de militaires qui, de façon collégiale, décident des grandes orientations de l'Algérie ne sont pas à l'abri des remous. A la fin de l'été, alors que des centaines de civils étaient égorgés aux portes de la capitale, des dissensions sont apparues entre généraux sur l'opportunité de négocier avec l'ex-FIS. Elles furent suffisamment graves pour faire naître à Alger des rumeurs de coup d'Etat. Mais, depuis, les différents clans qui

composent le véritable pouvoir ont su faire taire leurs divergences. « Ils savent que sans cohésion ils perdent leur influence », note un homme politique. Unique trace de ces affrontements : un changement de général à la tête de la première région militaire, celle dont dépend Alger et la Mitidja.

Prompte à s'indigner devant les massacres de civils algériens, la communauté internationale n'a guère de moyens de peser sur le régime. Autant en 1994, lorsque l'Algérie était un pays financièrement exsangue, les Occidentaux auraient pu lier leur aide financière à des conditions politiques (ce qu'ils

n'ont pas fait), autant aujourd'hui leur marge de manœuvre est étroite. La réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, le week-end dernier au Luxembourg, l'a prouvée une fois de plus. Il est vrai que la fermeté des cours du pétrole brut – l'unique source de devises pour le pays – met l'Algérie à l'abri des pressions extérieures. Le pays approvisionne l'Europe en gaz comme jamais. Et les compagnies pétrolières anglo-saxonnes ont trouvé au Sahara des gisements qui font oublier bien des entorses aux droits de l'homme.

### OPÉRATIONS DE RECONQUÊTE

Au total, le seul défi encore posé au régime algérien est celui du Groupe islamique armé (GIA). Aux portes de la capitale mais également dans l'ouest du pays, une nébuleuse de groupes armés à l'idéologie floue, obéissant à des chefs sans visage, peuvent massacrer les populations civiles en toute impunité ou presque. Installés depuis des années à proximité d'Alger dans des villages vidés de leurs habitants, au vu et au su des populations et des forces de sécurité, ils ont pu agir sans être inquiétés.

Pour couper court aux interrogations qu'engendre cette liberté de manœuvre depuis les tueries de la

fin de l'été, l'armée algérienne a lancé ces dernières semaines des opérations de reconquête. Décevantes sur le plan militaire (plus de quinze jours pour venir à bout d'une soixantaine de « terroristes » encerclés à Ouled Allal !) mais bien accueillies par la population – la presse locale s'y est employée avec zèle –, ces gesticulations ont permis de faire taire provisoirement les critiques contre la passivité de l'Etat.

Mais tout indique que les groupes armés réussissent à regarnir leurs rangs en dépit des coups portés par les forces de sécurité. « Le GIA n'a pas de problème de recrutement. Et l'impôt révolutionnaire continue à rentrer », résume un spécialiste européen. Dans ces conditions, la promesse du président Zeroual, réaffirmée au cours de son allocution de vendredi, que « le terrorisme sera éradiqué en Algérie » risque de rester du domaine de l'incantation.

J.-P. T.

■ **VATICAN : le pape a condamné,** vendredi 31 octobre, « la violence acceptable pour toute conscience humaine » qui frappe l'Algérie et a invité « tous les hommes de bonne volonté à collaborer au rétablissement de la paix ». Jean Paul II a donné l'assurance que « le Saint-Siège ne négligera aucun effort ».

## Quatre experts évaluent les lignes d'évolution d'un pouvoir qui se veut « légitimé »

AVEC LES ÉLECTIONS locales, l'Algérie a clôturé un processus électoral entamé avec l'élection présidentielle il y a près de deux ans. Vis-à-vis de la communauté internationale le pays s'est doté d'une légitimité démocratique. Pourtant, la violence subsiste en dépit de l'appel à la trêve décrétée unilatéralement, fin septembre, par l'Armée islamique du salut (AIS). Dans ce contexte, quatre experts donnent leur avis sur l'évolution de la situation en Algérie.

### ● Mohammed Harbi

Chargé de mission à la présidence de la République Ben Bella, Mohammed Harbi a passé cinq ans en prison au lendemain du coup d'Etat du colonel Boumediène de 1965. Installé en France depuis 1973, il mène une carrière d'universitaire et d'historien de la révolution algérienne.

« Depuis que l'Armée islamique du salut, le bras armé du Front islamique du salut (FIS), a décidé de ne plus intervenir sur le terrain, la situation s'est clarifiée. Ne restent plus que deux interlocuteurs : l'armée et ceux qui se réclament du Groupe islamique armé (GIA) – une étiquette derrière laquelle peuvent se cacher diverses forces : islamistes, mafieux... »

« Mais même si le FIS s'est retiré de la compétition, laissant le pouvoir maître du jeu, la crise va perdurer. Je ne vois aucune raison d'apaisement, sauf si les pressions

extérieures finissent par contraindre les dirigeants algériens à revenir à une conception plus saine de la gestion du pays. Ils ne peuvent pas continuer à être insensibles aux interpellations de la communauté internationale et devenir le lieu privilégié des crimes contre l'humanité. L'Algérie a accepté que des missions d'Amnesty International et de la Ligue des droits de l'homme enquêtent sur place. Ils doivent autoriser la venue d'une commission d'enquête indépendante. Ce n'est pas de l'ingérence. »

« Au fond, la question algérienne peut se résumer à une question : toutes ces élections – présidentielle, législatives, locales –, dont l'objectif est de relégitimer le pouvoir, peuvent-elles résoudre une crise qui est avant tout politique ? Je ne le crois pas. D'autant que l'armée veut tout contrôler, des partis aux médias en passant par l'économie. Si j'en crois ma propre expérience, l'armée, à son sommet, est elle-même partagée entre factions aux alliances mouvantes – on l'observait déjà pendant la guerre de libération. Le système algérien fonctionne ainsi. Il n'est pas à la veille de changer. »

### ● Rémy Leveau

Spécialiste du Maghreb, il enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris.

« Je suis convaincu qu'en sep-

tembre le président Liamine Zeroual a failli être évincé en douceur par ses pairs de l'armée, comme l'avait été quelques années auparavant le président Chadli. S'il n'a pas été débarqué, il le doit aux Américains. Leur ambassadeur à Alger a publiquement soutenu le chef d'Etat algérien. Autre indice passé inaperçu : l'arbitrage de James Baker sur le Sahara occidental est incontestablement favorable aux thèses algériennes – via le Polisario.

« Au-delà de ces événements, l'Algérie ne peut être un pays où se juxtaposent des poches de sécurité, correspondant grosso modo aux régions pétrolières et gazières, et des zones à risques. Les dirigeants algériens devraient bâtir une économie non pétrolière en utilisant l'argent du pétrole. Ils cherchent à le faire mais à leur profit ou à celui de leurs fidèles – les anciens moudjahidines (combattants), par exemple. Il leur reste à intégrer, au côté des « milices patriotes » armées par le régime, une partie des islamistes – ceux du FIS et de l'AIS – dans le processus actuel de privatisation des entreprises, des terres... »

« Ils peuvent gagner leur pari. Toute la question est de savoir s'ils auront la capacité de se maintenir en place les quelques années que va durer cette phase de transition. Elle aboutira à une Algérie qui affichera davantage qu'aujourd'hui

son arabisme et son islamisme. La classe moyenne francophone risque d'en être le principal perdant. »

« Pendant cette période de normalisation, la violence ne va pas disparaître. La communauté internationale y prête de plus en plus d'attention. Par la voix de Kofi Annan, l'ONU est intervenue. Les Allemands aussi, avec le soutien des Américains. Les Algériens auront de plus en plus de mal à ignorer ces voix venues de l'extérieur. »

### ● Werner Ruf

Professeur de relations internationales à l'université de Kassel (Allemagne).

« Plus le régime organise des élections et plus il perd de sa légitimité. Les derniers massacres sont un indice de l'émiettement du pouvoir. Au sommet de l'Etat, il y a des luttes de factions. On ne sait plus qui joue contre qui, qui manipule qui. Certains dirigeants font – ou, ce qui n'est pas moins grave, laissent faire – des actes criminels pour un objectif qui m'échappe. »

« Depuis des mois, l'AIS ne bougeait pratiquement plus. Selon certaines indications, le bras armé du FIS, au moins dans son fief de l'Oranie, ne respecte plus la trêve en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Je n'exclus pas que le pouvoir algérien n'y soit pas étranger et cherche ainsi à montrer que, décidément, il est impossible de traiter avec l'AIS »

ou le FIS. Si c'est le cas, si l'intention du régime est de montrer que les islamistes sont des barbares incapables de respecter leur engagement, on ne résoudra jamais la crise. Le pouvoir ne va contribuer qu'à renforcer les structures les plus radicales dans la société et à casser toute structure politique du côté des islamistes. Lorsqu'on négocie, il faut au contraire faire rentrer son adversaire dans une certaine légalité. Pas le diaboliser.

« Mais le régime actuel refuse a priori tout ce qui pourrait apparaître comme un début de règlement. La situation dégenère donc en une sorte de guerre entre bandes organisées. Sur le terrain, les structures politiques s'effiloquent. La situation devient anarchique, et la perspective d'une solution s'éloigne. La plate-forme de Sant'Egidio, début 1995, était une chance. Les Européens l'ont laissée passer. La plate-forme de Sant'Egidio reste pourtant la seule base sur laquelle on peut espérer résoudre la crise. »

### ● M<sup>me</sup> Gema Martín-Muñoz

Professeur de sociologie du monde arabe islamique à l'université autonome de Madrid.

« Depuis le coup d'Etat de janvier 1992, le pouvoir algérien s'est considérablement renforcé. Il a su s'adapter. Je crois que la plate-forme de Rome, mise au point par l'opposition algérienne en jan-

vier 1995 et qui préconisait une possible sortie de crise, si elle n'a trouvé aucun écho au sein du pouvoir, l'a cependant contraint à évoluer. Tout ce processus électoral, avec l'élection présidentielle, les législatives et les élections locales, est une réponse à Sant'Egidio. Le régime ne risque rien : il contrôle étroitement la Chambre des députés.

« Parallèlement, on a assisté à une baisse de l'influence de l'ex-FIS. Ses dirigeants savent qu'ils ne peuvent pas vaincre militairement. Un autre problème qui se pose à eux, c'est celui de la piètre image de marque de leur mouvement en Occident. Ils éprouvent vraiment beaucoup de difficultés pour convaincre les Européens et les Américains qu'ils ne sont pas le violent mouvement fondamentaliste qu'on dépeint. Il leur faut prouver qu'ils ont mûri depuis 1992 et qu'ils sont prêts à accepter l'autre, leur adversaire d'hier. Je me demande si le régime est prêt, lui, à accepter l'autre, l'islamiste. »

« Il faut travailler à une transition démocratique en Algérie. Pour qu'elle réussisse, comme dans mon pays, l'Espagne, il faut que l'ancienne élite éprouve la nécessité de passer un pacte avec la nouvelle élite pour assurer sa propre survie. En Algérie, on en est encore loin. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

## Le Conseil de sécurité est toujours à la recherche d'une solution à la crise provoquée par l'Irak

### NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Que faire, face aux provocations irakiennes ? Encore unanimes, les grandes puissances ont décidé de « ne pas céder », sans pour autant avoir trouvé la solution pour éviter l'affrontement que l'Irak semble chercher. La seule initiative concrète annoncée, vendredi 31 octobre, après une journée de consultations à l'ONU, est venue du président de la Commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak (Unscm).

Quarante-huit heures après avoir pris la décision de suspendre toutes les opérations de l'Unscm en Irak, Richard Butler a annoncé la reprise, « dès lundi » de ces activités. Il refuse aussi de retirer le personnel américain de son équipe, comme l'exige Bagdad. M. Butler, qui avait annulé un voyage à Bagdad, prévu

pour la semaine prochaine, a annoncé, vendredi, que « sa décision définitive n'est pas prise ».

Aussi déterminé que l'Irak à ne pas changer d'attitude, le diplomate australien, qui a participé aux délibérations à huis clos du Conseil, aurait même été la seule personne à mentionner l'expression, « violation flagrante » des résolutions de l'ONU par l'Irak. Expression qui précède, en général, le recours à la force. Il aurait été rappelé à l'ordre par le représentant de la France, pour qui « seul le Conseil de sécurité est autorisé » à définir la nature des violations.

La reprise des opérations de l'Unscm renvoie la balle dans le camp irakien, mais ne résout pas le problème de l'expulsion des Américains de l'Irak. Si ces derniers étaient expulsés, cela pourrait ouvrir la voie à une action militaire,

mais poserait un autre dilemme à Washington : quelle action militaire et dans quel but ? Depuis la fin de la guerre du Golfe, les Américains ont, à trois reprises, fait usage de la force contre l'Irak, sans pour autant réussir à le forcer à révéler toutes les informations sur ses programmes

d'armes de destruction massive. « On n'en est pas là », a expliqué au Monde le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, à propos du recours à la force. « Nous ne voulons pas de précipitation ». Pour le moment, la stratégie américaine consiste à « internationaliser » la

### Paris et Moscou : la décision irakienne « inacceptable »

La France et la Russie « appellent instamment les autorités irakiennes à reconsidérer » leur décision d'expulser les experts américains de la Commission de l'ONU chargée de son désarmement. « Ceci constituerait un signal clair de déescalade de la tension », indique une déclaration commune publiée samedi 1<sup>er</sup> novembre à Moscou, au terme de la visite du premier ministre français, Lionel Jospin. Jugeant la décision irakienne « inacceptable », Paris et Moscou « soulignent la grande importance qu'ils attachent à l'unité du Conseil de sécurité sur cette question ». Ils « appuient l'intention exprimée par le secrétaire général de l'ONU d'envoyer à Bagdad une mission spéciale de l'ONU pour inciter l'Irak à coopérer de manière inconditionnelle avec la Commission spéciale ».

crise. « Les Nations unies ne cherchent pas l'affrontement avec Bagdad », a déclaré, vendredi 31 octobre, le secrétaire d'Etat à la défense, William Cohen. « Elles insistent sur le respect des résolutions ». Pour l'ambassadeur américain à l'ONU, « ce n'est pas Washington qui est visé par les attaques irakiennes, c'est le Conseil de sécurité ».

Au sein du Conseil, l'ambiance était plutôt au pessimisme, vendredi soir. Les quinze pays membres ont décidé d'intensifier les efforts diplomatiques pendant le week-end. Une déclaration franco-russe visant à convaincre les dirigeants irakiens de revenir sur leur décision n'était pas exclue. « J'ai très peu d'espoir de voir Bagdad changer d'avis cette fois-ci », commente toutefois un diplomate.

Une suggestion lancée par le secrétaire général de l'ONU, pré-

voyant l'envoi d'une délégation à Bagdad, a été « pour le moment » refusée par Washington. Cette délégation aurait inclus l'ambassadeur russe aux Etats-Unis, Yuri Vorontsov, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Lakhdar Brahimi, ainsi qu'un diplomate de haut niveau du ministère suédois des affaires étrangères.

« Jouée intelligemment, cette crise peut fournir l'occasion à Bagdad d'obliger le Conseil de sécurité à prendre une décision définitive » sur la question des sanctions, commente un diplomate sous le couvert de l'anonymat. Mais il s'empresse d'ajouter : « Je doute que Bagdad soit capable de tirer profit de cette occasion. »

Afsané Bassir Pour

Lire notre éditorial en page 11

# La croissance et le développement économiques du « dragon » vietnamien marquent le pas

Cette « pause » n'est pas liée à la crise des marchés asiatiques

La croissance économique du Vietnam s'est ralentie, dix ans après l'« ouverture » initiée par la direction communiste à Hanoï. Le rythme des ré-

formes reste tributaire des changements au sein de l'appareil politique alors que se négocie, depuis dix-huit mois, la relève des responsables en

place depuis 1991. Le ralentissement de la croissance n'est donc pas la résultante de la crise des marchés asiatiques.

# Jean Paul II fait encore un pas vers la repentance à l'égard des juifs

Il commence à reconnaître la spécificité de la Shoah

## HANOÏ

de notre envoyé spécial

Le ralentissement du développement économique du Vietnam depuis plusieurs mois semble davantage lié aux conséquences des choix de ses dirigeants qu'aux effets de la crise financière régionale. Une dizaine d'années après l'ouverture de ce pays de 77 millions d'habitants, les réformes y auraient besoin d'un sérieux coup de fouet. Tel est, du moins, le message du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et des investisseurs étrangers. Mais le PC vietnamien s'en tient à un rythme assez lent pour lui permettre de garder le contrôle de la situation.

Voilà dix-huit mois, par exemple, que se négocie la relève d'une direction en place depuis 1991. Après de longs mois de préparation, donc d'intenses discussions, le VIII<sup>e</sup> Congrès du PC, en juillet 1996 à Hanoï, a marqué une première étape avec l'élargissement du bureau politique à des éléments plus jeunes et la création, en son sein, d'un comité permanent de cinq membres. En septembre, la première session de l'Assemblée nationale, élue en juillet et dont deux tiers des membres ont été renouvelés, a constitué une deuxième étape : Phan Van Khai (64 ans) a remplacé Vo Van Kiêt (75 ans) à la

tête du gouvernement et Trần Duc Luong (60 ans) a pris la succession du général Lê Duc Anh (77 ans) à la présidence.

Une troisième étape devrait intervenir probablement après le prochain Têt, le nouvel an célébré le 26 janvier 1998. Il s'agirait alors de remplacer Dô Muoi (80 ans) au secrétariat général du PC. Le candidat qui avait la meilleure cote, fin octobre, était Nguyễn Van An (environ 60 ans), le président de la commission de l'organisation du PC. Mais il ne s'agirait alors que de transferts de pouvoirs sous le contrôle de l'un, de deux ou des trois membres de la *troïka* partante (Dô Muoi, Anh et Kiêt).

## BAISSE DES INVESTISSEMENTS

Le rythme des réformes est tributaire de celui de ces changements, toujours progressifs et présentés comme le fruit d'un consensus. Investisseurs étrangers et décideurs doivent s'en accommoder tout autant que de l'opacité des réglementations, de la lenteur de la bureaucratie et d'une corruption contre lesquelles tempêtent eux-mêmes, assez régulièrement, les dirigeants du pays.

Phan Van Khai a même mis en garde, lors d'une réunion du cabinet, le 22 octobre, contre une perte de vitesse due à la baisse des inves-

tissements étrangers, aux problèmes budgétaires et à l'inefficacité du secteur étatique. Le taux de croissance devrait se situer dans une fourchette de 7 % à 8 % en 1997, alors qu'était prévu le maintien du taux atteint en 1996 (9,5 %). Même à hō-Chi-Minh-Ville, la production est en baisse : le taux d'expansion du principal pôle de développement du pays n'a été que 12,8 % pendant les trois premiers trimestres de 1997, contre les 17,5 % attendus.

Bon nombre d'hôtels, qui avaient misé sur une progression rapide du tourisme, sont à moitié vides. La construction s'en ressent également. Les quatorze constructeurs automobiles qui ont obtenu des licences d'assemblage se sont disputé, en 1996, un marché évalué de 5 500 véhicules neufs. Pendant les neuf premiers mois de 1997, les investissements étrangers agréés ont chuté de 25 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Mais la pause ainsi observée peut avoir d'autres effets. Le déficit de la balance commerciale a chuté de 40 % par rapport à 1996. Ce résultat n'est pas seulement le fruit d'une réduction de l'importation de biens d'équipement mais également celui d'une flambée des exportations : café (+ 73 %), chaussures (+ 62 %), caoutchouc (+ 46 %), pétrole (+ 10 %). En ce qui concerne les in-

vestissements étrangers directs, le taux de déboursement a augmenté de 44 % en 1997 par rapport à l'année précédente. Le taux d'inflation devrait se situer, comme en 1996, autour de 5 %, alors qu'il avait été de 12,7 % en 1995, et de 14,4 % en 1994.

Certes, la chute des monnaies asiatiques a contraint Hanoï à élargir, le 13 octobre, la bande de fluctuation du đồng, ce qui est revenu à une dévaluation *de facto* de 5 % de la monnaie nationale, la précédente, du même ordre de grandeur, remontant à mars dernier. Un membre du gouvernement a estimé à un demi-milliard de dollars (3 milliards de francs) en 1997 les pertes subies par les exportations.

Une nouvelle dévaluation du đồng n'est pas envisagée « dans un futur proche », affirmant cependant des officiels, alors que certains experts estiment que la monnaie vietnamienne est surévaluée de 20 % à 40 % par rapport au dollar. L'heure n'est pas pour autant à l'inquiétude ou à la précipitation. En décembre, l'Assemblée nationale se réunira pour prendre de nouvelles mesures et voter un budget. Une relance plus nette des réformes pourrait intervenir pendant le second trimestre de 1998.

Jean-Claude Pomonti

# Les paysans du fleuve Rouge demandent des comptes aux cadres du PC

## HANOÏ

de notre envoyé spécial

Thaï-Binh, petite province surpeuplée et pauvre du delta du fleuve Rouge, a été le théâtre d'une agitation qui a touché l'un des nerfs sensibles du communisme vietnamien. Anciens combattants, « héros de la Révolution » et paysans y ont manifesté ces derniers mois, dans un ordre très socialiste, portraits de l'« Oncle Hô » en tête, contre les abus de l'administration locale. Ils ont demandé des comptes à des cadres du PC enrichis. D'où venaient les fonds utilisés pour construire une belle villa ou acheter une limousine ? Pourquoi les paysans devaient-ils payer, entre-temps, des taxes de plus en plus élevées ?

Les vétérans des guerres contre les Français et les Américains, dont tant d'enfants sont morts au front, ont perdu, au fil des années, le bénéfice de traditionnels dons en nature (riz, sel). La gratuité des soins et de l'enseignement a été écorchée. Leurs pensions, déjà maigres, ont été démonétisées par l'inflation galopante de la fin des

années 80 et, pour avoir été relevées depuis, elles ne leur permettent pas pour autant de vivre sans appoint. Comment donc, dans de telles circonstances, les cadres locaux du parti pouvaient-ils afficher un tel train de vie et réclamer des pots-de-vin de plus en plus importants ?

## PROCÈS POPULAIRES

Les premières manifestations ont eu lieu en mai. Apeurée, l'administration locale a promis des enquêtes. Mais rien, ou presque, n'est venu. Vétérans et paysans ont donc repris leur mouvement de protestation en août. Ils ont tué trois chiens que la police avait placés sur leur chemin et incendié la maison d'un cadre. Ils ont organisé des procès populaires publics, selon la tradition socialiste. Alertée, la direction du PC a, cette fois, pris les choses en main et réagi avec fermeté.

Le 20 septembre, lors de l'ouverture de la première session de l'Assemblée nationale élue en juillet, Dô Muoi, secrétaire général du PC, a pro-

noncé son discours le plus ferme à ce jour contre la corruption. Deux membres du bureau politique, M<sup>me</sup> Nguyen Thi Xuan My et Pham The Duyet, lequel est chargé de la propagande et de l'agitation, sont allés enquêter sur place. Une quarantaine d'arrestations ont eu lieu. Le 21 octobre, le *Nhân-Dân*, quotidien du PC, a rapporté que le comité du PC à Thaï-Binh, invité par le politburo à « assainir son appareil administratif », avait fait son autocritique face « aux plaintes légitimes et dénonciations du peuple », ce qui laisse entendre que des purges substantielles ont eu lieu.

Les protestations publiques sont rares au Vietnam et le PC est particulièrement sensible au ras-le-bol de ruraux, invalides et vétérans qui ont tant sacrifié pendant la résistance. En outre, Thaï-Binh est l'un des berceaux du communisme vietnamien et des mouvements divers auraient été également signalés d'autres provinces pauvres comme le Nghe-An et le Thanh-Hoa.

J.-C. P.

# Le Parlement kenyan a approuvé l'amendement de la Constitution

L'opposition radicale y voit une « récupération » de son projet réformiste

## NAIROBI

de notre correspondant

Dans la foulée d'une série de réformes lancées par le pouvoir, sur proposition d'un groupe de députés de toutes tendances politiques, le Parlement kenyan a adopté, jeudi 30 octobre, par 156 voix (dont 34 de l'opposition) contre 26, un projet d'amendements constitutionnels qui tend à démocratiser davantage le système politique.

Salué par la presse, même indépendante, comme une étape marquante de la vie politique, le texte a été rejeté par l'opposition radicale, qui n'y voit qu'un « *Marché conclu avec certains chefs de l'opposition, impatientés d'obtenir un poste gouvernemental* », une fois que les élections générales, présidentielle et législatives, auront été organisées avant la fin de l'année.

La nouvelle Constitution, qui doit encore être approuvée par le président Daniel Arap Moi avant d'entrer en vigueur, autorise ce dernier à former un gouvernement de coalition si aucun parti n'obtient la majorité absolue au Parlement. « *Cela lui permettra de récompenser les opposants qui ont souscrit à son plan de réformes* », estime l'avocat Willy Mutunga, un responsable de l'Assemblée pour une convention nationale (NCA), groupe de pression qui milite pour des changements en profondeur.

L'autre amendement marquant, qui vise à une plus grande indépendance de la commission électorale, est le renforcement de cette institution, qui passe de

douze à vingt-deux membres. Les dix membres supplémentaires ont déjà été nommés par le président, sur la base d'une liste de noms établie par certains partis d'opposition. Les autres recommandations votées précédemment, toujours sur proposition du groupe parlementaire interpartis, ont permis la suppression de certaines lois de l'époque coloniale, restreignant la liberté d'association et de réunion, ou autorisant la détention arbitraire, ou encore interdisant l'accès des partis d'opposition aux médias d'Etat. Le pouvoir a par ailleurs légalisé, en octobre, neuf autres partis, portant au nombre de vingt et une les formations politiques kényanes.

## DES CHANGEMENTS « DOSÉS »

Mais ces réformes ne profitent pas à toute la classe politique. Les rassemblements de l'opposition radicale, qui dénoncent les limites de ces changements, sont systématiquement perturbés par les forces de l'ordre. La demande de légalisation de Safina, un parti de poids dirigé par le Kényan d'origine britannique Richard Leakey, a été rejetée. « *Il semble que dans leur esprit, toutes ces réformes démocratiques ne doivent bénéficier qu'à ceux qui ont collaboré avec le pouvoir* », constate M. Mutunga. « *Ces changements ont été dosés pour permettre à la KANU (Union nationale africaine kenyane) de rester au pouvoir cinq années de plus* », renchérit Gibson Kamau Kuria, un autre intellectuel

membre de la NCA. Le mouvement réformiste a été « *récupéré* » par le pouvoir, qui a « *conspiré* » avec une partie de ses adversaires, selon M. Mutunga. L'avocat critique aussi l'attitude des donateurs, « *soulagés* » par la tournure des événements, et « *convaincus* » que la tension va retomber après les élections. « *Ils se trompent, prévient-il, car la frustration des opposants et de tous ceux qui n'ont pu s'inscrire sur les listes électorales* [près de quatre millions de personnes, selon la NCA], *surtout dans les fiefs de l'opposition, va se manifester au grand jour après la proclamation des résultats.* »

Le président Arap Moi a magistralement réussi à neutraliser une bonne partie de ses critiques, à l'intérieur du pays comme à l'étranger, et à se construire en quelques semaines une image de réformateur. Les donateurs semblent se satisfaire de ces modifications, qui ne menacent en rien la réélection de M. Moi, pourtant assez impopulaire : il a été élu en 1992 avec 35 % des voix, devant des adversaires divisés. Craignant sans doute qu'une victoire de l'opposition, minée par des luttes intestines, n'ouvre une période d'incertitude, les Occidentaux paraissent préférer, au prix de quelques entorses à la démocratie, le maintien de l'homme fort du moment à la tête de ce pays, qui reste le plus stable de la région.

Tout se passe comme si certains chefs de l'opposition, acceptant d'avance leur défaite électorale,

s'efforçaient maintenant d'obtenir les faveurs du chef de l'Etat, qui agit cette « *carotte* » en échange de leur collaboration dans le processus destiné à apaiser les bailleurs de fonds. Irrités par l'indécision des dirigeants kényans en matière de lutte contre la corruption, les donateurs ont réimposé des sanctions économiques : le gel d'une aide de 200 millions de dollars (près de 1,2 milliard de francs) par le Fonds monétaire international.

Malgré la répression policière, le NCA entend poursuivre son programme de « *rencontres avec la population* » et militer en faveur de réformes plus profondes, incluant une commission électorale indépendante, le principe de 50 % des voix pour le vainqueur de la présidentielle et la légalisation de tous les partis. En outre, ses dirigeants se disent déterminés à empêcher la tenue des prochaines élections générales, convaincus qu'elles ne seront pas libres et honnêtes.

La crédibilité de « *Moi le réformiste* » risque d'être écorchée s'il choisit de continuer à réprimer ses adversaires radicaux, alors que l'aile dure de la KANU est déjà soupçonnée d'avoir déclenché sur la côte, dans les zones acquises à l'opposition, des violences politiques qui ont fait depuis la mi-octobre près de quatre-vingts morts et des dizaines de milliers de déplacés.

Jean Hélène

## ROME

de notre envoyé spécial

« *Le jour où les Polonais comprendront que la "reine de Pologne" [Marie] était une juive, il y aura moins d'antisémitisme et un progrès dans la théologie chrétienne* » : cette boutade recueillie dans les couloirs du symposium sur « Les racines chrétiennes de l'antijudaïsme » – qui s'est achevée samedi 1<sup>er</sup> novembre au Vatican – illustre mieux que tout discours la difficulté de l'examen de conscience engagé par l'Eglise catholique. Avant de s'adresser aux juifs dans le document qu'il avait promis, il y a dix ans, sur la Shoah (Le Monde du 2 octobre), le pape doit d'abord convaincre ses propres troupes que le judaïsme et le christianisme font partie de la même histoire et que la reconnaissance du peuple juif, comme « *peuple élu* » par Dieu, fait partie de l'identité même du chrétien.

C'est à cette révolution mentale que le pape invite ses fidèles dans le discours qu'il a prononcé, vendredi 31 octobre, devant la soixantaine d'évêques, de théologiens et d'historiens qui ont participé à ce symposium. Le huis clos imposé à cette rencontre extraordinaire et l'exclusion de tout représentant du judaïsme pouvaient faire craindre un retour aux pires méthodes de l'Eglise préconciliaire. Mais le pape avait souhaité que cet examen de conscience se fasse d'abord en famille, pour rappeler ce que les erreurs d'interprétation du Nouveau Testament avaient pu charrier comme stéréotypes sur les juifs (qualifiés de « *peuple déicide* » jusqu'à Vatican II dans les années 60), affaiblissant ainsi toute résistance ultérieure à la persécution des juifs, jusqu'à la Shoah.

Une telle « *révision* » de l'histoire chrétienne ne fait pas l'unanimité et, si le symposium de Rome a été parfaitement consensuel, la raison en fut, contrairement à ce que certains participants, qu'un théologien conservateur ou arabe n'avait été invité. Le premier voit dans cet examen de conscience une atteinte insoutenable à la tradition de l'Eglise, le deuxième une nouvelle concession du Vatican à Israël. Aussi mesure-t-on mieux les raisons, à la fois théologiques et politiques, du retard du mea culpa sur la Shoah. On dit à Rome que « *ce que l'Eglise de France a fait à Drancy* [la « *déclaration de repentance* »], *le pape le fera un jour au niveau universel* ». Mais quand ? Comment désigner les coupables, impliquer un chrétien africain ou chinois, étranger à ces tragiques méprises d'origine européenne ? Le « *matériel scientifique indiscutable* »

Henri Tincq

# « L'antisémitisme est sans justification aucune et absolument condamnable »

DANS SON DISCOURS au symposium sur les racines chrétiennes de l'antisémitisme, le pape a d'abord déploré « *des interprétations erronées et injustes du Nouveau Testament, relatives au peuple juif et à sa prétendue culpabilité* ». Ces erreurs « *ont engendré des sentiments d'hostilité à l'égard de ce peuple et contribué à assourdir bien des consciences, de sorte que, quand a déferlé sur l'Europe la vague des persécutions* (...) « *côté de chrétiens qui ont tout fait pour sauver les persécutés jusqu'au péril de leur vie, la résistance spirituelle de beaucoup n'a pas été celle que l'humanité était en droit d'attendre de la part de disciples du Christ* ». *Le pape insiste : « L'antisémitisme est sans justification aucune et absolument condamnable » (...).* Rappelant « *le lien vital [du Chris-*



VERBATIM

tianisme] avec l'Ancien Testament, sans lequel le Nouveau Testament lui-même est vidé de son sens », il ajoute : « *Ceux qui considèrent le fait que Jésus fut juif et que son monde était le monde juif comme de simples faits culturels et contingents, auxquels il serait possible de substituer une autre tradition religieuse (...), non seulement méconnaissent le sens de l'histoire du salut, mais, plus radicalement, s'en prennent à la vérité elle-même de l'Incarnation* ». « *L'Eglise, conclut Jean Paul II, condamne avec fermeté toutes les formes de génocide, ainsi que les théories racistes qui les ont inspirées et qui ont prétendu les justifier. Le racisme est une négation de l'identité la plus profonde de l'être humain, personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. A la malice morale de tout génocide s'ajoute, avec la Shoah, la malice d'une haine qui s'en prend au plan du salut de Dieu sur l'histoire. Par cette haine, l'Eglise se sait, elle aussi, directement visée.* »

recueilli lors du symposium de Rome sera versé au dossier de préparation de ce « *repentir* » que le pape doit faire avant l'an 2000. Mais son discours de vendredi en trace déjà les grandes lignes. Jamais le ton de sa condamnation de l'antisémitisme et de toutes les « *théories racistes* » n'avait été aussi ferme. Ni aussi clairement avouée la responsabilité de l'enseignement et de la tradition chrétienne. Le pape fait aussi un pas supplémentaire dans la reconnaissance de la spécificité de la Shoah, distincte des autres génocides, parce qu'« *il s'agit d'une haine qui s'en prend au plan de salut de Dieu dans l'histoire des hommes* ».

Mais il désigne aussi un certain nombre de barrières infranchissables. Loin de céder, par

Avant de s'adresser aux juifs, le pape doit d'abord convaincre ses propres troupes que le judaïsme et le christianisme font partie de la même histoire

exemple, à la demande d'ouverture des archives de Pie XII, récemment réitérée par le centre Simon-Wiesenthal de Vienne, Jean Paul II a défendu la mémoire de son prédécesseur qui, selon lui, a défendu « *la loi de la solidarité humaine et de la charité envers tout homme, à quelque peuple qu'il appartienne* ». De même, a-t-il rappelé, l'Eglise avait été aussi « *directement visée* » par les attaques nazies qui ont abouti au génocide.

Ces mises au point seront diversement appréciées dans la communauté juive, mais on cherchait vainement matière au procès qui était fait hier à ce pape polonais – surtout après l'affaire du carmel d'Auschwitz – de vouloir « *annexer chrétiennement* » la Shoah. En vingt ans de pontificat, le discours de Jean Paul II sur le judaïsme s'est affirmé et recentré sur l'essentiel : l'antisémitisme défigure, dit-il, le visage de l'Eglise. Le christianisme et le judaïsme font partie de la même histoire du salut. L'« *amour* » du juif n'est pas seulement une exigence de justice et de charité. Il est commandé par le dessein même de Dieu sur l'humanité.

# Mary McAleese succède à Mary Robinson à la présidence de la République d'Irlande

Agée de quarante-six ans, elle est originaire de Belfast

Mary McAleese, candidate du Fianna Fail (centre droit), a été proclamée, dans la soirée du vendredi 31 octobre, présidente de la République

d'Irlande. Elle a obtenu 41 % à Mary Banotti, la représentante du Fine Gael. Le taux de participation (48 %) au scrutin

du 30 octobre a été relativement bas. La nouvelle présidente, qui succède à Mary Robinson, prendra ses fonctions mardi 11 novembre.

## DUBLIN

*correspondance*

L'élection du professeur Mary McAleese à la présidence irlandaise pour succéder à Mary Robinson - devenue en septembre haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme - devrait affecter sensiblement le climat dans lequel se poursuivent les pourparlers de paix entre les parties en conflit en Irlande du Nord. M<sup>me</sup> McAleese sera en effet le premier chef de l'Etat originaire du nord de l'île Verte ; ce qui explique que, n'étant pas résidente dans la République, elle n'ait pas été autorisée à voter jeudi...

M<sup>me</sup> McAleese a quelques ressemblances avec M<sup>me</sup> Robinson : professeur de droit, elle a occupé un temps la même chaire à Dublin. Mais les visions politiques des deux femmes sont on ne peut plus différentes. Le soutien appar-

té par M<sup>me</sup> McAleese aux positions nationalistes et sa longue association avec la hiérarchie catholique, signifient que chacun de ses propos et de ses gestes seront analysés avec une certaine suspicion par la communauté unioniste d'Ulster. Elle a beau avoir répété pendant la campagne que son désir était de « construire des ponts » en direction des protestants, le fossé à franchir reste large.

Aînée d'une famille ouvrière de neuf enfants, elle est née en 1951 à Belfast et a grandi à Ardoyne, enclave catholique dans un quartier protestant où son père tenait un pub qui fut détruit par un attentat loyaliste. Les McAleese ont alors émigré au Sud. Diplômée de l'université de Queen's à Belfast, en 1973, M<sup>me</sup> McAleese est partie enseigner à Dublin, où elle a vécu jusqu'en 1988 ; elle s'y est aussi fait connaître comme présentatrice de

télévision. En 1984, elle a fait partie de la délégation envoyée par les évêques au New Ireland Forum, où elle a défendu les positions de l'église contre l'éducation intégrée et la réforme de la Constitution (qui faisait la part belle à la religion catholique).

## UNIONISTES HEURTÉS

Candidate malheureuse du parti Fianna Fail (centre droit) aux élections de 1987, M<sup>me</sup> McAleese retourna à Belfast comme professeur d'université. Elle est devenue, en 1994, la première catholique à être nommée vice-recteur de Queen's. A ce poste, elle a heurté les unionistes par son attitude à propos de l'hymne national britannique et sur d'autres sujets au symbolisme controversé. Bien qu'elle demeure fermement opposée à l'avortement et au divorce, ses vues ont évolué et elle s'est

prononcée en faveur de l'ordination des femmes prêtres. Elle a aussi pris part à des discussions interconfessionnelles sur le sectarisme en Ulster.

Beaucoup de nationalistes avaient jugé Mary Robinson trop conciliante envers les unionistes, ce qui ne l'avait pas empêchée de serrer la main de Gerry Adams, le dirigeant du Sinn Fein, avant le premier cessez-le-feu de l'IRA. M<sup>me</sup> McAleese risque d'être soumise à des pressions du Fianna Fail - revenu aux affaires l'été dernier - pour qu'elle soit plus favorable aux propositions nationalistes. Beaucoup de membres du parti au pouvoir considèrent qu'après avoir été privés indéfiniment pendant sept ans de la magistrature suprême celle-ci leur revient de droit.

John Horgan

# Huit ans de prison requis contre les dirigeants d'Herri Batasuna

## MADRID

*de notre correspondante*

Le procureur a requis huit années de prison et 500 000 pesetas d'amende (environ 20 000 francs) contre chacun des dirigeants de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB), considérée comme le bras politique de l'ETA, pour « collaboration avec bande armée ». Les vingt-trois dirigeants de HB comparaissent devant le Tribunal suprême à Madrid depuis deux semaines pour avoir diffusé, durant la campagne électorale espagnole au début de l'année 1996, une cassette vidéo de l'ETA.

La coalition « a servi de porte-parole à l'organisation armée ETA », a déclaré, jeudi 30 octobre, le procureur José-Maria Luzon, ajoutant qu'elle avait « cédé la parole à une organisation qui cherche à déstabiliser par la violence le système démocratique espagnol et à instaurer une république marxiste au Pays basque », « à une bande terroriste présentant ses revendications comme une option politique ». Evoquant la proposition d'« alternative démocratique » de l'ETA exposée dans la cassette incriminée, José-Maria Luzon a souligné que l'ETA ne prétendait pas réformer la Constitution par voie démocratique mais provoquer une rupture par la violence. Les parties civiles ont confirmé, jeudi 30 octobre, leurs demandes de peines ini-

tiales. Le Parti socialiste basque (PSE) et la famille de Fernando Fenna Mugica, ancien dirigeant socialiste basque assassiné par l'ETA le 6 février 1996, ont réclamé huit années de prison et une amende. Quant à l'Association des victimes du terrorisme, elle demande vingt-deux années de détention pour chacun des vingt-trois dirigeants indépendantistes. L'avocat de l'association considère en effet que la direction d'Herri Batasuna n'a pas seulement diffusé la proposition d'« alternative démocratique » de l'ETA mais a aussi participé à son élaboration, car elle aurait, six jours avant la publication de cette proposition par l'ETA en avril 1995, publié un tract contenant toutes les grandes lignes du texte.

## POÈTES PUBLICS BASQUES À LA BARRE

Les avocats de la défense ont cherché à démontrer que l'opération des dirigeants indépendantistes en 1996 avait été menée dans le seul souci d'obtenir un jour la paix au Pays basque. L'affaire de la vidéo de l'ETA, comme celle des deux communiqués justifiant deux assassinats dont celui de M. Mugica, était du ressort du chef de communication d'Herri Batasuna. Or celui-ci est décédé. La proposition dite d'« alternative démocratique » de l'ETA devait, selon la coalition indépendantiste, être connue de tous les citoyens et susciter un débat dans

une période d'élections. Les témoins les plus divers ont défilé devant les juges pour appuyer cette argumentation. Un représentant du syndicat basque ELA, un responsable du Parti nationaliste modéré Eusko Alkartasuna, ont été entendus. Le coordinateur général du mouvement pacifiste basque, Elkarri Jonan Fernandez Orkizia, indiquait au Tribunal suprême que son mouvement avait même inclus dans l'un de ses documentaires, présenté une centaine de fois, des images de la cassette de l'ETA.

Même les bardes ont témoigné devant la plus haute juridiction espagnole, qualifiée il y a quelques mois de « juridiction étrangère » par Herri Batasuna. Deux poètes publics basques ont expliqué qu'ils ont bien dû déclamer une centaine de fois la fameuse « alternative démocratique » de l'ETA, sur invitation, lors des fêtes locales. Les experts, des professeurs de communication des universités basques, ont calculé que le mot « démocratique » était prononcé vingt-sept fois dans la cassette. Enfin, une réalisatrice de la télévision a passé au scalpel la vidéo - messages et images -, remarquant que les pistolets des activistes cagoulés étaient posés sur la table et n'étaient pas braqués vers le spectateur comme dans la plupart des séries télévisées. Tous les chroniqueurs judiciaires espagnols ont qualifié les avocats d'HB de « grands professionnels ». - (Intérim.)

# L'emploi sera au cœur du sommet social européen de Luxembourg

La France ne prétend pas dicter son modèle des 35 heures à ses partenaires

## NANTES

*de notre envoyé spécial*

Comment conjuguer les traditions sociales nationales et la défense d'un modèle européen qui paraît s'imposer en réponse à la mondialisation ? Tel était le fil conducteur de la rencontre organisée jeudi 30 octobre au Palais des congrès de Nantes par Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, pour préparer le sommet sur l'emploi de Luxembourg qui se tiendra le 21 novembre.

Devant un parterre d'universitaires, de syndicalistes et de militants associatifs, M. Moscovici avait convié les représentants des partis politiques - de l'UDF au PCF -, des syndicats et du patronat à venir débattre sur le thème « Emploi et politique sociale : quelle Europe ? », avec des personnalités engagées dans la vie européenne, comme Edith Cresson, commissaire européen chargé des questions de formation et d'éducation, les députés européens Jean-Louis Bourlanges (UDF) et Pervenche Péréz (PS), le PDG d'Usinor-Sacilor, Francis Mer, et le secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats, Jean Lapeyre.

## CRAINTE SYNDICALE

Un constat s'impose d'emblée : personne ne remet en cause aujourd'hui l'arrivée de l'euro et le besoin de s'organiser pour mieux défendre une spécificité sociale européenne. L'Europe sociale comme « rempart à la mondialisation » paraît nécessaire aussi bien à M. Moscovici qu'au PDG d'Usinor-Sacilor, même si cela suppose des adaptations, des remises en cause

qui ne sont pas toujours faciles à accepter. Cela n'a été contesté ni par le député communiste européen Francis Wurz, ni par le responsable des affaires européennes de la CGT, Joël Decaillon, bien que tous deux aient exprimé leur crainte que la protection sociale soit aspirée par le bas, qu'elle devienne la variable d'ajustements de la future zone monétaire européenne. M. Decaillon a estimé que les idées du Parti travailliste britannique consistent seulement « à transformer les pauvres en salariés pauvres ».

Roger Liddle, conseiller de Tony Blair, avait fait le déplacement de Nantes pour venir défendre une approche « réaliste, flexible » des problèmes de l'emploi, notamment du temps de travail, demandant que l'on fasse confiance aux parte-

naires sociaux pour négocier les évolutions nécessaires au mieux des intérêts de tous. Il a assuré que Londres jouerait son rôle, au sommet de Luxembourg et au-delà, pour contribuer à la modernisation d'un modèle social que les travaillistes ne souhaitent pas détruire mais « réformer ».

## CHACUN SELON SES TRADITIONS

Luxembourg, premier sommet social européen, devra ébaucher des réponses. Les représentants syndicaux à Nantes ont tous indiqué qu'ils répondraient présents à l'appel de la Confédération européenne des syndicats à un grand rassemblement, le 20 novembre à Luxembourg, à la veille du sommet. M. Moscovici a souhaité qu'après les critères monétaires de Maastricht les Européens s'en-

tendent sur des « objectifs de Luxembourg » qui fixent des perspectives aux politiques nationales de l'emploi. « Cela doit se traduire par des résultats opérationnels », a-t-il plaidé, en soulignant que cela ne voulait cependant pas dire que tous devraient faire la même chose. La France insistera pour que la réduction du temps de travail soit prise en compte, sans prétendre dicter aux autres son modèle des 35 heures, chacun demeurant libre de traduire, selon ses traditions, des objectifs communs. Jacques Barrot, l'ancien ministre des affaires sociales d'Alain Juppé, n'a guère trouvé à y redire, soulignant que « l'union monétaire européenne devra s'appuyer, tôt ou tard, sur une forme d'union sociale ».

Henri de Bresson

# Une fondation de solidarité suisse pour les victimes de la Shoah

## BERNE

*de notre correspondant*

Mise en accusation pour ses manquements pendant la seconde guerre mondiale, la Suisse a choisi la voie humanitaire, un terrain qu'elle aime bien, pour tenter de relever ce défi. Des diverses initiatives prises dans l'urgence, imposées par leur examen des erreurs du passé, la plus ambitieuse est sans doute le projet de création d'une fondation de solidarité dont les objectifs et les modalités de fonctionnement ont été présentés, vendredi 31 octobre, par deux groupes de travail constitués par le gouvernement. L'idée de cette fondation avait été lancée en mars par le président de la Confédération, Arnold Koller, alors que

s'enflait la polémique sur les fonds en désshérence et l'or volé par les nazis. Soucieux de calmer les esprits et de répondre aux critiques de l'étranger, M. Koller avait proposé, un peu dans la précipitation, de décaler un montant de 7 milliards de francs suisses (28 milliards de francs français) afin de venir en aide aux victimes de la Shoah, mais également de porter secours à toutes les misères du monde.

Grâce à la réévaluation d'une partie des stocks d'or de la Banque nationale suisse (BNS), la fondation, rebaptisée Suisse solidaire, pourrait être dotée d'un capital de 7 milliards de francs suisses dont les intérêts annuels, évalués à 350 millions, serviraient à financer les acti-

vités. Son but est d'aider les victimes de la pauvreté et de la violence. La fondation envisage également de consacrer une partie de ses efforts à la prévention des mauvais traitements envers les enfants et entend décerner chaque année un prix de la solidarité de 1 million de francs suisses.

Dans l'immédiat, la BNS a approuvé le versement de 100 millions de francs suisses au Fonds en faveur des victimes de la Shoah dans le besoin. Cette contribution portera à 280 millions les sommes mises à la disposition du Fonds, 100 millions provenant des grandes banques et 80 millions de l'économie privée.

Jean-Claude Buhrer

# Premier cas de « vache folle » en Belgique

**BRUXELLES.** Karel Pinxten, le ministre belge de l'agriculture, a confirmé, vendredi 31 octobre, que le premier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine, communément appelée « maladie de la vache folle », s'est déclaré en Belgique. L'information avait été révélée le matin même par le quotidien *La Dernière Heure*.

Un bovin de la commune d'Havelange, dans la province de Namur, a été atteint. L'exploitation qui abritait cet animal a été isolée depuis le 24 octobre et 33 bovins ont été mis en quarantaine. Une enquête a été lancée pour établir si des bovins en provenance de Grande-Bretagne ont été importés en Belgique et si de la farine animale, interdite pour les ruminants depuis 1994, a été utilisée dans l'exploitation d'Havelange. Un groupe de travail interuniversitaire a d'autre part été créé pour déterminer si des personnes ont déjà été atteintes par la maladie de Creutzfeldt-Jakob en Belgique. - (Intérim.)

# Union européenne : niveau record

## des prélèvements obligatoires en 1996

**PARIS.** Le taux de prélèvements obligatoires dans les pays de l'Union européenne a de nouveau augmenté en 1996, atteignant un plus haut historique de 42,4 % du produit intérieur brut (PIB), selon une étude publiée vendredi 31 octobre par *Insee Première*. Les cotisations sociales ont été portées à un niveau jamais atteint, représentant plus de 15 % du PIB. En 1996, le taux global de prélèvements obligatoires est resté stable ou a diminué dans près de la moitié des 15 pays membres, notamment en Allemagne (42,0 % du PIB), au Luxembourg (43,0 %), aux Pays-Bas (45,2 %) et au Royaume-Uni (35,9 %). Mais il a augmenté dans 7 pays, et surtout en Suède, où il est passé en un an de 50,9 % à 55,2 %, taux le plus élevé de l'Union européenne. En France, ce taux a augmenté de 1,0 point durant l'année 1996, pour atteindre 45,5 %. - (Reuter.)

## EUROPE

■ **RUSSIE : la Douma a ratifié,** vendredi 31 octobre, la convention d'interdiction des armes chimiques, par 288 voix contre 75 et 2 absentions. Le traité, conclu à Paris en 1993, doit encore être approuvé par le Conseil de la fédération, la chambre haute du Parlement, et signé par Boris Eltsine. Au terme de ce processus, la Russie, qui a été jusqu'à la disparition de l'URSS le premier fabricant d'armes chimiques du monde, devrait commencer à détruire un stock énorme s'élevant à 40 000 tonnes. Les experts considèrent qu'elle n'en a ni les moyens financiers ni les moyens techniques. - (AFP)

■ **La Cour constitutionnelle russe donnera son avis dans un an** sur le droit de Boris Eltsine à solliciter un troisième mandat, a indiqué, jeudi 30 octobre, Sergueï Chakhraï, le représentant du Kremlin auprès de la cour. La Douma, chambre basse du Parlement, a saisi la Cour mercredi sur cette question. - (AFP)

## AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : dopée par les dépenses de consommation** et d'investissement, l'économie américaine a enregistré une croissance de 3,5 % en rythme annuel au troisième trimestre, selon des chiffres publiés vendredi par le département du commerce. Le produit intérieur brut (PIB) américain avait progressé de 3,3 % au deuxième trimestre. Malgré ce rythme de croisière soutenu, l'inflation est restée très modérée. - (AFP)

## AFRIQUE

■ **ZAMBIE : un important responsable de l'opposition,** Dean Mung'omba, a été arrêté, vendredi 31 octobre, en relation avec la tentative ratée de coup d'Etat au début de la semaine, a annoncé son parti, le Congrès démocratique de Zambie (ZDC). Selon la même source, ses avocats ignorent le lieu de sa détention. L'état d'urgence, qui a permis l'arrestation de M. Mung'omba et de 17 autres officiers de l'armée, soupçonnés d'avoir organisé la tentative ratée de coup d'Etat, a été instauré jeudi dans le pays pour une durée de sept jours. - (AFP)

■ **LESOTHO : Letsie III a été couronné** d'un bandeau et d'une plume et revêtu d'une peau animale, vendredi 31 octobre, à Maseru, lors d'une cérémonie colorée et symbolique, en présence de nombreux dignitaires étrangers dont le prince Charles. Le roi lésotban, qui reprend le trône après un bref passage de son père Moshoeshe II, décédé, en janvier 1996, d'un accident de voiture, a été couronné par son oncle, un chef traditionnel basotho (ethnie du pays). - (AFP)

■ **SOUDAN : l'Union européenne a invité,** vendredi 31 octobre, les parties en conflit dans la guerre civile soudanaise à « arriver rapidement à un résultat, en vue de stopper les pertes en vies humaines au Soudan, de permettre à l'aide internationale de parvenir en toute sécurité à la population civile et de rétablir une paix complète et durable » dans le pays. Des négociations inter-soudanaises se déroulent actuellement à Nairobi. - (AFP)

## PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : des troupes turques se préparent à passer l'hiver** dans le nord de l'Irak, en vue d'empêcher des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes de Turquie) réfugiés dans cette région de s'infiltrer en territoire turc, a affirmé, vendredi 31 octobre, le quotidien *Zaman*. Ces troupes séjourneront dans la « zone de sécurité » dont la création en Irak avait été annoncée de façon informelle la semaine dernière, selon la même source. - (AFP)

■ **CISJORDANIE : Israël prévoit d'agrandir la colonie** de Maalé Adoumin, en Cisjordanie, sur une superficie plus importante que celle de Tel-Aviv. Le gouvernement sientif d'ordonner la saisie de 1 200 hectares de terres palestiniennes, pour étendre cette implantation, qui est d'ores et déjà la plus peuplée de Cisjordanie, a affirmé Shmuel Grog, un architecte israélien. - (AFP)

# Comment la Russie s'est forgé une nouvelle diplomatie

**PARIS.** Avec l'arrivée d'Evgueni Primakov au ministère des affaires étrangères russe, on assiste à la naissance d'une diplomatie qui retrouve une identité propre. Depuis 1991, les diplomates russes essayaient de composer avec la fin de la guerre froide et de redéfinir l'intérêt national.

Une étude du CERI (Centre d'études et de recherches internationales), *Les Diplomates russes et la politique étrangère*, publiée en octobre dernier, cherche à expliquer comment une période de doute a laissé la place à l'idée consensuelle - au Kremlin - d'une Russie protectrice des petits peuples d'Orient face à l'Occident prédateur. Les hésitations de la politique étrangère venaient de ce que les diplomates n'étaient pas les seuls acteurs du processus décisionnel. La *nomenklatura* tout entière y participait : les inflexions de la politique reflétaient les conflits entre les différentes élites, plutôt que la volonté du MID (ministère des affaires étrangères). Une certaine défiance de l'opinion face à l'occidentalisation de la diplomatie aidant, M. Primakov a réussi à rendre au ministère sa prépondérance et son autonomie décisionnelle.

**TRANSPORTS** La principale organisation patronale des routiers (l'UFT) a décidé de ne plus participer aux négociations avec les syndicats. Celles-ci devaient reprendre, samedi

1<sup>er</sup> novembre dans l'après-midi en présence de l'Unotra, qui représente les petites et moyennes entreprises du secteur et qui a fait des propositions salariales supérieures à

celles de l'UFT. ● LE MINISTRE des transports est allé, vendredi, expliquer aux négociateurs qu'ils devaient parvenir à un accord. Il a annoncé le dépôt d'un projet de loi

facilitant « l'autorégulation » du transport routier et renforçant les contrôles de la bonne application des règles de sécurité. ● LES ROU- TIERS des autres pays européens

s'inquiètent du possible barrage des routes françaises, les précédentes grèves leur ayant laissé de mauvais souvenirs. (Lire aussi l'enquête de Dominique Le Guilledoux page 9).

# Le gouvernement s'efforce d'éviter une grève des chauffeurs routiers

Une partie du patronat accepte d'accorder 10 000 francs par mois aux chauffeurs routiers d'ici à l'an 2000, mais l'autre a suspendu sa participation aux négociations. Le ministre des transports s'engage à renforcer le dispositif répressif pour faire appliquer la réglementation

**A QUELQUES HEURES** de l'ultimatum fixé par les chauffeurs routiers au dimanche 2 novembre à 22 heures avant de paralyser le pays, un accord semblait encore possible. L'une des fédérations patronales, l'Unotra, qui représente les petites et moyennes entreprises du secteur, est prête à accorder 10 000 francs par mois aux « grands routiers » à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2000 et de satisfaire ainsi la principale revendication syndicale.

Cette hausse de 21 % des rémunérations, en moins de trois ans, serait transposée aux différentes catégories de personnel du secteur, en commençant par une augmentation générale de 4 % au 1<sup>er</sup> novembre 1997.

Le départ de la principale union patronale, l'UFT, qui fédère la FNTR (environ 10 000 adhérents), la CLTI (très gros transporteurs) et la FFOTC (les grands organisateurs de transport, comme Danzas ou Mory), de la table des négociations ne devait pas empêcher la poursuite du dialogue samedi dans l'après-midi. L'UFT, considérant qu'elle avait présenté, lors de la réunion de négociation de la nuit de vendredi à samedi, une « position ultime », a affirmé « qu'elle ne reviendrait pas », même si le ministre des transports le lui demandait.

« Un accord est possible sans eux. Compte tenu du fait que l'UFT est affiliée au CNPE, nous aurons proba-

blement quelques difficultés si un accord est signé pour que celui-ci soit étendu », a estimé Roger Poletti, de Force ouvrière. « On ne croit pas possible que cet organisme patronal ignore le texte d'un accord. Elle porterait une responsabilité importante aux yeux de l'opinion publique », a estimé pour sa part Joël Le Coq, de la CFDT.

Seule la CGT semblait plus réticente, exigeant pour sa part des garanties sur le salaire horaire et regrettant que « la négociation n'entre

pas dans la logique de la réduction du temps de travail et exclut les conducteurs du transport de voyageurs ».

## M. GAYSSOT S'INVITE

Le gouvernement fait pression sur l'UFT pour qu'elle continue de négocier. Mais il a aussi la possibilité juridique d'étendre un accord collectif signé par des syndicats représentatifs à l'ensemble de la profession. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, s'est invité,

vendredi soir à la table des négociations.

« Ce soir se joue l'image de la profession des transports routiers et de sa nécessaire évolution. J'ai dit aux partenaires sociaux qu'ils ont aujourd'hui ou demain un pas historique à franchir : montrer leur capacité à négocier avant le conflit », a déclaré le ministre. M. Gayssot a indiqué que la reprise de la croissance et la bataille pour l'emploi risquaient d'être compromise par une grève. « Je compte sur le sens des res-

ponsabilités de la profession », a-t-il déclaré. Samedi matin, après une réunion nocturne entre leurs présidents, les fédérations patronales composant l'UFT, renouelaient pourtant leur refus de s'asseoir de nouveau à la table des négociations. L'UFT déterminera de nouveau sa position lundi matin, après le déclenchement éventuel de la grève.

De son côté, l'Etat s'est engagé à mieux appliquer le dispositif répressif et à le renforcer. La profession souffre en effet d'une situation de

quasi non-droit où la réglementation du travail est mal respectée et le travail au noir fréquent (Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre). « Une sanction d'immobilisation immédiate des véhicules et de leur chargement pour les infractions graves va être créée », a annoncé M. Gayssot. Elle « figurera dans un projet de loi destiné à introduire une meilleure autorégulation de la profession des transports routiers », a-t-il précisé.

L'Etat s'est également engagé à fixer « des règles de décompte du temps de travail et de transparence du bulletin de salaire » par un décret « incessamment soumis aux partenaires sociaux pour conclure d'ici au 30 novembre » et à reconduire le dispositif d'allègement des charges sociales pour les conducteurs « grands routiers » au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 1998 et à l'étendre aux chauffeurs « de courte distance ».

Enfin, le ministre a promis que « le corps d'inspecteurs et de contrôleurs se verrait doté de procédures de contrôle plus efficaces » et d'effectifs en hausse (50 créations de postes pour les contrôleurs terrestres et les inspecteurs). L'Unotra estime que ces engagements du gouvernement qui doivent permettre de faire sortir du marché un certains nombres d'entreprises que le perturbent, compenseraient une partie de la hausse des coûts salariaux.

C. J.

Christophe Jakubyszyn

## Premiers blocages dans les dépôts de carburant

**DES CHAUFFEURS** routiers, soutenus par la CFDT, ont bloqué dans la nuit de vendredi 31 octobre à samedi 1<sup>er</sup> novembre les trois principaux dépôts de carburant de la région rouennaise, a-t-on appris samedi matin auprès de la CFDT de Haute-Normandie. Au siège de la CFDT à Paris, on indiquait vouloir protester par cette action contre la décision du gouvernement d'autoriser les camions-citernes à circuler ce week-end. « Le gouvernement a un double langage. On négocie jusqu'au bout pour obtenir un accord avant dimanche soir, mais on ne renonce pas à faire pression », explique la CFDT.

Cette action isolée, samedi matin, ne préjuge pourtant pas de l'issue des négociations. Les plans d'actions sont pourtant prêts. Ils prévoient d'épargner, au moins dans un premier temps, les particuliers rentrant des vacances de la Toussaint. « Nous ne voulons pas que le mouvement devienne impopulaire », explique la CFDT. Les barrages sur

les routes seront filtrants et laisseront passer, à travers des chicanes assez étroites, les voitures, a assuré le principal syndicat du secteur. Les bouchons pourraient être néanmoins nombreux car les routes devraient être très encombrées avant la rentrée scolaire prévue mardi 4 novembre dans toute la France.

## CIBLES PROBABLES

Les principales cibles des routiers grévistes seront donc, dans un premier temps, les frontières, les dépôts de carburant et la grande distribution. Le positionnement des barrages sera déterminé sur le terrain par les militants ; 300 barrages peuvent paralyser des secteurs essentiels de l'économie, 86 % du fret étant assuré par la route, expliquent les syndicats, qui citent parmi les cibles probables les grosses plates-formes de transport de fret, comme Garonor, près de Roissy.

Si la grève se poursuit, les particuliers pâtiront

de la pénurie d'essence que devrait provoquer le blocus des dépôts de carburant et des raffineries. « Le carburant, c'est le nerf de la guerre. En bloquant les dépôts et en empêchant le ravitaillement de l'étranger, au bout d'une semaine, tous les véhicules s'arrêtent de rouler, ce n'est même pas la peine de bloquer les routes. On en a découvert l'efficacité l'an dernier », précise un responsable syndical.

Les donneurs d'ordres, industries et grandes surfaces notamment, sont aussi dans la ligne de mire. Ils seraient responsables, selon les syndicats, des bas tarifs imposés aux entreprises de transport et des temps d'attente infligés aux chauffeurs sur les quais de déchargement. L'an dernier, l'approvisionnement pratiquement normal des grandes surfaces avait pourtant permis d'assurer au mouvement social une certaine popularité au sein de la population.

## 85 % de très petites entreprises

Le secteur du transport routier compte 340 000 salariés. ● **Répartition.** On dénombre environ 38 000 entreprises, dont 32 500 (soit 85 % du total) emploient moins de 10 employés et 27 000 (plus de 70 %) moins de 5. Le secteur routier totalise 160 milliards de francs de chiffre d'affaires. Les 400 plus grosses entreprises réalisent 32 % de ce volume d'activités. ● **Durée du travail.** Le temps de

travail moyen s'établit à 56 heures et demie par semaine, soit beaucoup plus que la durée légale de 39 heures. Les « grands routiers » qui passent au moins 6 nuits par mois hors de chez eux travaillent plus de 60 heures par semaine (250 heures par mois), dont 41 heures de conduite. Le « contrat de progrès », négocié en 1994, incite les entreprises à revenir progressivement dans le droit commun, contre incitations

fiscales. Au 1<sup>er</sup> janvier 1997, la durée maximale a été ramenée à 230 heures, mais seules 5 % des entreprises ont souscrit au « contrat de progrès ».

● **Poids.** Le secteur assure environ 86 % du trafic de marchandises dans l'Hexagone. 300 barrages sur des axes stratégiques suffisent pour bloquer le pays. Lors du conflit de 1996, il y avait 50 barrages au début de la grève et 250 à la fin.

## Les Anglais s'inquiètent et ne comprennent pas

### LONDRES

de notre correspondant

Forts de la désastreuse expérience de l'an dernier qui avait vu les ports de la Manche engorgés de poids lourds incapables de franchir le Channel, les autorités britanniques se préparent pour la nouvelle grève des camionneurs français.

La police du Kent a prévu un plan d'urgence appelé « Operation Stack » (empilage). Le secrétaire d'Etat aux transports, Gavin Strang, a déclaré que « si la grève a lieu, nous ferons pression sur le gouvernement français afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour permettre aux camions étrangers de traverser la France ». Il a assuré les camionneurs britanniques de son entier soutien, ajoutant : « Il est de notre devoir d'exercer la pression maximale sur les autorités françaises pour qu'elles interviennent de manière décisive. »

M. Strang entend également insister pour que les camionneurs britanniques soient indemnisés par Paris pour les pertes subies l'an dernier et estimées à un total de 1,5 millions de livres (environ 15 millions de francs). Pour le moment, sur 1 049 dossiers britanniques, 12 ont été réglés.

### RISQUES DE FAILLITE

L'Association des transporteurs routiers britanniques s'inquiète du sort d'un certain nombre de petites entreprises que la grève risque de conduire à la faillite. Elle a demandé – sans succès apparemment – à Paris de lever l'interdiction de rouler pendant le week-end pour permettre aux camionneurs de rentrer chez eux. « Il s'agit d'une course contre la montre, a déclaré leur porte-parole. Nos membres se livrent à une course désespérée pour quitter la France avant le début des bouchons. »

La télévision met en permanence en garde contre les risques que la grève fait peser sur les transporteurs britanniques, comme s'ils étaient les seuls à en souffrir. Il faut dire que, dans un pays où les grandes grèves se conjuguent désormais au passé après l'adoption d'une législation draconienne par M<sup>me</sup> Thatcher, les gens ont perdu l'habitude de ce genre de désagrément. On ne sent guère ici de sympathie ou de compréhension pour un tel mouvement, vu comme une survivance du passé sur un continent pas encore converti aux bienfaits du libéra-

lisme. Nul doute que le premier ministre, Tony Blair, s'en entretiendra avec ses interlocuteurs français lors du sommet franco-britannique de Londres les 6 et 7 novembre.

Pas encore d'éditoriaux vengeurs dans la presse. Mais le Guardian (centre-gauche) a pris le contre-pied de l'opinion en publiant un éditorial vendredi sur « Un nouveau barrage routier en France » : « Les patrons devraient payer décentement leurs camionneurs », écrit le quotidien, selon lequel « les routiers français sont parmi les moins bien payés d'Europe du Nord ».

Regrettant « les conséquences sérieuses pour nos camionneurs innocents », il conclut : « Il ne s'agit plus d'un problème de cartes routières françaises, mais des relations sociales en France dans un secteur qui est devenu paneuropéen tout en n'étant pas réglementé au niveau de l'Europe. Lionel Jospin souhaite apparaître comme "raisonnable" dans la mise en marche de l'UEM, mais sa responsabilité aujourd'hui est de persuader les patrons de payer décentement leurs employés. »

Patrice de Beer

## La gauche et les routiers : troisième round ?

**LA GAUCHE** au pouvoir a décidé de ne pas se retirer avec les routiers. Elle s'appête à affronter son troisième conflit majeur dans ce secteur depuis 1984. Cette année-là, c'est déjà un ministre communiste des transports, Charles Fiterman, dans le gouvernement de Pierre Mauroy, qui est chargé de négocier avec les chauffeurs routiers en colère. L'homme qui a pour mission de nouer le contact avec les grévistes s'appelle Francis Rol-Tanguy. Aujourd'hui, il est le directeur du cabinet de Jean-Claude Gayssot, le ministre (communiste) des transports de Lionel Jospin.

● **Le 16 février 1984**, déjà conscients de leur pouvoir de nuisance, les camionneurs décident de bloquer le trafic routier et autoroutier, au moment où les vacanciers se rendent dans les stations de sports d'hiver. Le 21 février, Charles Fiterman accepte l'ouverture de négociations. Les barrages seront levés le 24 février. Le gouvernement d'union de la gauche, au pouvoir depuis trois ans, est encore largement sous l'influence du « syndrome chilien » – les routiers du Chili avaient largement contribué au succès du coup d'Etat du général Pinochet en 1973. Le blocage des routes a des relents de sédition pour une majorité dont la « légitimité » au pouvoir est fréquemment contestée par une partie de l'opposition.

Le métier de camionneur, alors encadré par la politique de contrôle des prix, est en revanche assez peu réglementé d'un point de vue social. L'image du routier est encore empreinte d'une sorte de mythologie de la route, celle de « cow-boys » au volant de leurs « bahuts », profondément individualistes et plutôt poujadistes.

« On a longtemps fait l'amalgame entre les patrons et les salariés », notait l'an dernier Claude Debons, de la CFDT, l'un des organisateurs du conflit de 1996. Les chauffeurs servaient alors de simple masse de manœuvre pour le patronat. Le mouvement de 1984 avait d'ailleurs été lancé par les patrons-routiers pour protester contre la hausse des prix du carburant – vieille réclamation récurrente de la profession.

● **Le 29 juin 1992**, alors que Pierre Bérégovoy est à Matignon, ce sont encore les patrons qui incitent leurs chauffeurs à mettre en place des barrages routiers. Ils protestent essentiellement contre l'instauration du permis à points. Le chef du gouvernement, aidé par son ministre des affaires sociales, Martine Aubry, aura l'habileté de détourner le débat du terrain réglementaire vers le terrain social. Parties en campagne contre le permis à points, les organisations patronales se retrouvent autour d'une table de négociations sur les... conditions de travail de leurs chauffeurs. Les syndicats de salariés verront ainsi aboutir des revendications parfois vieilles de dix ans, comme ce décret d'application, jamais paru, de la loi de 1982 instituant la co-responsabilité des donneurs d'ordre en cas de primes de rendement incitant à la violation du code de la route, ou la prise en compte à 85 % des heures non roulées.

Ce conflit, dont la figure émergente restera le fameux « Tarzan » – un chauffeur qui sera licencié quelques mois plus tard par son entreprise –, a marqué un tournant dans la prise de conscience par les salariés de la route de leurs conditions de travail et surtout de leur force. Dans la foulée du mouvement, les centrales syndicales,

qui avaient ignoré ce secteur jusqu'ici, engrangeront les adhésions, en particulier la CFDT, qui en fera une place forte de sa fédération des transports. Le conflit de 1992 débouchera aussi sur la signature, deux ans plus tard, du « contrat de progrès » entre employeurs et salariés, un document qui institue un socle de règles, notamment sur les temps de conduite et la durée du temps de travail.

● **Le 18 novembre 1996**, c'est au tour de la droite de se heurter aux routiers. Bernard Bosson, puis Bernard Pons et Anne-Marie Idrac, chargés des transports successivement dans les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, ont poursuivi la « remise en ordre économique et sociale » du secteur : coresponsabilité des donneurs d'ordre, accès moins aisé à la profession, formation du personnel, aide au regroupement d'entreprises, loi sur les prix anormalement bas, contrôle accru des entreprises par les inspecteurs du travail, application facilitée de la loi Robien...

Mais le contrat de progrès signé en 1994 est très peu appliqué : un tiers des entreprises l'ont signé, selon les organisations patronales, et 5 % d'entre elles l'appliquent, selon les syndicats de chauffeurs. Le conflit – le premier opposant dès le début salariés et employeurs – durera douze jours et se terminera, après intervention de l'Etat, par une nouvelle avancée sociale pour leurs chauffeurs : la retraite à cinquante-cinq ans. Les revendications d'augmentation de salaires, largement appuyées par les partis de gauche, ne seront pas satisfaites. Elles sont désormais au cœur du nouveau conflit.

Pascal Galinier

# Les protagonistes du dossier du nickel calédonien pensent être parvenus à un accord

L'Etat prendrait à sa charge le coût de l'échange de mines entre Eramet et les indépendantistes

Philippe Essig, médiateur dans le conflit portant sur le nickel calédonien, met actuellement la dernière main à la rédaction d'un accord entre

les indépendantistes et le groupe Eramet. Vendredi 31 octobre au soir, les deux parties estimaient que les négociations pourraient aboutir

dans les prochaines heures. Le principal préalable à la reprise de négociation sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie serait ainsi levé.

UN AN ET DEMI après la suspension des négociations politiques sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, l'espoir est revenu, vendredi 31 octobre, dans le camp indépendantiste. La veille, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, avait déjà indiqué, lors d'une émission réalisée en multiplex sur RFO, que le médiateur nommé par le gouvernement, Philippe Essig, pour tenter de trouver une solution satisfaisante dans l'épineux dossier du traitement du nickel, pourrait dégager un accord « dans les prochaines heures ou les prochains jours ».

Lors de l'examen des crédits budgétaires affectés à l'Outre-mer. M. Queyranne a redit, vendredi, devant l'Assemblée nationale, son espoir de voir M. Essig « remettre ses conclusions dans les tout prochains jours ». Dès lors, a souhaité le ministre, les pourparlers politiques pourraient reprendre « rapidement », c'est-à-dire avant la fin de l'année.

## « LE TEMPS PRESSE »

Peu auparavant, le représentant du camp anti-indépendantiste, Pierre Frogier, député (RPR) de Nouvelle-Calédonie, avait lui-même marqué son impatience, en affirmant que « le temps presse » et en reprochant à l'Etat de ne pas parvenir à se déterminer. « A deux mois de 1998, tout concourt à aller vers le scrutin d'autodétermination », a regretté M. Frogier, alors que les responsables anti-indépendantistes comme les dirigeants indépendantistes sont précisément en accord sur ce point : la transformation du référendum prévu par les accords de Matignon de 1988 en un vote de ratification d'une solution consensuelle.

Interrogé par *Le Monde*, M. Essig n'a pas souhaité préciser dans quel sens irait le rapport complémentaire qu'il devait remettre avant la fin octobre au premier ministre. Le 20 septembre, l'ancien président de la SNCF avait déjà indiqué que

le projet d'une seconde usine de retraitement du nickel, présenté par la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP, contrôlée par les indépendantistes) en association avec le groupe canadien Falconbridge, lui paraissait « crédi-ble » et qu'il ne pouvait « pas être récusé dans ses grands équilibres ».

Il lui restait, toutefois, à établir les « modalités pratiques d'accès à la ressource minière » de cette usine, accès qui, de fait, se trouve être bloqué, depuis plus d'un an, par le groupe Eramet-SLN, dont l'Etat est l'actionnaire majoritaire.

De source indépendantiste, on considèrerait, vendredi soir, qu'un accord était sur le point d'aboutir. M. Essig proposerait qu'un grand

d'échanges avec M. Essig, que « la politique a repris la parole », en reconnaissant que le médiateur nommé par Lionel Jospin s'acheminait, à son tour, vers « une logique d'échanges » de gisements miniers. Ce projet avait déjà été envisagé, il y a un an, sous le gouvernement d'Alain Juppé, avant de capoter sur un obstacle : l'inégale valeur du gisement de Koniambo, détenu par Eramet, et celui de Poum, appartenant à la SMSP.

S'appuyant sur les concours des ministères des finances et de l'industrie, Yves Rambaud, PDG d'Eramet, est, jusqu'ici, demeuré sourd aux injonctions successives de M. Juppé et de M. Jospin. Il considère que « le numéro 2 mondial du nickel [Falconbridge]

## Le budget de l'outre-mer adopté

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 31 octobre, le budget de l'outre-mer, d'un montant de 5 219,7 millions de francs, en hausse de 7,3 % par rapport au projet de loi de finances pour 1997.

Cette augmentation est due, pour l'essentiel, au transfert des crédits destinés à favoriser l'emploi des jeunes. Le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, qui a indiqué que l'ensemble des crédits d'Etat destinés à l'outre-mer s'élevait, en fait, à 47,6 milliards de francs, devrait d'ailleurs signer les premiers contrats emplois-jeunes lors du séjour qu'il doit effectuer, à compter du lundi 3 novembre, à la Réunion, où le taux de chômage - record - est de 40,8 %.

L'opposition RPR-UDF, qui a dénoncé le fait que les députés n'aient disposé que de quatre heures pour examiner ce budget, a voté contre, en raison de la remise en cause partielle de la loi Pons lors du vote sur le volet recettes du projet de loi de finances.

organisme de crédit, lié à l'Etat, rachète, dans un premier temps, les deux massifs de Poum et de Koniambo. Le transfert des titres miniers interviendrait ensuite, selon un prix arrêté à l'avance, dès lors que, après les études de faisabilité, une décision officielle serait prise de construire l'usine du Nord.

Il reviendrait éventuellement à l'Etat de dédommager Eramet, afin de ne pas léser ses actionnaires privés.

Du côté d'Eramet, on estimait, vendredi, après plusieurs heures

cherche à [lui] prendre le principal de ses gisements, en jouant des intérêts politiques » propres à la Nouvelle-Calédonie.

Dans la perspective de la privatisation de France Télécom, la direction d'Eramet a aussi su habilement faire valoir que ses actionnaires minoritaires - des fonds de pension américains - pourraient se dérober, si leurs intérêts étaient entamés sur « le Caillou ». On sait désormais qu'il y a eu plus d'acheteurs que d'actions dans la vente de France Télécom.

# L'atténuation de la baisse de l'AGED n'est que « transitoire »

Polémique sur le statut de l'Assistance publique

LES DÉPUTÉS ont achevé, vendredi 31 octobre, l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui prévoit de ramener son déficit de 37 milliards de francs en 1997 à 12 milliards de francs en 1998. L'ensemble du texte fera l'objet d'un vote public mardi 4 novembre.

L'attitude des communistes lors de ce scrutin « solennel » sera particulièrement suivie. Pour la plupart hostiles à l'augmentation de la CSG et à la mise sous condition de ressources des allocations familiales, souhaitant une mise à contribution plus marquée des entreprises, les élus du PCF, qui n'ont pas cherché à mettre en difficulté le gouvernement lors des débats, feront connaître leur position mardi. Ils devraient s'abstenir pour la majorité d'entre eux, lors du vote.

En attendant, vendredi, les députés ont porté de 15 à 20 milliards de francs le plafond des avances de trésorerie destinées au régime général de Sécurité sociale en 1998. Puis l'essentiel des discussions a été consacré aux amendements au rapport annexé. Celui-ci, qui a une valeur incitative, établit les priorités d'action en matière de protection sociale. Dominique Gillot (PS, Oise), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a fait inscrire au chapitre des chantiers 1998 « l'étude de l'attribution des allocations familiales dès le premier enfant ». Un geste vers Maxime Gremetz (PC, Somme), qui souhaitait voir cette mesure adoptée dans le projet de loi lui-même.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Gillot a fait adopter un amendement de précision au sujet de la diminution atténuée de l'allocation de garde d'enfants à domicile. Comme prévu, le taux de prise en charge des cotisations par l'AGED sera de 75 % - et non de 50 % - pour la garde d'un enfant de moins de 3 ans lorsque les ressources des ménages sont inférieures à 300 000 francs par an.

## L'ACTIVISME DE M. EVIN

Au cours du débat, Martine Aubry a indiqué que cette atténuation était une mesure « transitoire », afin de « donner le temps » à ces familles « de s'adapter ». En 1999, ces familles seront alignées sur le régime décidé pour les autres bénéficiaires de l'AGED, précisait par ailleurs les services du ministère de la solidarité vendredi soir.

Contre l'avis du gouvernement, les députés ont adopté un amendement de Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) affectant le produit de

la nouvelle taxe sur les tabacs, estimé à 1,3 milliard de francs, au financement d'actions de prévention concernant notamment la lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme et la toxicomanie. L'ancien ministre a en outre fait voter un amendement précisant que le gouvernement s'emploiera à « étudier la situation des infirmières et infirmiers libéraux » et s'attachera à « prendre en compte les spécificités de l'exercice de cette profession, notamment en milieu urbain ».

M. Evin a, enfin, fait adopter une disposition appelant à « une plus grande transparence » dans les relations entre l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et l'agence régionale de l'hospitalisation en Ile-de-France, version ultime, deux fois édulcorée, d'un premier amendement qui avait suscité l'émoi de l'Assistance publique.

Dans ses premières versions, l'amendement adopté par la commission des affaires sociales indiquait que « la compétence de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France sur l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) devrait être alignée sur le droit commun ». Dans l'exposé des motifs, M. Evin précisait, alors, que « rien ne justifie le caractère dérogatoire unique accordé à l'AP-HP ».

L'ancien ministre, qui a déclaré, en séance, avoir été « assailli de communications téléphoniques sur le sujet », a cité le conseil d'administration du 28 octobre de l'Assistance publique qui s'était alarmé de « l'amendement de la commission tendant à modifier le statut juridique de l'AP-HP ».

« Où a-t-on vu qu'il fût question de cela ? », a protesté M. Evin. « Ceux qui ont donné de mauvaises informations, ou n'ont pas expliqué ce qu'ils savaient pour avoir joué un rôle non négligeable dans la mise au point des ordonnances de 1996, sont particulièrement fautifs », a-t-il indiqué, désignant à mots couverts l'actuel directeur général de l'Assistance publique, Antoine Durrelman, ancien conseil social d'Alain Juppé à Matignon et l'un des principaux artisans de la réforme de la Sécurité sociale.

Pour autant, le maire RPR de Paris, Jean Tiberi, président de l'AP-HP, réaffirmait, vendredi, dans un communiqué, que le premier amendement Evin « visait à modifier profondément le statut juridique de l'AP-HP et aurait conduit, à terme, à son éclatement ».

Caroline Monnot

# La Guyane ne veut plus être une annexe des Antilles

ARIANE, et à part ça ? La Guyane : 91 000 kilomètres carrés, soit un sixième de la superficie de la métropole, ou encore l'équivalent du Portugal. Une commune, la plus vaste de France, Maripasoula, le long du fleuve Maroni, recouvre à elle seule un territoire équivalent à dix huit fois celui de la Martinique. La Guyane, c'est encore 160 000 habitants et un taux de croissance démographique de près de 4 % par an. La Guyane, c'est la fusée Ariane, et quelque 700 kilomètres de frontières

communes avec le Surinam et le Brésil.

Jugeant la situation locale trop explosive, en raison de l'incarcération de plusieurs militants syndicalistes et indépendantistes, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, avait renoncé, au mois d'août, à se rendre en Guyane, pour une première prise de contact.

Il avait préféré charger d'une « mission d'écoute et de propositions » l'un des anciens conseillers de Michel Rocard à l'hôtel Matignon, Jean-François Merle. Celui-ci vient

de lui soumettre un rapport qui remet assez vigoureusement en question le rôle de l'Etat dans ce département d'outre-mer. « C'est un rapport sans complaisance, qui rejoint notre analyse sur la démission de l'Etat, depuis de nombreuses années, en Guyane », s'est ainsi félicité le président (socialiste) du conseil régional de Guyane, Antoine Karam.

M. Merle regrette que, trop souvent encore, la Guyane soit considérée comme « une annexe » des Antilles. C'est ce lien de dépendance, en effet, qui avait alimenté la révolte des lycéens de Cayenne, il y a un an, et les émeutes qui s'en étaient suivies. C'est le même lien qui, au printemps, avait provoqué la colère de milliers de manifestants, et de nouvelles émeutes, après ce que les indépendantistes ont appelé la « déportation », en Martinique, à plus de 2 000 kilomètres de chez eux, de plusieurs de leurs militants.

En complément de la « crise de développement » qu'elle subit, M. Merle note que la Guyane est aussi victime d'une « crise de confiance politique » et d'une « crise identitaire et culturelle », qui fait que « la société créole n'est plus en situation de jouer son rôle de catalyseur du melting-pot guyanais ».

J.-L. S.

## Français sans papiers

Parmi quelques autres sujets de satisfaction, les maires des communes bordant le Maroni ont obtenu du secrétariat d'Etat à l'Outre-mer que le contentieux portant sur l'état civil soit prochainement réglé. Faute d'avoir été déclarée à leur naissance, soit par ignorance de la loi, soit en raison de l'éloignement de la mairie, plusieurs milliers de Guyanais, nés en France, sont actuellement privés de papiers d'identité. Conséquence pratique, parmi d'autres : ils ne peuvent circuler librement dans leur département. Faute d'effectifs, 2 000 à 3 000 demandes de jugements déclaratifs de naissance sont actuellement bloquées au tribunal de grande instance de Cayenne. Des magistrats métropolitains vont être envoyés en renfort.

Autre situation ubuesque : les habitants de l'endroit ne peuvent recevoir la télévision. Ce qui n'empêche pas l'administration de réclamer la redevance aux possesseurs de téléviseur qui ne peuvent se programmer que des cassettes vidéo...

- Jean-Noël Jeanneney : La demande sociale en question
- Emmanuel Laurentin : La fièvre hexagonale
- Nicolas Truong : Vérités et mensonges
- Pierre Vidal-Naquet : Tu ne jugeras point
- Jean Lebrun : Sources de malentendus
- Gérard Noiriel : Les pairs dans l'impasse
- Entretien avec Daniel Roche : Sur le métier
- Pascal Boucharde : Mais oui bien sûr, mais c'est Jeanne d'Arc
- Christian Amalvi : Des luttes passées, faisons table rase
- Isabelle Veyrat-Masson : Concubinage médiatique
- Entretien entre Jean-Luc Godard et Gilles Perrault : Résistance(s)
- Marc Dupuis : Portrait d'Alain Corbin, historien
- Bernard Soubrier : L'archiviste au service de l'histoire
- Hervé Hamon : Lettre ouverte à ceux qui n'aiment pas l'histoire...



## VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

Et aussi :

- Michel Serres : Augures
- Jean-Michel Gaillard : Les inspecteurs généraux en tournée
- Macha Séry : Musées, l'impossible démocratisation
- Menaces libérales sur l'école : débat avec Jean-Yves Rochex, Claude Mesliand, Agnès Van Zanten, Yves Meirieu
- Nathalie Mlékuz : Doctoriales, un coup de tonus pour les thésards...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Programmation militaire : une « révision » n'est pas exclue

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Alain Richard, a évoqué, pour la première fois, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, la perspective d'une « révision » de la programmation militaire 1997-2002 à l'occasion de la préparation, l'an prochain, du projet de budget 1999. Il faut, a-t-il expliqué, « vérifier la fiabilité » des données chiffrées de la programmation et « réfléchir à moyen terme sur la signification de la réduction des moyens de défense ».

Pour ce faire, le ministre a rappelé qu'il ferait connaître, fin mars 1998, les conclusions d'une « revue des programmes d'armement », qui est en chantier. Mais, a ajouté M. Richard, « si le niveau des ressources [financières] ne pouvait être rétabli » dans le budget 1999, à hauteur de ce à quoi s'engage la programmation, « il conviendrait alors de proposer une révision de la programmation ».

## DÉPÊCHES

■ ÉLYSÉE : Jacques Chirac recevra à déjeuner le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et les membres du bureau de l'Assemblée, au palais de l'Élysée, mercredi 5 novembre.

■ CANAL RHIN-RHÔNE : le Journal officiel du samedi 1<sup>er</sup> novembre publie un décret abrogeant la déclaration d'utilité publique du Canal Rhin-Rhône.

■ CANTONALE : les électeurs du canton de Grenoble-IV voteront le 30 novembre, et éventuellement le 7 décembre, pour élire le successeur d'Alain Carignon (*Le Monde* du 29 octobre).

■ MÉDECINS : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, recevront les syndicats de médecins libéraux, à partir du 12 novembre, pour évoquer la réforme de la Sécurité sociale.

■ CFPD : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFPD, a déclaré, vendredi 31 octobre sur RTL, que les 35 heures ne sont pas « une avancée sociale au sens de 1936 ou même au sens de ce qui s'est passé en 1982 », mais « un levier au service d'une meilleure compétitivité de l'entreprise ».

■ FO : le secrétaire général de Force Ouvrière, Marc Blondel, s'est dit « berné, comme M. Gandois », vendredi 31 octobre à Albi, par les reculs du gouvernement sur le seuil d'application des 35 heures dans les entreprises, et a demandé qu'on revienne au seuil de dix salariés.

**JUSTICE** Le procès de Maurice Papon a repris, vendredi 31 octobre, devant la cour d'assises de la Gironde, après plus d'une semaine d'interruption due à l'état de santé

de l'accusé. Après les témoignages liés à l'examen de la personnalité de M. Papon, la cour a consacré cette journée à la première partie de l'analyse historique des faits qui lui

sont reprochés. ● **DEUX HISTORIENS** se sont succédé à l'audience. L'Américain Robert Paxton, spécialiste de l'Occupation, s'est inscrit en faux contre l'idée selon laquelle « on au-

rait proportionnellement sauvé plus de juifs en France que dans d'autres pays ». ● **Henri Amoureux** a livré une vision plus indulgente, en insistant sur « l'épaisseur d'ignorance »

qui régnait dans la France de 1940. ● **LA DÉFENSE** de Maurice Papon a contesté à nouveau la validité de témoignages d'historiens dans un tribunal.

## Deux visions de l'histoire et de Vichy s'opposent lors du procès Papon

Après une semaine d'interruption, la cour a entamé l'analyse du contexte des faits en entendant deux historiens : l'Américain Robert Paxton et le Français Henri Amoureux. La défense a une nouvelle fois contesté l'utilité de ces témoignages

### BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Une semaine sans débat et puis, soudain, une atmosphère si studieuse... Chacun a pris son stylo : la cour et les jurés, le parquet général, les parties civiles. Seul l'accusé n'a pas bougé. Vers l'entrée des témoins, un CRS fronce les sourcils pour mieux entendre. A la barre, Robert O. Paxton, soixante-cinq ans, professeur d'histoire à l'Université Columbia (New York), livre en cinquante minutes des « grandes lignes » du fruit d'une vie universitaire de recherches sur le régime de Vichy.

Dans les années 70, l'historien donna un véritable coup de fouet à l'historiographie de l'Occupation. Mais d'emblée, il prévient : « Je n'ai pas travaillé dans les archives départementales de la Gironde, ni sur la carrière de Maurice Papon. »

Puis l'historien, chronologiquement, développe ses thèses consignées dans *La France de Vichy* (Seuil, 1973) ou *Vichy et les Juifs* (Calmann-Lévy, 1981). L'armistice ? Le point de rencontre de « deux stratégies d'occupation convergentes » : celle des Allemands, qui voulaient faire administrer la France par les Français par souci d'économie ; celle de Vichy, qui reposait, d'une part, sur la révolution nationale qui avait pointé les juifs parmi les responsables désignés de la défaite et, d'autre part, sur la volonté de « faire entrer la France dans la Nouvelle Europe contre une amélioration des conditions de vie des Français ».

Robert Paxton évoque le « changement important » de 1941-1942, lorsque l'extermination des juifs, y compris en Europe occidentale, fut décidée. Il campe les accords Oberg-Bousquet – du nom du chef supérieur des SS en France et du nouveau secrétaire général à la police française – qui, le 2 juillet 1942, scellèrent la participation de l'administration et de la police française aux déportations, y compris

en zone sud non occupée. Il rappelle l'obsession vichyste : négocier « davantage de responsabilités » pour la police et l'administration.

« C'est là l'engrenage fatal », lâche l'historien, qui estime que les Allemands (« 60 000 hommes dédiés au maintien de l'ordre ») n'auraient pas pu tout faire à eux seuls. L'historien évoque, bien entendu, les réticences françaises, lorsque, sous la pression de l'opinion, Laval, président du conseil, s'oppose, en août 1943, à la dénaturalisation des juifs demandée par l'Allemagne. Mais il s'inscrit totalement en faux contre l'idée selon laquelle, en France, « on aurait proportionnellement sauvé plus de juifs que dans d'autres pays ». « Le civisme de beaucoup de Français » excepté, « la France de Vichy a rendu les juifs plus vulnérables », répète-t-il inlassablement, citant les fichiers français et les lois antijuives qui fixèrent l'exclusion.

Alors, le professeur aux cheveux blancs en termine avec son exposé, quand, du banc de la défense, M<sup>e</sup> Varaut bondit. Feuille en main, l'avocat prend appui sur les premiers mots de la déposition : le témoin a déclaré ne rien connaître ni des faits ni de l'accusé. Or le code de procédure pénale, dit-il, dispose que « les témoins déposent uniquement soit sur les faits reprochés à l'accusé, soit sur sa personnalité et sur sa moralité » (art. 331). Il souhaite donc qu'il lui soit « donné acte » des propos du témoin qui, si on suit l'homme de droit, n'en est donc pas un. Sèchement, le président Jean-Louis Castagnède refuse.

Dans le prétoire, la question de l'utilité des historiens entretient cependant des remous incessants, devant Robert Paxton silencieux. M<sup>e</sup> Varaut entend faire du refus du président un incident de contentieux. L'avocat général Marc Robert estime la demande « ni recevable ni sérieuse ». La cour se donne jusqu'à lundi pour trancher.

Puis Robert Paxton, pendant une



ROBERT O. PAXTON, HISTORIEN

heure et demie, est soumis à une longue batterie de questions éparpillées, tant du parquet général que des parties civiles, sur les lois antijuives ou la nature du régime de Vichy. M<sup>e</sup> Varaut ne perd pas moins son idée : « Ne pensez-vous pas, comme l'a écrit votre collègue Michaël Marrus [coauteur avec Robert Paxton de *Vichy et les Juifs*], que l'histoire se raconte mieux dans les salles de classes que dans les prétoires ? » « Un historien ne juge pas, répond le professeur. Il a un rôle à jouer précis, authentique : celui de fournir un contexte. »

Mais Maurice Papon n'est pas de cet avis : « Monsieur le professeur (...) est dans la contradiction ! Si l'historien ne juge pas (...) comment la Révolution [peut-elle être toute autre] depuis que M. Furet en a par-

lé ? L'histoire, c'est comme la science. Une matière extrêmement fluide et difficile à appréhender. » Puis il ajoute, rebondissant sur une parole entendue : « Je note avec satisfaction qu'un document comporte plusieurs lectures. C'est ce que nous aurons l'occasion, je crois, de démontrer au cours des débats. » En écrivant et « modeste journaliste », Henri Amoureux, soixante-dix-sept ans, ancien directeur général de *Sud-Ouest* (de 1968 à 1974) et de *France-Soir* (1975), auteur d'une imposante *Grande histoire des Français sous l'Occupation*, vient alors dire « toute la vérité », et précise : « La vérité ne va pas sans la complexité. On ne peut pas écrire l'histoire en noir et blanc. » Les jurés écoutent, mais, cette fois, ont posé devant eux stylos et crayons.

L'écrivain, qui partage avec M<sup>e</sup> Varaut, son « collègue », l'honneur d'être membre de l'Académie des sciences morales et politiques, veut insister sur l'« épaisseur d'ignorance » qui régnait, selon lui, dans la France de 1940, soumise au « traumatisme » de la défaite et essentiellement préoccupée par ses moyens de subsistance. Dans une déposition nourrie de digressions et d'anecdotes, M. Amoureux livre une vision infiniment plus indulgente que celle de son prédécesseur à la barre, et s'interroge sur les silences de différents « éveilleurs de conscience » – journaux clandestins, radio, général de Gaulle – pour démontrer que « l'on ne savait pas » quel était le sort final des déportés. Il rapporte qu'en trois ans treize interventions seulement sur le sujet ont été diffusées au sein

des émissions françaises biquotidiennes de la BBC.

Mais s'il les accepte pour l'opinion, le procureur général Henri Desclaux semble trouver les excuses un peu courtes lorsqu'elles sont censées s'appliquer aux fonctionnaires de Vichy. « C'est sûrement très mal d'avoir donné la police française (...), finit par dire Henri Amoureux. Bien entendu, c'est affreux. Il ne fallait pas mettre la main dans cet engrenage (...), le corps y passe et l'âme avec le corps. » Puis, progressivement, alors que le té-

aveu. « A vingt et un ans, on n'écrit pas des éditoriaux, vous savez ! », répond-il. Mais M<sup>e</sup> Gérard Boulanger renchérit : « Saviez-vous que La Gironde populaire, communiste, vous avait mis en cause en 1949 en disant que vous aviez été suspendu six mois de carte de presse ? » Henri Amoureux proteste et sort sa carte professionnelle pour témoigner de son ancienneté. Il affirme qu'il n'a jamais subi d'interdiction. « Il y avait un conflit entre rédactions. Je devrais rappeler (...) que dans l'Humanité, on appelait Hitler « M. Hitler » jusqu'à l'invasion soviétique. »

Le président Castagnède entend écourter les débats et indique qu'il n'acceptera plus de questions qui mettront en cause le témoin. M<sup>e</sup> Boulanger s'indigne de la décision, qu'il considère comme une censure, et quitte la salle. Le président Castagnède semble ne pas trop comprendre : « Je crois que tout le monde est fatigué », dit-il, en rappelant l'âge du témoin, qui dépose debout depuis deux heures et demie, et de l'accusé tout juste sorti de sa maladie. D'autres avocats protestent. En vain. Tandis que M<sup>e</sup> Varaut s'indigne de la mise en cause du journaliste-écrivain et abandonne ses questions.

La salle d'assises se vide alors définitivement. Flottent encore cependant quelques paroles, qui ont été lues par le bâtonnier Bertrand Favreau. S'adressant à Henri Amoureux, le conseil de la Ligue des droits de l'homme s'inquiétait de savoir si l'homme de radio qu'il a été avait souvenir de l'un des treize textes diffusés sur le service français de la BBC entre 1942 et 1944. Le 8 juillet 1943, après 21 h 30, rappela-t-il, Paul Bouchon s'interrogeait ainsi dans la célèbre émis-

Robert Paxton rappelle l'obsession vichyste : négociateur « davantage de responsabilités » pour la police et l'administration.

« C'est là l'engrenage fatal »

### INSTANTANÉ UN CONVALESCENT IMPASSIBLE

Bien sûr, il n'y a d'abord eu d'eux que pour lui. Maurice Papon le malade, Maurice Papon le convalescent. Après une bonne semaine d'absence pour cause de pneumopathie, il arriva, comme d'habitude, une poignée de minutes avant la sonnerie, avec discrétion.

La justice a fait pour le mieux. Pour que l'accusé n'ait pas froid, dans son box, un convecteur électrique portatif a été installé. Puis un nouveau fauteuil, plus large, plus confortable – comme celui des jurés – l'attendait.

Maurice Papon s'y installe, prépare devant lui, selon son rituel, une feuille de papier, un stylo. Inattentif à la salle, il fixe le premier témoin, l'historien américain Robert Paxton. Impassible, bras croisés, ou visage calé sur les poings, il ne toussé pas. De temps en temps, à portée de main gauche, l'ancien haut fonctionnaire de Bordeaux saisit un flacon de médicament, qu'il porte à ses lèvres.

Puis, lorsque Henri Amoureux dépose, Maurice Papon a remis son Loden vert sur ses épaules, qui lui donne des allures de vicomte anglais. Il tapote le rebord de sa tablette, comme impatient d'en finir. L'audience de reprise est longue. Plus de six heures. On le voit un instant s'assoupir. Mais il serait faux

de croire qu'il perd les débats. A deux reprises, M<sup>e</sup> Alain Jakubowicz pointe des documents qu'il entend contester plus tard. Il se penche alors énergiquement vers ses avocats pour qu'ils coupent court à la discussion.

Enfin, Maurice Papon n'oublie toujours pas qu'il a la parole en dernier et, même pour trois mots, sait encore en faire usage : « J'ai entendu cet après-midi de la part des parties civiles beaucoup d'interprétations vicieuses, beaucoup de calomnies, beaucoup de mensonges, dit-il sans gêne particulière dans la diction. Je me réserve, quand le calendrier s'y prête, d'y répondre point par point. »

J.-M. Dy

## Mériadeck, le « ghetto ouvert », berceau de la solidarité des accusateurs

### BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Il y a, peut-être, des lieux où souffle la liberté. Comme ce quartier de Mériaudeck, dans le centre de Bordeaux, dont sont originaires quelques-uns des principaux accusateurs de Maurice Papon : Michel Slitinsky, Maurice-David Matisson, Juliette Benzazon, Esther Vogiel. Il serait, certes, réducteur, de résumer ce procès à un combat entre le haut fonctionnaire couvert d'honneurs et ces enfants pauvres d'un quartier cosmopolite. « Ce que je suis aujourd'hui, ce que je fais dans l'affaire Papon, je le dois à mon enfance à Mériaudeck, estime pourtant Maurice-David Matisson, c'est là que sont les racines de mes convictions universalistes. » « Pour l'enfant que j'étais, ajoute-t-il, Mériaudeck donnait un spectacle tout à la fois tragique, par sa violence, ses bagarres, ses prostituées, et formidable par sa solidarité humaine. »

Gérard Boulanger, l'avocat de la plupart des parties civiles, explique

que, sans la solidarité des gens de Mériaudeck, il n'aurait peut-être pas mené à bien son combat. « Slitinsky, explique-t-il, m'a tout de suite expliqué que Matisson nous aiderait. « Tu comprends, m'a-t-il dit, nous avons joué aux billes ensemble. » Et même si, aujourd'hui, les deux hommes ne sont pas tout à fait d'accord sur la manière de mener la bataille, rien ne pourra ébranler leur conviction.

Le quartier doit son nom à Ferdinand Maximilien Mériaudec de Rohan, archevêque de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, originaire de Bretagne, et propriétaire des lieux. Dans cet endroit, les indigents avaient l'autorisation de vendre ou d'acheter ce qu'on n'appelait pas encore de la brocante. Progressivement, Mériaudeck a accueilli tous les émigrés du monde. Qu'ils arrivent de Lettonie comme les parents de Maurice-David Matisson, de Sidi Bel Abbès, comme ceux de Juliette Benzazon, ou de Charentes comme Etienne Marchesson, le

percé du vice-président de l'Amicale des anciens de Mériaudeck, qui avait un petit commerce de livres et de disques. « Mon père, raconte Tony Marchesson, a été emprisonné pendant trois mois au fort de Hâ pendant la guerre car il vendait des livres considérés comme de la propagande antinazie. »

« Ce n'est pas une image, raconte un témoin de l'époque, mais toutes les nationalités, toutes les races,



La fontaine de Mériaudeck.

toutes les religions se mêlaient à Mériaudeck. » « J'ai partagé le profond désarroi et la grande solidarité des gens de peu », ajoute Maurice-David Matisson. Il se souvient, par exemple, de cette femme marocaine dont le mari était devenu fou et qui s'était retrouvée sans aucune ressource avec ses sept enfants. « Un chapeau a surgi, on ne sait d'où, il a fait le tour de la place et chacun y a mis son billet. »

### COMMUNE LIBRE

Mériaudeck, qui s'est instituée commune libre, a ses vedettes. Des filles de petite vertu et de grand cœur, qui achètent des tabliers pour les enfants malheureux, le maire, surnommé « le Parisien », ou « Nénette », marchande des quatre saisons, qui vit toujours. S'ils acceptent, et pour cause, tous les étrangers, les Mériaudeckois n'aiment pas beaucoup « ceux de la Bastide ou des Capucins », d'autres quartiers de Bordeaux, et le leur font comprendre au cours

de bagarres mémorables. Dans *Un village nommé David* (Balland, 1974), Albert Semto raconte l'amitié d'un petit enfant juif de Mériaudeck et d'un clochard agrégé de lettres.

Dans ce « ghetto ouvert », comme l'appelle joliment Juliette Benzazon, les lois antijuives de Vichy sonnent comme un tocain annonciateur des pires malheurs. « Il faudra le port de l'étoile jaune pour que nous soyons distingués des autres », explique Juliette Benzazon, dont douze proches ont été exterminés dans les camps. « Papon faisait faire ses rafles la nuit, dit-elle, car, si le gens de Mériaudeck avaient vu, ils s'y seraient opposés. » Lucienne Barsoulet, la fille de « Nénette », se souvient : « Souvent, le matin, on entendait dire : cette nuit, ils ont pris untel ou untel. Je me souviens d'une petite fille, qui avait mon âge, Rachel Levy, qui était tellement belle ! »

Mériaudeck sort meurtri de la guerre. Une autre menace s'an-

nonce : la folie architecturale des années 60. A Bordeaux, elle sera menée par Jacques Chaban-Delmas, pourtant l'enfant chéri du lieu, qui n'avait qu'à traverser une rue pour passer de sa mairie à la grand-place du quartier. On a même songé à le débaptiser pour le nommer « l'An 2000 ». L'idée a été abandonnée. Pendant dix ans, le quartier sera progressivement détruit pour laisser place à un ensemble – bureaux, HLM, centres commerciaux –, verrue hideuse au centre d'une ville par ailleurs si protégée. Les habitants ont été reclassés dans les cités de la banlieue de la ville. L'Amicale des anciens de Mériaudeck a cependant retrouvé la fontaine qui trônait au milieu de la place et imposé de la réinstaller près de son emplacement initial. Elle organise aussi des rencontres entre les anciens du quartier. On y rit et on y pleure en même temps.

José-Alain Fralon



## HORIZONS

ENQUÊTE

**A** l'intérieur du relais routier du Mont-Saint-Michel, situé sur la RN 77, à la sortie de Châlons-sur-Marne (Marne), Jacky, le serveur, s'est pris un verre d'eau par Jeannette, la caissière, qui avertit : « Jacky, je te préviens, si tu continues à m'emmerder, je recommence ». Stéphanie, l'autre serveuse, essaie de faire sursauter Claude et Pinpin, deux routiers, vieux briscards de la CFDT, en leur lançant : « Vous allez vous geler, dehors, lundi ». Pinpin cherche un stylo feutre pour corriger le bas filé de Stéphanie tandis que Philomène, troisième serveuse, chante, sur l'air de *A la claire fontaine* : « A la CGT, m'en allant promener, j'y étais bien défendue », répète une nouvelle fois « à la CGT », attend les réactions, cherche en vain d'autres rimes, éclate de rire. Un client applaudit. Claude, le militant de la CFDT, marmonne dans sa barbe avec le sourire : « Qu'est-ce qu'une Portugaise vient nous emmerder. » « Vous avez été contents de nous avoir, nous, les immigrés », répond sur le même ton Philomène. Stéphanie arrive avec les cafés, en ayant jeté les sucres enveloppés dans les tasses. Il fait nuit dehors et chaud à l'intérieur. Jacky, encore aspergé d'eau, regarde à la fenêtre les véhicules passer et dit : « Encore un camion. »

On a peint le Mont-Saint-Michel sur un mur, ici, en pleine Champagne. Stéphanie apporte le plat du jour à Claude qui lui demande : « Ça se mange, ça ? » « Non, c'est pourri depuis quinze jours. Tu vois bien, y a le ver, là », dit-elle en désignant le beurre d'escargot fondu sur la viande. On s'aime bien ici. Jour après jour, Huguette, la patronne, essaie d'en savoir plus. « Alors, dis-moi Claude, lundi, j'apporte les couvertures ? » Claude murmure « mouais ». Jour après jour, le vieux militant fait de moins en moins de mystères. « Ça va se faire, que veux-tu... c'est pas que ça nous fasse plaisir. » Sur les poutres du restaurant sont encore collés les badges de la CFDT de l'année dernière. Un tableau représente un camion sous l'inscription « Solidarité », souvenir du barrage qui s'était tenu juste devant chez Huguette, l'an passé. « C'était extraordinaire », acquiesce la patronne. Pinpin se remémore les nuits blanches, les heures à écouter, à rassurer les chauffeurs, à garder son calme, rester ferme et « tenir, tenir ». « La grève, dit-il, c'est un vrai turbin. »

Le voilà Pinpin à bord de son camion. Ce matin, il a dit au revoir à sa fille âgée de douze ans, ne lui a pas précisé s'il revenait ce soir ou dans quatre jours car il ne le sait pas. « C'est le dispatcheur de Metz qui décide, je ne dois l'appeler qu'une fois ma journée terminée. » Son camion, il l'appelle le cargo. Tout neuf, douze mètres de long, un déodorant à la lavande près du volant, un jean et un petit sac de voyage posé sur la couchette à l'arrière. « Brrr, c'est pas un temps à mettre une gamine dehors », s'exclame Pinpin - de son vrai nom, Dominique Cutxan -, en faisant le plein (320 litres de gazole). La cabine est équipée d'un téléphone portable, d'une radio CB et, ce matin, « l'ordinateur de bord cuisine », remarque-t-il en entendant le son d'une alarme. « L'ampoule du stop arrière est grillée », indique l'écran. Le poids lourd négocie les pentes de la Marne, le moteur est bloqué à 88 km/h, « le patron envisage de descendre la limite à 82 km/h pour économiser le gazole. Aujourd'hui, tu fais un détour de 10 km et on te demande des comptes. »

Pinpin s'approche de la centrale d'achat des centres Leclerc, gigantesque gare routière. « On va se présenter, on va voir comment ils sont lunés. » Le chauffeur cherche son agenda, un rapport, des feuilles volantes. « C'est du boulot de secrétaire, maintenant. Faut tout noter : le relevé d'heures, de gazole, de poids, les distances parcourues, à vide, en charge. » Pinpin regarde les manutentionnaires aller et venir sur les quais : « Ce sont des ouvriers comme nous. Des fois, y a des coups de gueule. » Ce matin, on plaïsante.

« Alors, il paraît que vous allez nous encercler », teste un employé. Pinpin ne dément pas, regarde les stocks. « Eh oui, les gars. Pour dimanche, vous nous ramenez des conserves, des merguez, des palettes et de l'huile de vidange pour le feu, fait-il mine d'ordonner. Et pis, un



Lors du conflit de 1996, à Dax, dans les Landes, les transporteurs routiers bloquent la circulation.

## Ras-le-bol de routier

**Pinpin, routier de Troyes, tire le diable par la queue et n'en peut plus des rythmes imposés par les patrons. Près d'un an après le mouvement de l'hiver 1996, il juge toujours les salaires insuffisants. Paroles d'un chauffeur cédétiste bien décidé à reprendre le combat**

*p'tit coup de sauvignon pour nous réchauffer.* » Un employé lui lance : « J'espère que vous allez niquer les Espagnols. » Pinpin : « On va niquer tout le monde. » Un autre manutentionnaire, plus parternaliste : « L'année dernière, qu'est-ce que vous avez obtenu ? Rien. Alors tu vois... » Puis sur un ton plus camarade : « Tu sais, mon beau-père, il a une Dyane orange, il en a besoin pour aller travailler. Faudra le laisser passer. » « Mais puisque je te répète que les barrages sont filtrants, il passera, le beau-père », répond Pinpin. Celui-ci croise un collègue qui part livrer à Troyes, la ville où il

plusieurs magasins, ils se font au moins 8 millions de francs par an. »

Pinpin écoute, un autre chauffeur fait comprendre qu'il ne pourra pas faire grève et dit, les patrons, les employés, ça a toujours été comme ça. « Non, on nous fait peur, s'enflamme le chef d'équipe. A longueur de journée, on veut nous faire croire qu'on est bien loti, que les gens ailleurs sont en train de crever. Pourquoi payer un ouvrier 8 000 francs quand il travaille pour 5 000 ? Ça marche, on est là, tous les matins, on est en train de se faire bouffer. D'abord par le pied, le mollet, la jambe. On crève petit à petit.

dans son cargo à lui. « Le flux, c'est nous, je te dis pas le bordel que ça provoque dans une industrie si t'as une panne d'oreiller. La pression, elle est sur nous, sur la route. Maintenant, il faut être au top des tops. » Tenir les délais, consommer le moins possible de gazole, dormir à moins de cent kilomètres de chez soi dans le camion, travailler ainsi pendant quatre jours sans rentrer à la maison pour être réactif aux commandes, à la merci du « dispatcheur de Metz », l'ordonnateur des flux.

Pinpin dit qu'il n'est pas là pour « refaire le monde ». « Pour l'instant, c'est pas dans nos moyens. Y en a bien qui ont essayé », rigole-t-il. Son camion s'approche de Troyes, sa ville. Pinpin saisit la CB. « Sissi, alerte, Sissi, réponds-moi ». Sissi, nom de code de sa femme, ne répond pas. Elle travaille à la Serenam, « chauffeur » elle aussi, toutes les nuits de 20 h 30 à 5 h et l'après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30 (une semaine sur deux). « On revient de loin. Elle a été au chômage pendant quatre ans. On a 7 500 francs à rembourser chaque mois pour la maison. On a quatre enfants. » Le mois dernier, avec ses frais, Pinpin a touché 9 400 francs pour 200 heures. Cette semaine, il finit par le dire, il est parti avec « 90 francs en poche. En ce moment, on est raide, raide ». Pinpin poursuit : « Sissi, Pinpin appelle Sissi ». En vain. Il est obligé de poursuivre sa route.

**D**ANS le baraquement qui lui tient lieu de bureau syndical, Claude Nivelet, le délégué CFDT, s'entretient au téléphone avec son patron : « Disons-le : lundi, je suis en mouvement. Je suis quelqu'un de discipliné, si ma centrale syndicale me dit d'y aller, j'y vais. Je suis peut-être con mais c'est comme ça ». Derrière son bureau, des photos de ses vieux camions lui rappellent le temps où il dormait « dans la cabine comme un clodo, entouré de cartons pour se protéger du froid » quand il sillonnait la Suède, la Pologne, la Tchécoslovaquie. « La désinvolture des entreprises qui ne respectent pas le contrat de progrès se retourne contre elles maintenant. Je sais, ça pénalise les entreprises qui

font du social, dit le délégué à son patron. Mais on se bat pour la défense du transport, pour que cette profession soit reconnue. » Puis poursuivant, en homme d'expérience : « Si nous, organisation syndicale, on laisse déborder, avec l'anarchie totale, la violence sur les personnes et les biens, on aurait une responsabilité. On a un devoir d'encadrement, de solidarité mais d'encadrement », répète le syndicaliste.

Le patron, à l'autre bout du fil, semble acquiescer. Claude Nivelet raccroche, grommelle qu'on n'a pas le droit « d'être individualiste, qu'il faut encore croire au collectif ». Son entreprise, Innocenti, qui emploie 600 personnes, filiale du groupe anglais TDG (9 500 salariés), est plutôt dans le peloton de tête des transporteurs dans le domaine social. Les salaires n'y sont pas très éloignés de ce que demandent les syndicats à la table des négociations : 10 000 francs pour 200 heures de travail, soit, en tenant compte de la majoration des heures supplémentaires, 38 francs l'heure ! Le syndicaliste comme son patron déplorent que les chargeurs soient les grands absents de la négociation. Dans la course à la compétitivité, ce sont eux qui imposent aux transporteurs une baisse des prix. « Aujourd'hui, un commercial va chez un client pour négocier une hausse de 1 % de nos tarifs, il repart avec une baisse imposée ou une menace d'appel d'offres », explique Jean-Marie Felten, directeur de secteur Innocenti. « Face aux chargeurs, notre profession est mal organisée, on se comporte comme des pleutres face à eux et chacun essaie de tirer son épingle du jeu », renchérit Claude Faucheron, directeur de l'entreprise. Pinpin, lui, dit que les chauffeurs « sont au bout de la chaîne, ils paient les pots cassés ».

Au Relais du Mont-Saint-Michel, Stéphanie n'a pas perdu de sa bonne humeur. « Bon appétit ! dit-elle. Je me retiens pour ne pas dire : bande d'abrutis. » Aux côtés de Claude et de Pinpin, des collègues racontent comment ils roulaient à deux pendant trente heures quand ils transportaient des voitures : « On faisait 23 000 km par mois payés 10, 12 000 francs, frais compris. » Un autre connaît une

petite entreprise qui « envoie ses gars en Russie, ils dépassent à peine les 10 000 F pour 250, voire 300 heures ». Au bar, un chauffeur de Bourges raconte qu'un ami gagne 6 400 francs pour 203 heures. « Les petits patrons se sont hissés à bout de bras. Ils exigent de leurs employés la même chose. Ils sont prêts à tout, à faire utiliser deux disques à leurs chauffeurs, ou à les trafiquer avec des stabiloboss. »

**G**ILLES, 35 ans, ancien ouvrier sidérurgique à Longwy, arrive au Relais : « Je suis dégoûté, je suis parti depuis lundi, je reviens chez moi samedi. Aujourd'hui, je me suis présenté à 7 heures du matin, on m'a fait attendre jusqu'à 18 heures pour charger mon camion de pièces automobiles. Les mecs, à l'usine, ils m'ont parlé comme si j'étais un chien. Lui aussi explique qu'il ne peut pas faire grève. Tout juste se laissera-t-il bloquer à un barrage, en espérant que le patron continuera de le payer. Huguette, la patronne du Relais, dit qu'il n'y a plus la « belle entente » comme autrefois : « Maintenant la moitié des chauffeurs restent manger dans leur camion. Ils essaient de faire des économies sur leurs frais. »

L'année dernière, au relais routier, les chauffeurs avaient fait le service pendant la grève, d'autres préparaient les cafés, étaient à la plonge. Certains jours, Huguette avait proposé des repas gratuits. « Il y avait une dignité incroyable », se souvient la patronne. Claude et Pinpin, eux, sont prêts pour un nouveau conflit. En 1995, ils avaient constitué un barrage avec une vieille R5 et un tracteur. Les camions s'étaient agglutinés et avaient fait le reste. L'année dernière, ils étaient mieux organisés. Pour dimanche prochain, ils semblent sereins. « On verra la météo. S'il gèle, faudrait pas que les camions arrivent comme des balles de fusil. » Claude et Pinpin ne sont pas du genre à se précipiter dans les fossés. A quelques heures de l'ultimatum, ils se disent seulement : « Putain, on va encore une fois se faire engueuler par le banquier. »

Dominique le Guilledoux

« Tu crois que ça m'arrange, moi, de faire grève ? L'année dernière, on a mis six mois à s'en remettre. Les notes de cantine de la petite, il a fallu les repousser »

Pinpin, camionneur

habite : « Tu vas aller voir ma femme, enfoiré, blague-t-il. N'oublie pas de mettre cent balles sous le cendrier avant de partir ! »

Pinpin charge dix-neuf palettes de fagnés à micro-ondes, de téléphones, de magnétoscopes puis conduit son camion à l'entrepôt des chocolats. Le vent souffle, de part et d'autre, et plus personne ne tient bien longtemps dans le hangar. « Pas possible, cette caillante ! », s'exclame un préparateur, le visage violacé, en poussant ses caisses de « Papillotes Folies Bergère ». Un jeune chef d'équipe encourage Pinpin et dit « et nous, si on pouvait la faire, la grève... » Il charge le camion et il parle en même temps et on ne peut plus l'arrêter : « Y en a marre de gratter comme des charlots. Les gens, ici, ils viennent au boulot, ils savent qu'avec leurs 5 000 balles ils n'y arriveront pas. A la fin du mois, faudra choisir entre une paire de pompes pour le gosse et un bifteck. Je connais des gens qui, le samedi, n'ouvrent pas leur boîte aux lettres, par peur de passer un mauvais week-end. Et, eux, les patrons, on voit le fric qu'ils gagnent. Certains roulent en Ferrari. D'autres, on a calculé, ils sont propriétaires de

Les patrons, ils ont le meilleur syndicat du monde, c'est le crédit. Ils nous tiennent comme ça. Ce n'est plus une question de politiques. On n'en est plus à aller dans la rue et faire gentiment griller des merguez. Non, faudrait carrément aller leur péter la gueule à tous ceux qui retiennent leur pognon. Leur dire : « Arrêtez de nous prendre pour des jambons. » On va pas vivre vingt ans comme ça, sinon je me mets une balle dans le tronc », poursuit le chef d'équipe, une sorte de pistolet à la main, servant à saisir les codes-barres des marchandises livrées. Le jeune révolté remplit ses bordereaux de livraison en écoutant Fun Radio. Ici, tout est informatisé. Pinpin charge ses chocolats, essaie de convaincre son collègue récalcitrant : « Tu crois que ça m'arrange, moi, de faire grève. L'année dernière, on a bouffé des patates, on a mis six mois à s'en remettre, les notes de cantine de la petite, il a fallu les repousser ».

Pinpin prend la route pour Romilly-sur-Seine (Aube). A la radio, les flashes d'information précise l'ampleur de la crise financière en Asie. Pinpin parle de son boulot, des flux tendus, des stocks qui ne sont plus dans les entrepôts mais

# Les « quatre-vingts » contre Pétain

Fin de la débâcle : à Vichy, 666 députés et sénateurs ont été réunis à la hâte pour voter les pleins pouvoirs à « M. le Maréchal de France Philippe Pétain, président du conseil », pour promulguer une nouvelle Constitution. Seuls 80 parlementaires ont protesté pour sauver la République

**L**A III<sup>e</sup> République a fait hara-kiri le mercredi 10 juillet 1940 dans la salle de théâtre du grand casino de Vichy. Tristement, lâchement, dans l'indifférence d'un pays dépecé qui avait bien compris que la messe était dite depuis l'armistice du 22 juin demandé par Pétain pour liquider la « Gueuse » et tenter de sauver l'honneur des chefs militaires, seuls fauteurs du désastre.

L'Assemblée nationale – c'est-à-dire l'addition de la Chambre des députés et du Sénat, soit 666 parlementaires présents sur les 852 du temps normal, rescapés de la tourmente et convoqués en hâte – a adopté ce jour-là l'article unique d'un projet de loi constitutionnelle déposé le 9 juillet, dit le *Journal officiel*, « par M. Pierre Laval, vice-président du Conseil, au nom de M. le Maréchal de France Philippe Pétain, président du Conseil ».

Trois phrases ont suffi pour aller droit au but : « L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'Etat français. Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées. »

Dès le lendemain 11 juillet, Pétain, fort de ce blanc-seing, fera un coup d'Etat plus franc en déchirant ce texte : il décidera seul d'instaurer son Etat français, effacera le mot de République, remerciera les deux Assemblées et se promettra de ne jamais demander par un vote leur avis aux Français.

Ce jeudi donc, juste avant 19 heures, le président du Sénat Jules Jeanneney, qui préside à la cérémonie funèbre, a lu le résultat du dépouillement du scrutin. Votants, 649. Majorité absolue, 325. Pour l'adoption, 569. Contre, 80. L'Assemblée a donc cédé plus que massivement, malgré en outre 20 abstentions volontaires, dont celles d'Herriot et de Queuille.

Laval, aux anges, lance sous les applaudissements : « Messieurs, au nom du maréchal Pétain, je vous remercie pour la France ! » Seul Marcel Astier, sénateur de l'Ardèche, un des « quatre-vingts », ose crier un « Vive la République, quand même ! », aussitôt balayé par le copieux « Vive la France ! » du lâche soulagement. Puis chacun s'égailla, à l'exception de l'Auguste de service, Chambonnet, un obscur vétérinaire sénateur de la Creuse et si bonne bête parlementaire qu'il se met aussitôt, dit Jeanneney dans son *Journal*, à signer des cartes postales à ses électeurs, pour leur annoncer la joyeuse nouvelle.

Jeanneney, lui, l'opposant désespéré, qui s'est abstenu au titre de président de séance, qui a dû enregistrer à contre-cœur la hâte des lavalistes à interdire tout débat (Vincent Badie, porte-parole des « quatre-vingts », n'a pas pu expliquer leur vote), quitte la salle en ruminant le mot « entôlage ».

Oui, ce fut un entôlage, mais de

messieurs prêts à se faire rouler et atones sur l'essentiel. Certes, il est faux de dire que ce fut la Chambre du Front populaire qui aurait donné ce jour-là tous les pouvoirs à Pétain en cédant à Laval. Manquaient en effet à l'appel les 61 communistes déchus de leurs mandats depuis janvier, les 27 parlementaires embarqués sur le *Massilia*, piégés à Casablanca et dont Herriot a lu en séance le télégramme rageur. Il faut rappeler en outre que les sénateurs, très à droite, ont déjà par deux fois renversé Blum et, enfin, que beaucoup d'élus errent encore, ou se terrent chez eux, débris parmi d'autres d'une fin de débâcle (ainsi, Paul Reynaud, victime d'un accident de la route, a pu siéger péniblement le 10 au matin, mais a dû soigner l'après-midi ses plaies rouvertes).

**Une forte majorité de ces élus sont pétrifiés de trouille, incapables même de s'empoigner vraiment pour au moins témoigner**

Mais il est tout aussi vrai qu'après un mois de pérégrinations et d'impuissance, une forte majorité de ces élus sont moins revanchards qu'abasourdis, « vidés », privés de ressort par la popularité de Pétain. Au vrai, ils sont le plus souvent pétrifiés de trouille, incapables même de s'empoigner vraiment pour au moins témoigner. En bref, ils ont non seulement perdu tout contrôle de la situation, mais sont prêts à tout sauf à s'effacer dignement.

C'est ce qu'a bien compris Laval, le vaincu de 1936 revenu inespérément aux affaires au lendemain de l'armistice dans les bagages de Pétain. Il a rameuté depuis une semaine les revanchards et les aigris, les veules et les faibles, escroqué tout son monde en haussant soudain le ton et en convoquant toutes les peurs, celle des Allemands qui approchent, celle des militaires cantonnés à Clermont qui rêveraient d'un putsch, celle des émeutiers communistes diligents par Staline, l'allié de Hitler, celle surtout, plus tangible, des gardes mobiles et des voyous de Doriot qui parcourent la ville.

Aidé par quelques complices, il a beaucoup enrôlé, menaçant les uns, apaisant les autres, promettant à tous, mais sans transiger sur le prix à payer : « La démocratie parlementaire doit céder la place à un régime autoritaire, hiérarchique, national et social », dit-il à qui veut l'entendre. En clair : la collaboration avec Hitler sera plus aisée et plus fructueuse si notre régime nouveau s'inspire du nazisme. Sur-tout, il a su convaincre Pétain, le 7, qu'ils allaient tous les deux faire une bonne affaire, le maréchal en laissant la basse besogne au maquignon, lui en se prévalant auprès du vieux chef de cette corvée rondement expédiée. Si bien que,



R. BRAJOU/ARCHIVES DOCUMENTATION FRANÇAISE



D. R.

**Ci-dessus : les socialistes Marx Dormoy (à droite) et Léon Blum (au centre) s'entretenant avec Léon Perrier (radical-socialiste) et le marquis de Chambrun (non-inscrit) Ci-contre : en 1943, le sénateur Justin Godart dispose de faux papiers (lire ci-dessous). Il prend le nom de Jean Gaubert, respectant ainsi une règle qui veut que l'on conserve toujours les initiales de ses nom et prénom. Ci-dessous : fac-similé de la première page du « Temps » annonçant le résultat du vote de l'Assemblée, donnant les pleins pouvoirs au maréchal Philippe Pétain.**



D. R.

dans tous les esprits, le vote du 10 après-midi n'était plus qu'une formalité.

Malgré tant de petites habiletés et de grandes manœuvres de trahison – ce 10 juillet est un drame mûri par cinq jours de palinodies, de réunions fractionnelles ou « privées », de marchés de dupes, de jeux du chat avec les souris impossibles à raconter ici, mais dont on trouve un étonnant récit chez Berl, Jeanneney ou Blum – 80 hommes ont pourtant dit non, pour l'honneur de la République.

Leur noyau dur sont les 27

d'entre eux que Vincent Badie, député de l'Hérault, a déjà rassemblés sur l'idée simple de refuser l'idée même de révision constitutionnelle, quitte à ne pas trop brusquer encore Pétain. Aucun centriste ni homme de droite parmi eux, au soir du 10. A l'exception de Pierre de Chambrun, sénateur non inscrit de la Lozère et vaillant descendant de La Fayette, tous sortent des eaux socialistes (Blum, Dormoy, Gouin, Moch, Moutet, Noguères, Philip, Ramadier, Tanguy-Prigent, par exemple) et radicales (ainsi, Badie, Le Bail, Giacob-

bi, Godart, Paul-Boncour ou Labrousse), ou de la gauche indépendante grosse du petit groupe venu de la Jeune République autour de Philippe Serre et Champetier de Ribes.

Sauf à sentir chez un bon nombre une authentique coloration de République méridionale, aucun autre critère d'âge, de profession, de carrière ne permettait de préjuger de leur vote. En fait, ils n'ont entendu que leur conscience, leur atavisme et leur culture républicaine. Ils ont pensé à tous leurs anciens qui avaient ré-

sisté aux coups d'Etat depuis 1851, depuis Baudin. Ils ont dit non du fond des tripes.

Le soir même, Jean Odin, sénateur radical de la Gironde, a prévu de constituer un groupe clandestin des protestataires, malgré la surveillance policière dont tous font aussitôt l'objet. De fait, ils entreront en Résistance partout où ils le pourront, joueront un vrai rôle dans la reconstitution de leurs partis interdits.

**D**ÈS l'été 1941 aussi, Odin prendra contact avec Londres et, en décembre 1943, avec des anciens du *Massilia*, ils assureront de Gaulle, le Conseil national de la Résistance et l'Assemblée d'Alger de leur confiance, les salueront comme « les seules autorités légitimes de la République française en guerre », mettant ainsi à leur disposition la parcelle de légalité constitutionnelle qu'ils avaient si vaillamment entretenue. Vingt-deux ont été emprisonnés pendant la bataille, dix ont été déportés, cinq sont morts dans les camps. Tous, après la victoire, seront gratifiés du vieux titre de « défenseurs de la République », à l'instar des proscrits du 2 décembre 1851.

Au bout du compte, ce 10 juillet et ses résistants n'ont pas fait l'événement de ce terrible été. La défaite, l'exode, l'installation du régime de Vichy ont été incomparablement plus lourds de conséquences. Il est clair aussi, note Maurice Agulhon, que « ceux que la mémoire nationale a retenus comme antithèses et adversaires de Pétain, ce ne sont pas les « quatre-vingts », c'est de Gaulle et ses compagnons de la France libre ».

Car le patriotique 18 juin a bel et bien précédé le trop politique 10 juillet : la résistance à Vichy ne devait être, ne pouvait être d'abord qu'un sursaut patriote, un engagement national, une attestation de la souveraineté française aux côtés des Alliés, qui, eux, continuaient la guerre et déniaient tout armistice. Dès lors, « c'est le restaurateur de l'indépendance nationale qui est apparu comme le principal restaurateur de la République », ajoute Maurice Agulhon. Mais nul n'a jamais dit que le renfort républicain des « quatre-vingts » à la relève gaulienne de l'honneur ait été inutile, inopportun ou discutable. Tant il est vrai que la République s'est maintenue jusqu'à la victoire de 1945 dans tous les cœurs, sans exception, qui ont su dire non à l'Etat de la collaboration avec l'ennemi.

**Jean-Pierre Rioux**

★ Maurice Agulhon, « Coup d'Etat et République », Presses de Sciences-Po, 1997.

★ Jean-Pierre Azéma, « 1940. L'année terrible », Le Seuil, 1990.

★ Emmanuel Berl, « Le 10 juillet 1940. La fin de la III<sup>e</sup> République », Gallimard, 1968.

★ Jules Jeanneney, « Journal politique (septembre 1939-juillet 1942) », Armand Colin, 1972.

★ Jean Marielle et Jean Sagnes, « Pour la République. Le vote des Quatre-vingts à Vichy le 10 juillet 1940 », Comité en l'honneur des quatre-vingts parlementaires du 10 juillet 1940-Centre national de documentation pédagogique, 1993.

François Bilange, petit-fils de Justin Godart

## « Jusqu'au bout, il reste un militant humaniste, un républicain forcené »

« Sénateur du Rhône en 1940, Justin Godart a été l'un des 80 parlementaires à refuser les pleins pouvoirs à Pétain. Quel fut son itinéraire avant 1940 ?

– Justin Godart est déjà tout entier engagé dans un combat humaniste en faveur d'une amélioration des conditions de vie des ouvriers et des minorités. Il est né à Lyon, après la naissance de la III<sup>e</sup> République, en novembre 1871. Issu d'un milieu populaire, il parvient à faire des études de droit et soutient une thèse sur les canuts. Il s'agit d'un constat froid, et terrible : il raconte la vie des femmes ouvrières dans les cités d'oratoires, la vie des canuts et des maîtres ouvriers. Puis il entre au barreau en 1897.

– Quand choisit-il le combat politique ?

– Assez vite, en 1904. A trente-trois ans, il est élu conseiller municipal du 1<sup>er</sup> arrondissement à Lyon et s'inscrit au Parti radical-socialiste. Ce libre-penseur revendique pour les femmes le même salaire que pour les hommes, le monopole de l'instruction laïque à tous les degrés ! Deux ans plus tard, il entre à l'Assemblée nationale. En 1914, le voilà vice-président de la Chambre.

– Le parcours est rapide.

– Il n'a jamais essayé un revers électoral et devient rapidement une figure de la III<sup>e</sup> République, huit fois ministre. De 1915 à 1918, sous-secrétaire d'Etat à la santé, il réorganise l'organisation sanitaire française, crée les ambulances chirurgicales du front. Après, on le retrouve ministre du travail, mi-

nistre de la santé. En 1936, il est mandaté par Léon Blum pour une mission d'étude aux Indes et en Indochine. A cette époque, il travaillait sur la journée de huit heures, les assurances sociales et les congés payés, mais ne souhaitait pas de portefeuille ministériel.

« En réalité, ses engagements sont multiples : il se préoccupe du sort des minorités, de la Palestine juive et de l'Albanie. Il intervient dès 1933 devant la conférence du Bureau international du travail pour dénoncer la politique antisémite de Hitler, participe au Comité national de secours aux réfugiés allemands patronné par un baron de Rothschild.

– Peut-on dire que ce sont les racines de son refus en juillet 1940 ?

– Oui, son engagement est ancien. Dès la défaite, il demande que l'on se tourne vers l'avenir et il vote « non » le 10 juillet. Il écrit aussitôt le manifeste des « huit résistants du Rhône ». Il s'élève, je cite, « contre la dictature ». Il écrit : « C'était à une participation à un coup d'Etat qu'on nous conviait. »

– Quel a été son rôle durant l'Occupation ?

– Il est fiché, son appartement à Paris est plusieurs fois perquisitionné. Il se retire et se cache à Pommiers, au-dessus de Villefranche-sur-Saône. Il édite régulièrement un tract clandestin : *Le Patriote beaujolais*. Un pôle de résistance se constitue autour de lui et il gère une somme énorme – 12 millions de dollars – enterrée

dans le jardin de sa maison qui sert à financer l'Organisation juive de combat et l'Organisation de secours à l'enfance, qui planque des enfants. Il est naturellement soupçonné, obligé de donner l'assurance qu'il n'est pas juif, et bientôt contraint d'avoir des faux papiers.

« En 1943, il aide Isaac Schneerson à fonder le Centre de documentation juive contemporaine, le CDJC, qui se préoccupe déjà de conserver des archives. Il faut savoir que, dès 1925, au contact d'amis juifs, il était devenu président du Comité français des amis du sionisme. En 1933, il avait contribué à l'installation en France de l'Organisation de secours à l'enfance (OSE), qui ouvre des homes pour les jeunes réfugiés des pays de l'Est.

– Que devient-il à la Libération ?

– C'est un homme de soixante-treize ans, président du comité directeur du Front national de libération de la France, zone Sud. Le comité départemental de la Libération, sur proposition du gouvernement provisoire d'Alger, l'a nommé maire de Lyon. Début septembre 1944, il prend ses fonctions jusqu'au retour de captivité d'Edouard Herriot au printemps 1945. Et, jusqu'au bout – il meurt en 1956 –, il reste un militant humaniste, un républicain forcené. Un « juste », comme me l'ont dit ses amis juifs. »

**Propos recueillis par Laurent Greilsamer**

**LE COURRIER DES LECTEURS** *Le Monde* a-t-il traité d'une manière partielle la question des effets radioactifs de l'usine de retraitement de la Hague ? En janvier, une étude de l'épidémiologiste Jean-François Viel suggérerait que certains cas de leucémie pouvaient être liés à des doses de radioactivité re-

çues sur les plages voisines. Le 13 octobre, un autre épidémiologiste, Alfred Spira, chargé par le gouvernement d'une étude complémentaire, parvenait à des conclusions différentes. Des lecteurs nous reprochent d'avoir donné de l'importance à la première étude et minimisé la seconde.

## Un certain déséquilibre

par Thomas Ferenczi

**DEUX ÉLUS** de la Manche, Huguette Legros, adjoint au maire de Cherbourg, dont nous publions la lettre ci-dessous, et Roger Lebarbenchon, maire d'Azeville, nous font part de l'émotion qu'ils ont ressentie à la lecture de nos articles consacrés à l'usine de la Hague et aux dangers que celle-ci ferait peser sur les habitants de la région. Ce que déplorent nos deux correspondants, c'est avant tout la disproportion entre la place que nous avons donnée aux informations « alarmistes » et celle que nous avons accordée aux nouvelles « rassurantes ».

Ainsi, nous disent-ils, l'étude du professeur Spira, qui montre qu'aucun cas de leucémie infantile n'a été détecté sur le canton de Beaumont-Hague entre 1993 et 1996, a-t-elle été présentée discrètement, dans *Le Monde* du 16 octobre, en bas de la page 11, sans appel à la « une », alors que les informations contraires et la polémique qu'elles ont suscitées ont donné lieu, depuis le début de l'année, à d'abondants développements sur des pages entières.

### UNE PRÉSENTATION SUBJECTIVE ET INJUSTE

Le 17 avril 1997, *Le Monde* publie sur deux pleines pages un dossier sous le titre : « La Hague est-elle mortelle ? ». Le 16 octobre 1997, après que les ministres de la santé et de l'environnement eurent publié les résultats de l'étude sur les leucémies, *Le Monde* se montre très discret, relatant en petits caractères, sur un huitième de page en bas à gauche : « Pas de leucémies infantiles excédentaires à La Hague », tout en annonçant dans le même article que Greenpeace a été déboutée d'une plainte contre la Cogema. Je pourrais répéter à l'envi cet exercice pour tous les médias nationaux. A la mi-avril, ils ont titré en substance « La Hague et les leucémies », mais, le 14 octobre, personne n'a pu lire en première page ou entendre à une heure de grande écoute l'épidémiologiste Alfred Spira, qui affirmait devant ces mêmes ministres qu'entre 1993 et 1996 aucun cas de leucémie infantile n'avait été détecté sur le canton de Beaumont-Hague. Seuls les médias locaux ont accordé à cette communication vitale et essentielle une place juste (...). Chers journalistes, ne seriez-vous pas quelquefois habilement manipulés ? N'êtes-vous pas quelquefois prisonniers de croyances personnelles ? Et si, vite, vite, il vous fallait rendre votre papier ? Et si, et si... Et si c'était plus « vendeur » de titrer « La Hague est-elle mortelle » que « Pas de leucémie » ? (...) Je souhaite attirer votre attention sur cette présentation subjective et injuste de l'information. Et peut-être rappeler à la Cogema, si nécessaire, qu'elle a le devoir de tout mettre en œuvre pour garantir la qualité de notre environnement et le devoir de nous informer loyalement, sim-

plement, à l'aune de nos questions et de nos préoccupations.

**Huguette Legros, adjoint au maire Cherbourg (Manche)**

### POUR RUSHDIE

Les directives américaines [sur le commerce avec l'Iran] sont bien hypocrites puisque les Américains commercent, eux aussi, avec des régimes du même style. Néanmoins, je suis scandalisée qu'on se réjouisse de la signature d'un accord avec un pays où les femmes soupçonnées d'adultère sont lapidées et qui continue, au bout de plus de huit ans, à faire peser une menace de mort sur un écrivain d'un autre pays, Salman Rushdie. Faut-il rappeler que celui-ci est toujours prisonnier et que son seul espoir repose sur une attitude ferme que pourrait avoir l'Union européenne vis-à-vis de l'Iran ?

**Florence Perronin Paris**

### UN ÎLOT DE TOLÉRANCE

Je lis dans *Le Monde* du 22 octobre, sous le titre « Les protestants vont commémorer en 1998 les 400 ans de l'édit de Nantes », que cet édit « est le premier acte de tolérance religieuse dans un Etat centralisé ». Je désirerais apporter à cette opinion la rectification suivante, qui concerne la principauté de Sedan, Etat souverain dont les princes, les La Marck, étaient calvinistes depuis 1560. Une série d'ordonnances, qu'ils ont promulguées de 1563 à 1573, établirent la liberté de conscience et de culte dans leur principauté. La première, en 1563, interdit de « forcer » à vivre contre sa conscience et sa religion. La dernière, en 1573, confirme la reconnaissance des deux religions, « la réformée et la romaine », et ins-

taure l'obligation de pratiquer l'une ou l'autre – l'athéisme seul étant banni. Je pense que l'existence (trente-cinq à vingt-cinq ans avant l'édit de Nantes) de cet îlot de tolérance, qui fut appelé la « petite Genève » et dans lequel il n'y eut – chose rarissime – aucun bûcher, valait la peine d'être remémorée.

**Michel-Paul Sécheret Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)**

### TENIR SA PROMESSE

Avant le joli mois de mai, nous étions tous d'accord pour dénoncer les lois anciennes qui avaient jeté nombre d'immigrés dans l'illégalité, un marigot insupportable au regard des droits de l'homme. Ils étaient devenus des sans-famille, des sans-travail, des sans-domicile, des sans-papiers. Ils le sont restés. Peut-être parce que les préfectures bloquent. Certainement, aussi, pour d'autres raisons. Peu importe. Il faut les sortir de ces misères. Ces gens-là ont déposé des dossiers dans les préfectures parce que le gouvernement les y a encouragés. Et nous-mêmes, qui avons soutenu la gauche. C'est une promesse. Une forme de parole. Elle doit être tenue. Les étrangers naguère installés ne peuvent vivre à cloche-pied parmi nous. Ni aujourd'hui ni demain. On ne se voit pas le visage devant l'indigne vous prétexte que ceux d'en face y gagneraient du poids. Du poids électoral. Sinon, on fait comme les autres. Les autres n'ont pas empêché Toulon, Marnay et Vitrolles. Taire l'injustice, c'est se coucher. Se coucher devant qui ? Devant l'extrême droite. Et donc faire son lit. M. Raoult prétendait que les signataires des premières pétitions étaient inconscients. Pour M. Chevènement, nous sommes

des irresponsables. Je préfère penser que c'est n'importe quoi. Si c'était la même chose, je serais un sans-gauche. A moins que ce ne fut M. Chevènement qui deviendrait lui-même un immigré. Un immigré très singulier au pays de la gauche plurielle.

**Dan Franck Paris**

### JUGER NOS PARENTS

J'ai le sentiment qu'à travers le procès de M. Papon l'on veut nous faire juger l'attitude des Français, de nos parents, sous l'occupation nazie et le régime de Vichy. Certains minoritaires, ont fait un choix clair. Ils étaient collaborationnistes ou ont su dire non dès la première heure. Et puis il y a tous les autres, l'immense majorité, dont les yeux se sont dessillés avec le temps. Ils étaient assommés par la défaite. Ils devaient survivre et nourrir leur famille. Ils se sont accrochés au Maréchal, car ils étaient légitimistes. Mais ils ont aussi fait de la résistance passive. Ils ont apporté une aide aux juifs et aux aviateurs alliés. Certains sont passés en Espagne et sont morts en Italie. Rien ne pouvait être noir ou blanc dans cette période troublée. Rien, à mes yeux, ne nous autorise, nous leurs enfants, à les juger cinquante ans après dans notre confort douillet et à battre notre couple sur leur poitrine. Pour moi, qui n'ai pas connu cette époque, Vichy est bien une parenthèse subie par nos parents, et je rends grâce au général de Gaulle et à ceux de droite et de gauche qui l'ont suivi d'avoir installé la France dans le camp des vainqueurs et de lui avoir rendu sa fierté. Cela n'est pas un mythe. C'est une réalité.

**Yves Giraudeau La Tronche (Isère)**

## La douloureuse mutation de la télématique française

Suite de la première page

Dans le cas de la télématique, la facturation se complique avec l'entrée en scène d'un nouvel acteur, le prestataire de service, qui entend, lui aussi, être rémunéré. Avant qu'une solution soit trouvée, France Télécom va ouvrir en 1998 un kiosque sur Internet qui, de fait, sera réservé aux abonnés français.

Héritage des besoins de

### PRÉCISION

### JUSTICE

Une erreur de transmission nous a fait omettre le nom d'un des signataires du texte intitulé « Justice, ne pas se tromper de réforme », paru dans nos éditions du 30 octobre. Aux quatre auteurs mentionnés s'ajoute Michèle Voisset, professeur agrégé de droit.

communication des militaires d'abord, des chercheurs et des universitaires ensuite, le réseau mondial est fondé sur une tradition de gratuité de l'information. L'évolution vers une utilisation commerciale, stimulée par le succès d'Internet auprès des entreprises et du grand public, n'a pas entamé ce principe. Au point que les systèmes de paiement se développent lentement sur la Toile. Pour autant, aucun des acteurs d'Internet n'oserait imaginer faire payer une information commerciale ou administrative. Les premières réalisations de commerce électronique concernent exclusivement la vente de produits (livres, disques compacts, CD-ROM, logiciels, etc.) ou de services (billets d'avion, chambres d'hôtel ou journaux).

Toute la différence est là. Le Minitel commercialise l'information, toute l'information, jusqu'à la publicité dont l'utilisateur paye le délai d'affichage. La SNCF et Air France font payer en ligne un service gratuit dans le monde physique. L'obtention d'un horaire d'avion ne coûte rien au consommateur lorsqu'il s'adresse à l'employé qui tient un guichet. Elle est payante sur Minitel. Pourtant, les frais respectifs pour la compagnie de transport devraient conduire à une situation inverse. En créant un

équilibre économique fondé sur des principes opposés à ceux qui sont appliqués sur Internet, le Minitel a donné aux acteurs de la télématique française un fort handicap psychologique. Une sorte de mauvais pli.

La France risque de subir les effets du paradoxe, au demeurant très classique, qui met le pionnier en queue du peloton après une rupture technologique. Les artisans du Minitel, France Télécom, Alcatel et Matra en tête, jouent aujourd'hui la carte du compromis. Pour répondre aux injonctions de Lionel Jospin, qui souhaitait, le 25 août, « la migration progressive du vaste patrimoine de services du Minitel vers Internet », ils conçoivent des terminaux hybrides combinant les fonctions de téléphone, de télécopie, d'accès à Internet et au Minitel. Et le kiosque IP que prépare France Télécom risque de se traduire plus par un accès au Minitel par Internet qu'à une véritable migration des services. France Télécom s'en défend en annonçant une multiplication des modes de paiement sur le kiosque IP : règlement au forfait, à l'acte et par abonnement. Reste à savoir quels services adopteront ces innovations qui, par ailleurs, auraient pu voir le jour, depuis longtemps, sur le Minitel classique...

En jouant sur les deux tableaux, la télématique française tente de repousser une échéance inéluctable. Elle pourrait ainsi continuer à exploiter financièrement les habitudes prises par les Français au cours des quinze dernières années. Ce faisant, elle aggraverait son retard sur l'apprentissage des mécanismes intimes d'Internet. La Toile offre en effet un champ entièrement nouveau d'expérimentation, en particulier pour le commerce électronique.

Les Américains, qui prêche pour son développement mondial, l'ont bien compris. Ils explorent déjà à grande échelle les ressources d'Internet qui créent des relations inédites avec les consommateurs. La complexité, la croissance vertigineuse et l'ébullition permanente qui agite le cyberspace en font un univers entièrement vierge qui s'invente en même temps qu'il se crée. La simplicité, la stagnation technique, le confinement dans un seul pays et les dérives commerciales, engendrées par l'absence de réelle concurrence, rendent Minitel obsolète. Ne pas prendre acte de cette situation pénaliserait gravement les entreprises françaises dans la course mondiale au commerce électronique.

**Michel Alberganti**

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

## La « ligne » Saddam

**A**VEC Saddam Hussein, pas de surprise : le président irakien ne dément presque jamais ceux qui estiment, à juste titre, qu'il agit rarement dans les intérêts de son peuple. Il vient de le prouver à nouveau en défiant l'ONU et les Etats-Unis au moment précis où certains membres du Conseil de sécurité – dont la France – faisaient campagne pour un assouplissement des sanctions qui frappent l'Irak. La « ligne » Saddam est respectée : l'homme qui « préside », si l'on peut dire, aux destinées d'un pays riche d'une histoire multimillénaire ainsi que d'un sol et d'un sous-sol admirablement pourvus, fait le malheur de sa population avec une constance aussi remarquable que tragique.

Poussé, il est vrai, par l'Occident et l'URSS, il l'a emmenée dans une première aventure guerrière contre l'Iran au tout début des années 80. Elle se solda par un désastre : consolidation de la République islamique naissante à Téhéran, centaine de milliers de morts dans la jeunesse d'Irak. Ayant envahi le Koweït, au lendemain de sa défaite contre l'Iran, il aurait eu maintes fois, l'occasion de retirer pacifiquement ses troupes de l'émirat. Il aurait même eu tout loisir de transformer cette retraite en demi-victoire en faisant valoir des droits sur un champ pétrolier s'étendant à la frontière des deux pays. Il choisit – terrible erreur – l'affrontement et attira contre son malheureux pays les foudres de l'opération « Tempête du désert ».

Défait, il réprima dans le sang et l'horreur deux des minorités du

pays, chiite au sud et kurde au nord, cependant que l'Irak était soumis par les Nations unies à un embargo féroce. L'objectif de l'ONU était d'empêcher l'Irak de reconstruire son énorme machine de guerre et, plus particulièrement, son arsenal d'armes dites de destruction massive. L'objectif sous-jacent des Etats-Unis, infatigables avocats du maintien des sanctions, était d'humilier et d'affaiblir Saddam Hussein – de façon qu'un putsch le renverse de l'intérieur. Erreur sur toute la ligne : l'embargo paraît avoir plus conforté le régime – dont la nomenclatura vit dans un luxe débridé – qu'il ne l'a affaibli, cependant qu'il inflige le martyre à une population qui a vu la mortalité infantile exploser sous le coup des sanctions.

Le Conseil de sécurité est de plus en plus divisé. Comme Saddam Hussein cherche toujours à tromper la mission de l'ONU chargée de veiller sur le désarmement du pays (l'Unscoc), les Etats-Unis et la Grande-Bretagne envisagent des sanctions supplémentaires. Elles viseraient, cette fois, non pas la population mais les dignitaires du régime. La France et la Russie, pour des raisons à la fois pétrolières, politiques et humanitaires, penchent plutôt pour un desserrement du régime de souveraineté limitée imposé à l'Irak. Saddam Hussein vient de remettre tout le monde d'accord et dans le même camp en menaçant de chasser les membres américains de l'Unscoc. C'est inacceptable pour tout le Conseil. Et Saddam Hussein entraîne une nouvelle fois son pays dans une épreuve de force dont sa population risque de faire les frais. Comme d'habitude.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Roynet  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fontaine

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Les quakers, Prix Nobel de la paix 1947

LA COMMISSION du prix Nobel du Storting norvégien a décidé de partager le prix Nobel de la paix de 1947 entre les deux organisations quakeresses, le Friends Service Council de Londres et l'American Friends Service Committee de Philadelphie.

Le mouvement quaker (internationalement connu sous le nom de « Société des amis »), qui a finalement été le bénéficiaire du prix Nobel, a été fondé au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par l'Anglais George Fox pour protester contre l'Eglise d'Angleterre. Les persécutions obligèrent certains des premiers dirigeants du mouvement à émigrer en Amérique sous la conduite de William Penn, d'où le nom de Pennsylvanie qui reçut par la suite le pays où ils s'établirent. Outre leurs activités religieuses, les quakers se consacrent de plus en plus aux œuvres sociales, telles que l'aide

aux gens affamés. Essentiellement pacifistes, ils se sont surtout attachés à venir en aide aux victimes des guerres.

La dernière guerre posa un grave cas de conscience au mouvement quaker, dont les membres n'ont pas le droit de porter les armes. Ils ont refusé de participer activement à la guerre, mais ont par contre apporté une collaboration magnifique au service sanitaire. La guerre terminée, la Société des amis a accompli son œuvre la plus considérable en établissant des comités de secours dans tous les pays ayant souffert de la guerre, et particulièrement en Allemagne, en Autriche, en Finlande, en Hongrie, en Italie et en Pologne. Signalons qu'en 1946 les quakers ont envoyé 700 tonnes de vêtements en Europe et dépensé des sommes considérables pour alimenter les enfants d'Europe.

(2-3 novembre 1947.)

### *Le Monde* SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**FINANCE** Après avoir présidé la Société générale pendant onze ans, Marc Viénot passe le relais à Daniel Bouton le 1<sup>er</sup> novembre. ● **SOUS SA PRÉSIDENCE**, la Générale est devenue

la première des banques commerciales cotées en Bourse, pas seulement en termes de capitalisation mais aussi par ses parts de marché, augmentées par le rachat du Crédit du

Nord en janvier 1997. ● **LE NOUVEAU président** devra prouver qu'il peut continuer à développer la banque dans ses deux métiers : la banque de détail en France et la banque d'inves-

tissements au niveau international. ● **POUR RIVALISER** avec les géants européens, la Générale a encore du chemin à faire. Mais elle a commencé à s'en donner les moyens, et veut être

candidate au rachat du CIC. ● **DANS LE DOMAINE** de la banque d'affaires, la Générale a adopté une politique de croissance interne qui pourrait ne pas suffire face aux concurrentes.

## La Société générale entre dans une phase de croissance risquée

Le président Marc Viénot laisse à son successeur, Daniel Bouton, un bon bilan dans un environnement en pleine mutation. L'établissement devra démontrer qu'il peut croître dans les deux secteurs de la banque de détail et de la banque d'affaires

**APRÈS** vingt-quatre années passées à la Société générale, dont onze à la présidence, Marc Viénot, « retraité » depuis le 1<sup>er</sup> novembre, laisse à son successeur, Daniel Bouton, une banque en ordre de bataille. Celle-ci affiche de confortables résultats au premier semestre : 3,6 milliards de francs, en hausse de 33 %.

Connue comme la « plus petite des Trois Vieilles » (derrière le Crédit lyonnais et la BNP), la Générale veut s'affirmer aujourd'hui comme la première des banques privées. Dénationalisée en juin 1987, elle a pris conscience, plus vite que les autres, du basculement mondial du secteur bancaire de l'économie administrée à l'économie de marché. Le raid manqué en 1988 par Georges Pèbereau, avec l'assentiment des socialistes revenus au pouvoir, y aura sans doute paradoxalement contribué.

Grâce au rachat du réseau du Crédit du Nord à Paribas, en janvier, elle a désormais la plus grosse part de marché des banques commerciales, dites AFB (Association française des banques) et n'est plus dépassée - largement - que

par le Crédit agricole, banque mutualiste. En dépit des récriminations régulières de M. Viénot contre le monopole du Livret A, le « plan de sauvetage désastreux » du Crédit lyonnais et les innombrables distorsions de concurrence, son réseau dégage un bon rendement sur fonds propres (proche de 15 % selon les analystes).

M. Viénot offre à son successeur trois atouts. Le premier est connu depuis des années : la banque sélectionne mieux ses prêts que d'autres. Au premier semestre de l'année, ses provisions sur risques se sont stabilisées à un niveau historiquement bas.

Le deuxième atout est du côté des coûts. La Société générale a moins de sureffectifs que les autres banques à réseau. Elle le doit à la prudence des prédécesseurs de M. Viénot, Maurice Lauré et Jacques Mayoux, mais aussi à son positionnement stratégique.

Banque des entreprises avant tout, elle n'a jamais eu un réseau aussi dense et autant tourné vers les particuliers que la BNP ou le Lyonnais. Et elle continue à le restructurer

drastiquement - l'objectif étant de réduire les effectifs de 2,5 % par an -, afin d'abaisser des frais généraux encore trop élevés par rapport à son produit net bancaire (l'équivalent du chiffre d'affaires pour les banques).

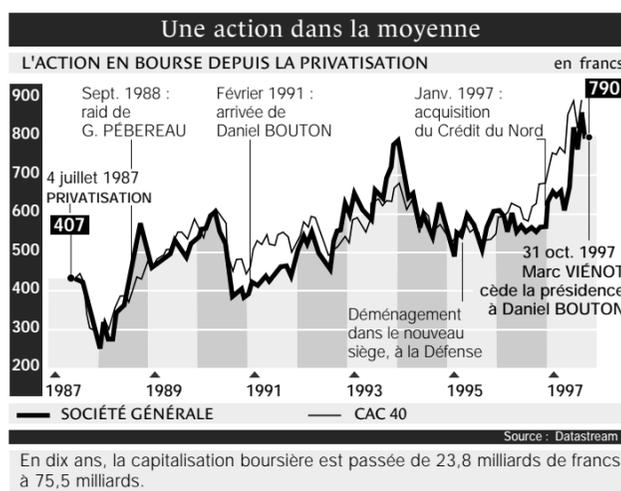
Troisième atout : les clients. D'Alcatel à Peugeot, en passant par Michelin, Rhône-Poulenc, la Générale des eaux, Auchan ou Promodès, ils sont fidèles, car séduits par la constance de sa stratégie.

M. Viénot, faux modeste, laisse donc un bon bilan à M. Bouton. Il le laisse aussi face à un défi - croître encore - assorti d'un dilemme - pourra-t-il y parvenir à la fois dans la banque de détail et dans la banque d'affaires ?

### ACCÉLÉRATION

A l'échelle européenne, la Société générale n'a pas la force de frappe de ses concurrentes. Avec un rendement sur fonds propres supérieur à 10 %, sa rentabilité s'est, certes, améliorée, comme aime s'en féliciter Marc Viénot. Mais elle n'arrive qu'au dix-septième rang des banques européennes par sa valeur boursière. Dans ce domaine, elle n'est devancée par aucune de ses rivales françaises - la BNP est vingtième -, mais elle est cinq fois plus petite que la première banque mondiale, la Hongkong and Shanghai Bank, qui possède six fois plus de fonds propres. Elle est presque trois fois plus petite que la Barclays, deux fois plus petite que la Deutsche Bank, l'Union de Banques suisses ou ABN Amro.

La stratégie de croissance qu'a engagée la banque est en phase d'accélération. Par acquisition : en France, la Société générale, déjà propriétaire du Crédit du Nord, est candidate au rachat du CIC. Par développement interne : la banque



conduit une politique commerciale agressive avec une approche marketing beaucoup plus dynamique afin d'accroître ses parts de marché. Quitte à casser les prix, comme le lui reprochent ses concurrents.

Le dilemme est, lui, lourd d'enjeux. « La Société générale est parvenue jusqu'ici à marquer des buts dans la banque de détail comme dans les activités de marché. Mais elle va maintenant devoir démontrer qu'elle peut faire vivre ces deux métiers très distincts », estime Jacques Mayoux, aujourd'hui banquier d'affaires chez Goldman Sachs.

Barclays, National Westminster ou Lloyds-TSB, les banques britanniques, y ont renoncé. Paribas aussi, qui ne conserve plus que la Compagnie bancaire, sans réseau. La Générale emploie 15 000 personnes réparties dans le monde entier dans sa branche « internationale et finance », la banque d'investissement du groupe, qui a été nettement séparée du réseau

France en juin 1996. Ce pôle, qui regroupe le réseau international, la banque de gros et les marchés de capitaux, doit, lui aussi, croître. Car les concurrentes suisses, allemandes et néerlandaises de la banque française ont déjà choisi de racheter des banques d'affaires anglaises et américaines, en pointe dans ces domaines.

**RÉPUTATION**  
La Société générale ne l'a jamais fait. Jeune privatisée, trop peu internationale et pas encore assez rentable, elle n'a pas osé, lorsque les occasions se sont présentées, comme la reprise de la banque d'affaire américaine filiale d'AXA, Donaldson Lufkin Jenrette, en 1994. En 1996, elle a songé à Paribas, mais l'idée d'un rapprochement s'est heurtée à l'opposition des dirigeants de la rue d'Antin. D'où le choix d'un développement interne.

La banque recrute plus discrètement que sa concurrente alle-

mande, Deutsche Morgan Grenfell, mais va vite ; ce qui grève d'ailleurs la rentabilité de la branche. Elle s'est construite une réputation dans le domaine des produits dérivés et se renforce sur les marchés obligataires et la gestion d'actifs. Mais elle demeure peu rentable dans ses activités de courtage et insuffisante, face aux banques américaines, dans le domaine des fusions-acquisitions. Elle cherche aussi à grandir sur les marchés émergents où « elle met des moyens inférieurs à ceux de banques comme ABN Amro ou HSBC », estime cependant un consultant.

Face à la rapidité de la restructuration du secteur financier dans le monde, la question est de savoir si cette politique permettra à la Société générale d'atteindre à temps un rang international ? Ou bien s'il lui faudra se lancer dans une acquisition ? La banque s'interroge à chaque occasion mais ne se résout pas à sauter le pas. Elle a, par exemple, regardé le dossier BZW, la banque d'affaires de la Barclays... avant d'y renoncer une fois de plus. Elle voudrait à la fois réussir l'intégration culturelle de nouvelles équipes, sans perdre son âme de banque française et, surtout, ne pas payer trop cher une activité en haut de cycle.

La Générale a un portefeuille de participations de 30 milliards de francs, recelant une dizaine de milliards de plus-values, mais elle ne peut l'utiliser que progressivement pour financer sa croissance. Pour une très grosse opération, il lui faudrait solliciter ses actionnaires. Marc Viénot a été prudent. Daniel Bouton ne peut tergiverser : il devra faire des choix plus offensifs, donc plus risqués.

Sophie Fay

### Au vingt-septième rang mondial

- **Le résultat net** est passé de 2,4 milliards de francs en 1987 à 4,5 milliards en 1996, la deuxième performance du secteur derrière le Crédit agricole. L'action n'a augmenté que de 1 franc, passant de 51 francs à 52 francs.
- **L'effectif** est resté stable, de 1987 à 1996, à 46 000 personnes (54 000 avec le Crédit du Nord), mais il a reculé de plus de 10 % dans le réseau en France.
- **Le réseau compte** 2 000 guichets, comme en 1987, auxquels s'ajoutent les 600 du

Crédit du Nord. La part de marché en crédits est de 6,6 %, contre 13,1 % pour le Crédit agricole et 6,3 % pour la BNP.

- **La branche internationale et finance** (activité grandes entreprises et marchés) représente 40 % du résultat brut d'exploitation (12 % en 1990).
- **Avec des fonds propres** proches de 60 milliards de francs (contre 20 milliards en 1987), la Société générale se classe au vingt-septième rang mondial, selon la revue *The Banker*.

## Renault devrait construire une usine de Mégane à Moscou en partenariat avec la ville

**LOUIS SCHWEITZER** accélère son implantation internationale ; en l'an 2000, il veut vendre hors d'Europe le quart de ses voitures, contre moins de 15 % aujourd'hui. Après le Brésil, l'an passé, le PDG de Renault mise sur la Russie : samedi 1<sup>er</sup> novembre, à l'occasion de la visite du premier ministre, Lionel Jospin, il devait signer à Moscou une lettre d'intention avec Youri Loujkov, le maire de la ville, pour créer une société commune consacrée à la production et à la commercialisation de voitures Renault. Un accord-cadre devrait suivre d'ici à la fin de l'année, si les deux partenaires arrivent à se mettre d'accord, notamment sur les conditions fiscales et douanières applicables à la future société.

« Lors de sa création, la société commune sera détenue paritairement par Renault et la ville de Moscou. Renault aura la possibilité d'accéder à la majorité du capital », explique-t-on quai du Point-du-Jour, au siège du constructeur français. A terme, c'est-à-dire au-

delà de 2005, 120 000 voitures devraient y être produites par an, avec un taux d'intégration supérieur à 50 %. La Mégane Classic y sera fabriquée dans un premier temps. Un second véhicule y sera produit à partir de 2001. L'an prochain, 2 000 voitures seront assemblées, puis 10 000 en 1999, 65 000 en 2001. Au total, le projet représente un investissement de 350 millions de dollars (2,1 milliards de francs), partagé entre les deux partenaires.

### Une série de contrats

Les entreprises françaises ont signé des contrats pour un total de 1,78 milliard de francs en Russie, à l'occasion de la visite à Moscou du premier ministre, Lionel Jospin.

La société Sagexport modernisera l'hôpital des urgences Sklifovskij de Moscou, pour un montant de 458 millions de francs. Thomson-CSF a signé un contrat de 350 millions de francs portant sur la fourniture en trois ans, à partir de 1998, d'un système de gestion et de contrôle du spectre radioélectrique en vue du développement et de la rationalisation des radiocommunications en Russie. Enfin, Merial et Technip Speichim ont conclu un contrat de modernisation du biocombinat de Cholkovo, dans la banlieue de Moscou, portant sur les vaccins vétérinaires (328 millions de francs).

Renault sera l'opérateur industriel de cette société commune. La ville de Moscou lui apportera une partie des bâtiments du site industriel de Moskvitch (société AZKL), le troisième constructeur russe (10 000 ventes prévues en 1997), dont elle est l'actionnaire majoritaire. Renault connaît AZKL depuis longtemps : l'ancienne Régie avait largement contribué à la modernisation de ses usines dans les années 70. « Cette coopération pourra être étendue à d'autres do-

maines », explique-t-on chez Renault, « Renault fournira à Moskvitch une assistance technique pour l'amélioration du processus industriel et de ses produits. De son côté, Moskvitch pourra utiliser pour ses propres véhicules la ligne de peinture aux standards internationaux, qui sera l'un des principaux investissements de la société commune. » Un autre accord porterait sur la livraison par Renault de 40 000 moteurs.

« Nous visons, à terme, une part de marché de 8 à 10 % », explique-t-on chez Renault. En 1996, le taux de pénétration de la marque au losange sur le marché russe (720 000 unités, dont 60 000 importations) était inférieur à... 0,1 %. Le constructeur français estime que les ventes de voitures en Russie devraient considérablement augmenter, de 826 000 unités en 1997 à 840 000 en 1998 et 1,2 million en 2002. La région de Moscou, où plus des deux tiers des voitures vendues sont encore

des Lada (société AvtoVAZ) et des Volga (société GAZ), représente 40 % du marché.

Renault n'est pas seul à s'installer sur le marché russe, où le taux d'équipement est très bas : 100 véhicules pour 1 000 habitants. Les droits de douane atteignent 30 % sur une voiture importée. Fiat a signé un accord, en septembre 1997, pour créer une société conjointe avec GAZ, le fabricant de la Volga, chère aux bureaucrates du pays.

### GM, FORD ET DAEWOO AUSSI

Les deux constructeurs en détiendront chacun 40 %, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) gardant le solde. Ce projet, qui représente un investissement de 850 millions de dollars, permettra à Fiat de produire 150 000 voitures par an - des Marea, des Palio et des Siena - destinées au marché russe. Fiat connaît le pays : les Italiens avaient livré, clés en main, l'usine de Togliatti d'AvtoVAZ dans les années 60.

AvtoVAZ, pour sa part, est ac-

tuellement en négociations avec Opel, la filiale européenne de General Motors, et le finlandais Valmet. Les trois partenaires devraient signer un accord d'ici à la fin de l'année pour construire une usine dans le nord-ouest du pays, d'une valeur de 40 millions de dollars, qui produira 5 000 Opel par an. General Motors produit déjà des 4x4 (Chevrolet Blazer) au Tatarstan, dans une usine d'une capacité de 50 000 unités par an. BMW avait indiqué, il y a un an, qu'il discutait avec plusieurs sociétés en vue de créer une société commune de montage.

D'autres ne sont pas en Russie, mais tout près. Ford a démarré le montage des Escort et Transit en Biélorussie, sur un site d'une capacité de 6 000 unités par an. Daewoo est présent, aux côtés de partenaires locaux, en Ukraine (255 000 unités par an prévues d'ici à 2004) et en Ouzbékistan (200 000 unités par an prévues).

Virginie Malingre

## Les banques françaises relèvent leur taux de base

**LES BANQUES** françaises ont annoncé, vendredi 31 octobre en fin d'après-midi, une hausse de leur taux de base (TBB). Il a été relevé de 6,30 % à 6,55 %. « Cet ajustement résulte de la hausse des taux de marché observée depuis une quinzaine de jours », a déclaré un porte-parole de la Société générale, qui a été la première à agir. Le relèvement du TBB est la conséquence directe du resserrement de la politique monétaire décidée, jeudi 9 octobre, par la Banque de France.

L'institut d'émission avait alors décidé, dans le sillage de la Bundesbank, d'augmenter le niveau de ses appels d'offres de 3,10 % à 3,30 %, ce qui avait entraîné une remontée générale des taux d'intérêt.

Dans les deux semaines qui ont suivi, les rendements à trois mois sont passés de 3,40 % à 3,69 %, ceux à deux ans de 3,98 % à 4,48 % et ceux à dix ans de 5,46 % à 5,77 %. Même s'ils ont légèrement reflé ces derniers jours, en raison de la crise des Bourses mondiales (lire page 14), les banques françaises ont choisi d'entériner le renchérissement du coût de leurs ressources.

Le TBB est calculé à partir d'une formule savante faisant intervenir le coût de collecte des dépôts, les taux directeurs de l'institut d'émission, les rendements du marché monétaire et des emprunts d'Etat à long terme. S'il n'occupe plus qu'une place marginale dans le fi-

nancement de l'économie - il ne sert de référence qu'à 15 % des prêts aux entreprises, principalement aux crédits de trésorerie et d'équipement, et à 4 % des prêts aux particuliers -, il n'en conserve pas moins une dimension symbolique importante.

### IRRITATION

Certains analystes n'excluent pas que les banques aient exprimé, par ce geste, leur irritation à l'égard du gouvernement, qui refuse de baisser les taux administrés, mais aussi marqué leur désapprobation vis-à-vis du resserrement monétaire décidé il y a trois semaines. La hausse du taux des appels d'offres, dont la Banque de France avait pourtant

cherché à minimiser la portée en la présentant comme « une légère adaptation du réglage de la politique monétaire », a fait l'objet de vives critiques au sein de la classe politique. La hausse du TBB, servant au milieu d'une crise boursière dont les experts s'accordent à dire qu'elle aura un impact négatif sur l'activité, risque de relancer la polémique sur la pertinence des récents choix de la Bundesbank et de la Banque de France, mais aussi d'accroître les doutes sur la capacité de l'économie française à atteindre, en 1998, l'objectif de croissance de 3 % établi par le gouvernement.

Pierre-Antoine Delhommais

### DÉPÊCHES

- **FMI** : le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a annoncé, vendredi 31 octobre, un plan d'aide global à l'Indonésie de 23 milliards de dollars. En échange, a souligné M. Camdessus, les autorités indonésiennes ont signé « un programme impressionnant d'ajustement macroéconomique et de réformes structurelles ». Les Etats-Unis vont, par ailleurs, mettre à disposition de l'Indonésie 3 milliards de dollars d'aide d'urgence. Le ministre des finances indonésien, Mar'ie Muhammad, enfin, a annoncé, samedi 1<sup>er</sup> novembre, la fermeture de 16 banques en difficulté.
- **NATIONAL WESTMINSTER** : la banque britannique a rejeté l'offre que lui a faite la Deutsche Bank pour son département actions après six semaines de négociations, espérant un prix plus élevé. Selon la *Financial Times* des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> novembre, le prix proposé était de 150 millions de livres (1,4 milliard de francs).
- **BARCLAYS** : après les retrais de Donaldson Lufkin Jenrette, de Bankers Trust, de la Société générale et de Paribas des négociations, Crédit Suisse First Boston apparaît comme le candidat le mieux placé pour reprendre la filiale banque d'affaires de la banque britannique, BZW.

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

Table with 3 columns: Code, 31-10-97, Diff. Includes Coflexip, Elf Aquitaine, Esso, Total, Elyo.

PRODUITS DE BASE

Table with 3 columns: Code, 31-10-97, Diff. Includes Air Liquide, Eramet, Gascogne (B), etc.

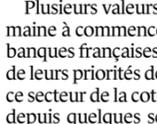
CONSTRUCTION

Table with 3 columns: Code, 31-10-97, Diff. Includes Bouygues, Ciments Français, Colas, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table with 3 columns: Code, 31-10-97, Diff. Includes Alcatel Alsthom, Bull#, Carbone Lorraine, etc.

L'INFLUENCE de la Bourse américaine sur le marché parisien ne trouvant pas de contradicteurs cette semaine. Cette influence a relégué au second plan l'évolution erratique de la Bourse de Hong-kong...



VALEURS

Plusieurs valeurs ont retenu l'attention cette semaine à commencer par les valeurs bancaires. Les banques françaises ont, en effet, mis l'Asie au rang de leurs priorités depuis quelques années.

Table with 3 columns: Code, 31-10-97, Diff. Includes Bertrand Faure, Labinal, Michelin, Peugeot, etc.

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

Table with 3 columns: Code, 31-10-97, Diff. Includes BIC, Chargeurs, Clarins, etc.

L'influence américaine

Laurent Saint-Aubin, responsable de la recherche de la société de Bourse Ferri, déclarait au Monde cette semaine (Le Monde du 29 octobre) : « Au plan microéconomique, les grandes sociétés françaises les plus exposées au ralentissement dans le Sud-Est asiatique sont Air liquide, Sanofi, Bouygues, Hermès, LVMH, Rémy Cointreau, Clarins et Thomson-CSF. »

En 1996, la plupart de ces groupes ont réalisé plus de 10 % de leur chiffre d'affaires en Asie du Sud-Est avec des « pointes » à 28 % pour Rémy Cointreau par exemple, qui réalise même dans la zone un chiffre de 22 % hors Japon.

Seul Sanofi s'est affranchi des turbulences asiatiques pour finalement gagner 9,60 % à 548 francs. L'action a, à la fois, bénéficié, de l'autorisation donnée aux Etats-Unis par la Food and Drugs Administration pour son Plavix et du relèvement de recommandation par le courtier américain Merril Lynch.

Ce dernier a, désormais, un objectif de cours de 700 francs sur la valeur. La société de Bourse SGE Delahaye a également relevé son opinion, passant de « sous-performance » à neutre.

France Télécom a regagné du terrain en fin de semaine. Les opérateurs notaient que ces achats étaient effectués par les gérants avant l'entrée de France Télécom dans l'indice MSCI de Morgan Stanley, prévue lundi 3 novembre après la clôture du marché.

Certaines entreprises ont préféré, cette semaine, différer leur introduction en Bourse en raison de la médiocre conjoncture boursière, comme Tradition Financial Services (TFS), courtier en produits financiers et matières premières.

François Bostnavaron

Large table with multiple columns listing various companies and their stock performance (code, 31-10-97, Diff.). Includes sections for AUTOMOBILE, INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, AUTRES SERVICES, DISTRIBUTION, and IMMOBILIER.

Table with multiple columns listing various companies and their stock performance (code, 31-10-97, Diff.). Includes sections for AUTRES SERVICES and IMMOBILIER.

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 24 octobre

Table with 6 columns: Libellé, Organisme promoteur, Rang, Perf. % 1 an, Rang, Perf. % 5 ans, Valeur liquid. Lists various SICAV actions and their performance.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT. SÉLECT GESTION. VALORISEZ VOTRE ÉPARGNE... SANS SOUCI DE GESTION! Value de l'action au 30/10/97.

Table with 6 columns: Libellé, Rang, Perf. % 1 an, Rang, Perf. % 5 ans, Valeur liquid. Lists international SICAV actions and their performance.

Table with 6 columns: Libellé, Organisme promoteur, Rang, Perf. % 1 an, Rang, Perf. % 5 ans, Valeur liquid. Lists various SICAV actions and their performance.

Table with 6 columns: Libellé, Rang, Perf. % 1 an, Rang, Perf. % 5 ans, Valeur liquid. Lists European actions and their performance.

Table with 6 columns: Libellé, Rang, Perf. % 1 an, Rang, Perf. % 5 ans, Valeur liquid. Lists American actions and their performance.

Table with 6 columns: Libellé, Rang, Perf. % 1 an, Rang, Perf. % 5 ans, Valeur liquid. Lists Asia-Pacific actions and their performance.

Dans la tempête, les gestionnaires sont sereins. LES SECOUSSES enregistrées sur le marché ne semblent pas avoir atteint le moral des gérants des sicav actions françaises.

# La crise boursière permet une détente des taux à long terme

La chute des marchés d'actions profite aux obligations, qui apparaissent comme des titres refuges. Elle éloigne aussi les perspectives de resserrement des politiques monétaires aux Etats-Unis et en Allemagne

Les fortes turbulences observées cette semaine sur les Bourses mondiales - de Hongkong à Sao Paulo, en passant par Wall Street et Paris - ont perturbé l'évolution des marchés de taux d'intérêt et de change. Les ren-

dements des obligations se sont nettement détendus, les investisseurs cherchant refuge dans des placements moins risqués que les actions, ce qui est le cas des emprunts d'Etat. Les craintes d'une hausse des taux directs

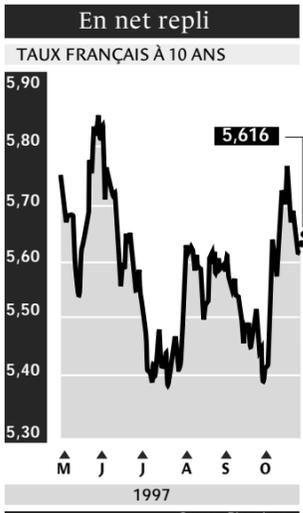
de la Réserve fédérale américaine et de la Bundesbank se sont par ailleurs dissipées : les opérateurs estiment que les deux banques centrales ne prendront pas le risque de resserrer leur politique monétaire

dans la période agitée actuelle. Le dollar a souffert de la déroute des marchés d'actions, alors que les monnaies européennes, au premier rang desquelles le franc suisse, ont gagné du terrain.

LE MALHEUR des Bourses d'actions fait le bonheur des marchés d'obligations. La tempête qui secoue depuis dix jours les places boursières a permis une nette baisse des taux d'intérêt (les rendements évoluent en sens inverse du prix des emprunts). Aux Etats-Unis, le taux de l'emprunt d'Etat à 30 ans est revenu de 6,41 % à 6,18 % (et en France, pour les échéances à 10 ans, de 5,77 % à 5,61 %).

En période calme, les marchés d'obligations et d'actions évoluent de façon parallèle. Une hausse du premier provoque une progression du second : une baisse des taux d'intérêt, favorable aux investissements des entreprises et des ménages, stimule la croissance et augmente les bénéfices des entreprises. En outre, plus les rendements proposés par les emprunts baissent, plus il devient attractif de détenir des actions assorties de dividendes élevés.

Ce mécanisme ne fonctionne plus en temps de crise. Le phénomène connu sous le nom de « *flight to quality* » (fuite vers la qualité) l'empêche. Les investisseurs vont alors chercher refuge vers les placements les moins risqués. Ils quittent les Bourses des pays émergents pour les places des grandes nations industrialisées, mais, surtout, ils se débarrassent des actions pour acheter des obligations. Les emprunts émis par les Etats sont plus sûrs que des actions émises par les entreprises privées : un investisseur est pratiquement assuré de ré-



L'aggravation de la crise en Asie et son extension aux Bourses occidentales incitent les investisseurs à chercher refuge dans les obligations.

cupérer les fonds qu'il a investis pour acheter une obligation du Trésor, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il acquiert une action d'une société. De plus, les obligations jouissent d'une meilleure liquidité (le montant de titres en circulation est très élevé et celui des transactions très important), ce qui offre à un gestionnaire la possibilité de les revendre à tout instant sans avoir à subir de décalages de cours

trop grands. Des obligations, surtout lorsqu'elles sont d'une courte durée, sont aussi moins exposées que des actions à des moins-values en capital : un opérateur a toujours la possibilité d'attendre l'arrivée à échéance de l'emprunt pour être remboursé du montant initial investi.

Enfin, en cas de krach boursier - ce fut le cas en 1987 -, la réponse des banques centrales peut consister à injecter des liquidités dans le système financier et à abaisser leurs taux directeurs, ce qui dope les obligations. Sans aller jusqu'à miser sur ce scénario extrême, les investisseurs imaginent mal que les banques centrales puissent se permettre de resserrer leur politique monétaire dans un avenir proche. La tempête boursière a totalement modifié l'environnement monétaire.

## MOINS À L'AISE

Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a souligné, mercredi 29 octobre, que la crise des économies asiatiques ne sera pas sans conséquences pour la croissance américaine même si elles seront « *relativement modestes* ». De surcroît, M. Greenspan a noté que les Américains, à la suite du mini-krach du lundi 27 octobre, vont avoir le sentiment d'être moins à l'aise financièrement qu'il y a quelques semaines, ce qui freinera la consommation des ménages. Ce double frein sur l'activité économique rend dès lors moins utile une frappe préventive sur les

taux directeurs destinée à éviter une surchauffe et à empêcher l'apparition de tensions inflationnistes. Il y a quelques jours encore, la plupart des analystes prévoient un relèvement du niveau des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,50 %, lors de la prochaine réunion de la Fed, qui se tiendra le 12 novembre. Ce scénario est

mande avait décidé, à la surprise générale, de relever le taux de ses prises en pension (REPO) de 0,3 %, en le faisant passer de 3 % à 3,30 %. Les opérateurs de marché avaient considéré ce geste comme un premier pas et ils s'attendaient à une poursuite du resserrement monétaire en Allemagne. Ils estimaient que les rendements à

## Baisse du dollar, hausse du franc suisse

La crise boursière fait plier le dollar. Celui-ci est tombé, jeudi 30 octobre, jusqu'à 1,71 mark et 5,74 francs, contre 1,79 mark et 6 francs mercredi 22 octobre, veille du « *jeudi noir* » à la Bourse de Hongkong. Vendredi soir 31 octobre, le billet vert se redressait légèrement, à 1,72 mark et 5,77 francs.

Wall Street étant la plus grande Bourse du monde, une tempête sur les actions internationales fait du dollar la première victime. Un tel mouvement avait déjà été observé lors du krach d'octobre 1987 : dans le mois qui avait suivi celui-ci, la monnaie américaine avait perdu 8 % de sa valeur face au mark. En revanche, les monnaies européennes, au premier rang desquelles le franc suisse, servent de monnaie refuge. La devise helvétique a gagné 12 centimes vis-à-vis du franc français en deux semaines (à 4,13 francs). Le ministre suisse des finances, Kaspar Villiger, a déclaré vendredi s'attendre à « *une normalisation* » prochaine du taux de change.

devenu aujourd'hui très improbable.

Même la Bundesbank pourrait être amenée à faire preuve d'une plus grande souplesse. Klaus-Dieter Kuehbach, membre du conseil de l'institut d'émission, a affirmé vendredi que « *les récentes turbulences* » le confortaient dans l'idée « *que rien ne doit être fait sur les taux d'intérêt* ». Jeudi 9 octobre, la banque centrale alle-

trois mois allaient remonter en Allemagne de 0,8 % (jusqu'à 4,50 %) d'ici à la fin du mois de juin 1998. Ils se montrent aujourd'hui un peu moins pessimistes : ils prévoient une hausse limitée de 0,5 % (jusqu'à 4,20 %) au cours des huit prochains mois. Les investisseurs font le pari que la Bundesbank tiendra compte de l'effet restrictif qu'aura la crise asiatique sur la croissance allemande : la hausse du PIB pourrait être amputée de 0,4 % outre-Rhin en 1998, contre 0,2 % en France, compte tenu de l'importance des exportations de l'Allemagne vers l'Asie en développement. Ils espèrent aussi que la banque centrale allemande va désormais prendre en considération, avant d'agir, la fragilité actuelle des places asiatiques.

## COMPORTEMENT « PROVINCIAL »

Certains économistes estiment à ce propos que la hausse du REPO décidée au début du mois n'est pas étrangère à la récente crise boursière. Ils jugent qu'en retirant brusquement des liquidités du circuit financier mondial, en renchérissant soudainement le coût du crédit pour les investisseurs internationaux, la Bundesbank a largement contribué à aggraver les maux des marchés asiatiques. Ils accusent la banque centrale allemande d'avoir eu un comportement « *provincial* », de s'être davantage préoccupée des risques inflationnistes aux Pays-Bas que des grandes difficultés financières en Asie du Sud-Est. Même si la Bundesbank se réjouit d'avoir contribué à dégonfler une bulle boursière qu'elle avait décelée et qu'elle jugeait dangereuse, même si elle se félicite de cette désinflation des actifs financiers, elle ne souhaite sans doute pas aller trop loin et ne veut pas endosser la responsabilité d'une débâcle des Bourses mondiales.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

## Marché international des capitaux : très affecté

LA TOURMENTE boursière qui nous vient d'Asie affecte l'ensemble du marché international des capitaux. Il est devenu très difficile de lever des fonds dans de bonnes conditions en offrant en souscription publique des obligations à taux fixe. Les emprunteurs de qualité qui ont vraiment besoin de ressources songent de plus en plus à suivre l'exemple récent du Danemark. Ce pays vient d'obtenir un milliard de deutschemarks pour une durée de sept ans en plaçant directement auprès d'une poignée d'investisseurs des titres de créance qui ne seront pas cotés et qui donc, au moment des comptes de fin d'année, figureront à leur valeur nominale dans les livres de ceux qui les ont achetés. Aucune dépréciation n'étant à craindre, les investisseurs prêts à conserver les titres jusqu'à l'échéance, acceptent un rendement légèrement inférieur à celui qu'ils demanderaient pour des obligations habituelles dont les cours sont publiés quotidiennement.

Toutefois certains candidats de grand renom ont des plans plus ambitieux qu'ils ne pourront réaliser qu'en apparaissant au grand jour. La Belgique fait partie de ceux qui recherchent la publicité que confère la réussite d'emprunts en devises. Son projet est de lancer, selon les règles en vigueur sur le marché belge, des obligations d'Etat en francs français et en deutschemarks dont les caractéristiques (coupons de 5,75 %, échéance au 28 mars 2008, cotation à Bruxelles) seront les mêmes que d'autres, qui viennent d'être émises en francs belges. Les trois éléments sont destinés à fusionner en un grand ensemble libellé en

euros, le but de l'exercice étant d'internationaliser le marché des fonds d'Etat belges et de se préparer à la concurrence que se livreront les emprunteurs lorsque la monnaie commune existera (Le Monde daté 28-29 septembre).

Pour que l'objectif soit pleinement atteint, il faut que le lien entre les trois emprunts apparaisse bien visible et donc que les opérations en francs français et en deutschemarks se concrétisent bientôt. Lundi 27 octobre, juste avant que les fonds d'Etat en francs belges ne soient émis, Philippe Maystadt, le ministre des finances, annonçait la sortie des autres transactions pour les jours suivants. La conjoncture de la fin d'octobre n'a pas permis d'y procéder. Vendredi à Bruxelles on se donnait un délai de trois semaines au maximum pour exécuter le tout.

Cette affaire très attendue devrait permettre de situer la Belgique sur le plan financier par rapport à ses grands voisins. Il y a quinze jours on pensait généralement que l'emprunt en francs français allait rapporter 0,10 % de plus que les obligations du Trésor français et que celui en marks procurerait 0,12 % à 0,13 % de plus que les fonds d'Etat allemands. Aujourd'hui de nombreux spécialistes estiment que les suppléments devraient être de l'ordre de 0,15 % et 0,16 % respectivement. Ces prévisions qui, il faut le préciser, n'ont rien d'officiel, reflètent bien les changements qui se produisent dans l'évaluation des crédits. D'une part les investisseurs se montrent plus exigeants et d'autre part ils veulent désormais en gros, pour une même si-

gnature, une même rémunération dans les deux devises principales de la future Europe monétaire.

De tels décalages de quelques centièmes de point de pourcentage en terme de rendement sont assurément très importants, mais ils paraissent presque insignifiants en comparaison de ce qui s'est réellement produit dans le compartiment des emprunts des débiteurs de second plan dont le crédit est discuté. Les obligations des pays en développement notamment ont vu leur cours évoluer de la même façon que les actions, s'effondrer, cédant jusqu'à 20 % de leur valeur nominale, puis récupérer une partie du terrain perdu, parfois jusqu'à 10 %, au gré des rumeurs. Les obligations d'Amérique latine en particulier ont beaucoup souffert, ce qui n'a pas manqué de rappeler la crise mexicaine de la fin de 1994, laquelle avait conduit à fermer cette partie du marché jusqu'en mai de l'année suivante. Les experts soulignent toutefois que la situation est bien différente de celle d'il y a trois ans. A l'exception des Asiatiques, les investisseurs des pays concernés ne manifestent aujourd'hui aucune défiance à l'égard de la dette de leurs propres Etats. Il n'y a pas de fuite des capitaux. Dès lors les spécialistes les plus confiants espèrent que les désordres actuels ne correspondent en fait qu'à une correction normale, en réaction à des exagérations récentes, et que d'ici peu de mois, l'activité reprendra sur des bases plus saines.

## Les places mondiales dans la tourmente

L'ONDE DE CHOC de la crise asiatique et la dégringolade de la Bourse de Hongkong ont fini par venir à bout de la fragile résistance affichée par l'ensemble des places mondiales, huit jours auparavant. Si la majorité des Bourses affichent des reculs inférieurs à 5 %, certaines, notamment latino-américaines, ont payé un lourd tribut à la baisse, à l'image de la Bourse brésilienne, qui a chuté de 22,16 % en cinq séances. Hongkong ne perd finalement que 4,67 % et Wall Street, qui s'est « *ouï-fert* » lundi 27 octobre une baisse record de 557 points (7,18 %), a terminé vendredi sur un recul hebdomadaire de 3,54 %. En Europe, la Bourse de Londres, qui avait durement accusé le coup, huit jours plus tôt, n'a perdu que 2,57 %. La Bourse de Paris et celle de Londres ont respectivement perdu 3,85 % et 5,72 %.

Les deux records inscrits cette semaine à Wall Street resteront dans les mémoires. Lundi, la grande Bourse new-yorkaise a affiché la

plus forte baisse de son histoire en termes de points (554,26 points) et, dès le lendemain, sa plus forte hausse (337,17 points). En cinq séances, les valeurs américaines ont perdu 273,33 points (3,54 %), à 7 442,08 points. La crise asiatique a, selon les analystes, infligé à Wall Street une correction attendue depuis longtemps. Par rapport à son dernier sommet atteint le 6 août à 8 259,31 points, l'indice Dow Jones a perdu 9,89 %.

Dès lundi, la débâcle des places asiatiques a entraîné la place new-yorkaise au tapis, a tel point que la séance a dû être interrompue, l'indice Dow Jones ayant abandonné plus de 550 points. Les précédentes interruptions de séance dataient de l'attentat contre le président Ronald Reagan, en 1981, et de l'assassinat de John Kennedy, en 1963. Durant la seule journée de lundi, le fonds d'investissement du milliardaire américain George Soros a perdu deux milliards de dollars...

Les analystes s'accordent à dire qu'il faudra quatre à huit semaines avant qu'une tendance nette puisse être décelée. Mace Blicksilver, du Crédit lyonnais Securities, estime que le principal baromètre de Wall Street terminera l'année à un niveau de 7 250 points à 7 500 points. La volatilité sur les marchés, souligne-t-il, est loin de devoir se calmer. Les opérateurs sont soucieux des effets de contagion que la crise financière d'Asie du Sud-Est peut avoir sur des économies émergentes comme celle du Brésil.

## MARGE À LONDRES

A Londres, l'indice Footsie a terminé vendredi à 4 842,3 points, en recul de 127,9 points par rapport au vendredi précédent, soit un recul 2,57 %. Le Footsie a perdu jusqu'à 9,46 % mardi. A plusieurs reprises, la direction du marché a élargi les critères de suspension des titres, passant d'un mouvement de 10 % des cours à une variation de 25 % pour déclencher

une suspension automatique de dix minutes.

La banque d'affaires américaine Lehman Brothers estime que la Bourse de Londres offre la plus grande marge de progression parmi les Bourses européennes pour les mois à venir en raison de sa relative contre-performance depuis le début de l'année et d'un différentiel de rendement intéressant par rapport aux obligations.

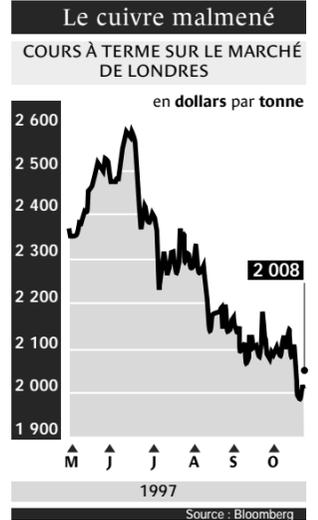
Si, sur un mois, les pertes enregistrées par la Bourse de Francfort avoisinent 10 %, les gains de la place francfortoise sont encore de 30,3 % depuis le début de l'année. En cinq séances, les valeurs allemandes ont cédé 5,72 %, selon l'indice DAX Ibis, à 3 753,66 points. Selon l'indice DAX du parquet, le recul est de 8 %.

Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank estime que la forte volatilité de ces derniers jours devrait perdurer « *dans les prochaines semaines* ». Le DAX ne descendra cependant pas au-dessous des

3 500 points, selon la banque, qui continue de pronostiquer « *d'ici à la fin de l'année* » un niveau compris entre 3 750 et 4 250 points. « *Les données conjoncturelles restent favorables* », croit la Commerzbank, ajoutant que « *les conséquences de la crise en Asie du Sud-Est sont limitées pour l'Allemagne* », la part des exportations réalisées dans cette région n'atteignant que 5 %.

La Bourse de Paris n'a pas fait meilleure figure. Sur la période, l'indice CAC 40 a perdu 3,85 %, à 2 739,30 points. Les investisseurs ont apparemment en cours beaucoup de mal à interpréter l'impact de la crise monétaire et boursière asiatique. Des sociétés de Bourse, comme BNP Equities, révisent déjà en baisse leurs prévisions de croissance de résultats des sociétés du CAC pour 1998, d'autres, comme CDC Bourse, repoussent de quelques mois l'objectif pour le CAC qu'elles s'étaient fixé pour fin 1997. Fimigest craint dans sa dernière lettre que la dévaluation

## MATIÈRES PREMIÈRES



LA CONSOMMATION devrait rester soutenue en 1998, annonçait le gouverneur de la Banque de France lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des minerais et métaux non ferreux. Un rapport de la banque Paribas a fait écho à l'optimisme de Jean-Claude Trichet : la reprise économique devrait favoriser « *une remontée globale du prix des matières premières dans des conditions d'offre généralement assainies* ».

Seul exclu de la fête : le cuivre, dont le redressement n'est pas au rendez-vous. En juillet, les prix s'affichaient sur le marché londonien des métaux (LME) à 2 288 dollars la tonne pour le contrat de référence (à 3 mois). Ils n'ont cessé de glisser au fil des mois et peinent, en cette fin d'octobre, à se tenir au-dessus de la barre des 2 000 dollars la tonne. Les experts pronostiquent une prochaine glissade et un marché globalement faible. C'est une analyse qui semble se vérifier car les consommateurs, dans l'attente d'une baisse des prix, effectuent actuellement assez peu d'achats de métal physique. Les Chinois ont déçu le marché : leurs achats sont restés modestes et le négoce se demande s'ils attendent, eux aussi, une baisse significative des prix ou si le volume de leurs affaires ne leur permet pas de grosses acquisitions. La Chine est un poids lourd du marché, avec des importations qui représentent 8 % de la consommation mondiale. Chez ses voisins d'Asie du Sud-Est, en pleine crise financière, la demande est en repli, voire aux annulations de contrats.

La tendance n'est pas à l'équilibre. Les stocks du LME sont élevés - plus de 340 000 tonnes à la mi-octobre - et la production tourne à plein régime. Ainsi, la banque centrale du Chili, premier producteur mondial de minerai de cuivre, vient de donner les derniers détails des exportations. En septembre 1997, 581,7 millions de tonnes de métal sont sorties du pays, contre 427,3 millions de tonnes un an auparavant. La production de la seule mine de Las Escondidas approche du million de tonnes par an.

**SPORTS** Le 28<sup>e</sup> Marathon de New York, dont le départ sera donné dimanche 2 novembre du pont Verrazano, rassemblera plus de 30 000 concurrents venus de tous les

pays. ● AVEC 2 261 INSCRITS (dont 396 femmes), la France fournit le plus important contingent de coureurs étrangers. ● IMPOSSIBLE DE S'INSCRIRE EN « INDIVIDUEL », seuls

les concurrents présentés par une agence spécialisée qui leur vend voyage et hébergement peuvent obtenir un dossard, ce qui porte à au moins 5 410 francs le coût de l'en-

gagement. ● LE RECORD DE L'ÉPREUVE appartient au Tanzanien Juma Ikangaa (2 heures 8 min 1 s, en 1980), chez les hommes, et à l'Australienne Lisa Ondieki (2 heures

24 min 40 s, en 1992), chez les femmes. ● LES FAVORIS DE L'ÉDITION 1997 sont le Mexicain German Silva, le Portugais Domingo Castro et la Kenyane Tegla Loroupe.

## Le Marathon de New York choisit ses coureurs étrangers

Pour éviter l'afflux des concurrents, les organisateurs de la plus célèbre course à pied du monde contraignent les candidats à l'inscription à recourir aux services d'agences spécialisées qui leur vendent également voyage et hébergement

**PRENDRE LE DÉPART** d'un marathon s'apparente parfois à un véritable parcours du combattant. Outre la préparation physique sérieuse que requiert cette aventure de 42,195 kilomètres dans laquelle les plus grands champions ne se lancent pas plus de trois ou quatre fois par an, les modalités de participation varient d'une épreuve à l'autre. La plus célèbre d'entre elles - New York -, qui lancera, dimanche 2 novembre, pour sa 28<sup>e</sup> édition, 30 463 coureurs (avec 2 261 Français, dont 396 femmes) du pont de Verrazano-Narrows, à

Central Park, est aussi la plus prisée. En suant et soufflant à travers Brooklyn, Queens, le Bronx ou Manhattan, ils méditeront sûrement aussi sur ce que leur coûte cette aventure.

Pour « courir New York », les places sont chères. Les Américains procèdent à une pré-inscription par courrier e-mail ou tout simplement en suivant une file d'attente interminable dans Central Park un jour déterminé cinq mois avant la course. « Pour toute la paperasse que ce travail implique pour l'organisation », la démarche leur coûte

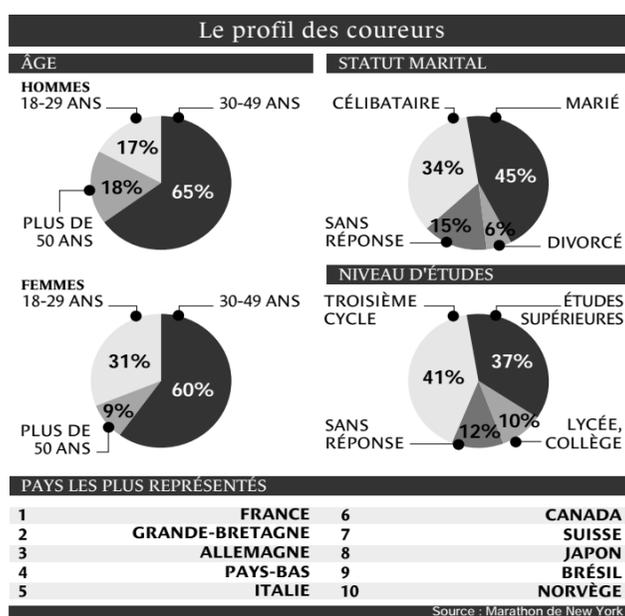
7 dollars (environ 40 francs). Cette première « sélection » sauvegarde cependant des apparences de démocratie. Selon la méthode « premier arrivé, premier servi », 16 000 concurrents (9 300 des trois Etats les plus proches de la ville - New York, le New Jersey et le Connecticut - et 6 700 venant du reste du pays) reçoivent un dossard. A la mi-juillet, une tombola en attribue 3 000 à ceux restés sur la liste d'attente. « Nous recevons environ 60 000 demandes par an », dit un responsable.

Les 10 000 dossards restants sont réservés aux étrangers et distribués selon une méthode moins égalitaire. Un non-Américain ne peut faire acte de candidature individuelle. Il doit obligatoirement passer par un organisme agréé par le New York Road Runners Club (NYRR).

### LA FRANCE PRIVILÉGIÉE

Seul au monde à dicter sa loi, le Marathon de New York invoque son nombre record de participants, mais, pour son 25<sup>e</sup> anniversaire, le 27 septembre 1998, Berlin, qui attend pourtant 25 000 coureurs - dont un quart d'étrangers - n'impose aucun intermédiaire, ni Londres avec ses 28 000 participants dont 5 000 étrangers. Dans ces deux épreuves, les non-nationaux peuvent s'inscrire individuellement par courrier contre le prix du dossard (environ 300 francs à Berlin et 500 à Londres).

Une des premières nations étrangères présentes sur le terrain dès les premières éditions du Marathon de New York, la France reçoit le plus grand nombre de dossards. Tout a commencé en 1978, lorsque Georges Salzenstein, steward à Air France, a entraîné une douzaine de compères dans sa foulée. L'année suivante, il demandait à Fred Lebow, père du



pions, nutritionnistes ou kinésithérapeutes. Les plus aisés peuvent aussi s'offrir une escapade sportive de sept jours et cinq nuits et rallier New York en classe affaires pour en revenir en Concorde moyennant 28 000 francs.

La participation massive de certains pays étrangers, chère aux sponsors internationaux puisque assurant des retombées médiatiques au plan mondial, intéresse les organisateurs du marathon, qui ont volontiers accédé aux requêtes nombreuses de cette clientèle géographique éloignée et non anglophone. Peu avant le marathon, un représentant de chaque agence ou association vient retirer les dossards de tous ses clients. « Nous gérons ainsi le stress du marathonien », dit François Léobon.

Les critères d'attribution de ce marché des marathoniens français restent flous. « C'est la qualité du relationnel et du travail effectué depuis plusieurs années qui prime », dit M. Salzenstein. « Nous avons été retenus sur des références de sérieux », assure M. Léobon. Selon lui, l'intérêt des organisateurs du marathon, qui ne prélèvent aucune dime sur les sommes versées aux agences par la clientèle étrangère, est purement pratique.

Le New York Road Runners Club, « trop occupé », se refuse à fournir des détails. « C'est du business, admet M. Léobon, il ne faut pas se voiler la face. Mais, après tout, c'est comme aller au théâtre ou jouer au golf. Il faut payer un droit d'entrée ou un green-fee ». Il reste aux Français les moins économiques et les plus indépendants la tombola de l'AFCE. Chaque année, elle offre une centaine de dossards.

Patricia Jolly

### 300 000 francs aux vainqueurs

● **Les inscrits** : 30 463 concurrents.  
● **Les vedettes de l'édition 1997** : Dames : Tegla Loroupe (Kenya), vainqueur des éditions 1994 et 1995, Anuta Catuna (Roumanie), vainqueur de l'édition 1996 en 2 heures 28 min 18 s, Kim Jones (Etats-Unis), dont le record personnel est 2 heures 26 min 40 s (1990). Messieurs : Domingos Castro (Portugal), vainqueur de l'édition 1994 et du marathon de Rotterdam en 1997 en 2 heures 7 min 51 s, Stefano Baldini (Italie), champion du monde 1996 du semi-marathon, German Silva (Mexique), vainqueur de l'édition 1995 en 2 heures 11 min.  
● **Les récompenses** : pour les vainqueurs masculin et féminin 50 000 dollars - près de 300 000 francs (contre 30 000 dollars l'an passé), une voiture Kia Sportage et une montre Chopard, 25 000 dollars pour les deuxièmes, 12 500 pour les troisièmes, 7 500 pour les quatrièmes, 5 000 pour les cinquièmes et 2 000 pour les sixièmes. Tout lauréat américain

terminant parmi les cinq premiers doublera sa bourse. Pour les vétérans hommes et femmes : 3 000 dollars au premier, 2 000 au deuxième, 1 000 au troisième. Des bonus financiers allant de 65 000 à 3 000 dollars peuvent être décernés en fonction des performances chronométriques. Tous les candidats repartent avec une médaille, une couverture de survie et un diplôme portant mention du temps réalisé.

● **Le record de l'épreuve** : les meilleures performances de l'histoire du marathon de New York ont été réalisées en 1980 par le Tanzanien Juma Ikangaa en 2 heures 8 min 1 s, et par l'Australienne Lisa Ondieki, en 1992, en 2 heures 24 min 40 s. La meilleure performance mondiale sur la distance de 42,195 kilomètres appartient à l'Éthiopien Belayneh Dinsamo et a été réalisée à Rotterdam en 1988 (2 heures 6 min 50 s). La Norvégienne Ingrid Kristiansen détient la meilleure performance mondiale féminine, en 2 heures 21 min 6 s, réalisée à Londres en 1985.

## Yves Parlier et Eric Tabarly gagnent la Route du café en monocoques sur « Aquitaine-Innovations »

### BOGOTA

de notre correspondante

Ils étaient favoris. Ils ont gagné. Yves Parlier, skipper, et Eric Tabarly, son célèbre équipier, sont arrivés vendredi 31 octobre



### VOILE

concourant dans la Transat en double Jacques-Vabre, six jours après PrimaGaz, le premier des multicoques. Leur bateau, *Aquitaine-Innovations*, a terminé en 19 jours, 23 heures et 19 minutes. « Le temps de trajet est très long, plus long que prévu, parce que les conditions extérieures n'ont pas été très favorables », a constaté Eric Tabarly, joint par téléphone à son arrivée.

Il est vrai qu'entre quatre dépressions avec vent contraire, un anticyclone des Açores inexistant et des alizés longs à trouver, les éléments ne s'étaient pas mis en quatre pour les navigateurs transatlantiques. « C'est comme si le système météorologique mondial était devenu désordonné, sans doute à cause du phénomène "El Niño" », a constaté Yves Parlier, pourtant réputé pour sa capacité à trouver des vents là où les autres navigateurs restent en panne.

Dès la première nuit, les deux marins, ayant cassé trois lattes de grand-voile, durent rester six heures sans grand-voile pour réparer. Plus grave, lors de la dernière dépression, la plus forte, il y a tout juste une semaine, avant le passage de Saint-Barthélemy, entre les Açores et les Bermudes, le ridioire de l'étai de trinquette (voile avant) a cassé, ce qui aurait pu entraîner la chute du mât. Résultat : une grande frayeur et trois heures à sec de toile.

« Ça cogne, mais ça passe », remarquait alors Eric Tabarly lors d'un contact radio.

La plus grande particularité d'*Aquitaine-Innovations* (budget : 6 millions de francs), mis à l'eau le 1<sup>er</sup> juin 1996 pour faire un tour du monde, réside dans son mât : c'est un « mât-aîle tournant », qui, ne faisant qu'un avec la voile, forme un profil unique, s'oriente en fonction du vent et évite la formation de turbulences. Ce système, utilisé sur les multicoques, n'avait encore jamais été adapté sur un monocoque. Autres innovations du bateau : les enrouleurs en fibre de carbone (gain de poids par rapport aux enrouleurs classiques en acier/aluminium) ; la construction de la coque en « profil pulprudé », un procédé pour mieux la rigidifier ; l'énergie renouvelable (solaire ; éolienne et diesther) ; et un pilote automatique dit « intelligent », mais qui n'a pas fonctionné sur cette transat.

### « NOTRE PÈRE À TOUS »

« C'est un bateau de la nouvelle génération, performant, très bon bateau de course », a reconnu Eric Tabarly, soixante-six ans, qui avait n'avait plus couru depuis 1993. « Ça m'a rappelé des souvenirs et j'ai vu que je pouvais encore me débrouiller sur un bateau », a déclaré l'ancien vainqueur de la Transat anglaise en solitaire. Retraité des océans, il a néanmoins répondu « tout de suite » à l'invitation d'Yves Parlier (trente-six ans), vainqueur, entre autres, de la première édition de cette Route du café-Transat Jacques-Vabre et de la Route du rhum 1994. Les qualités du skipper mais aussi les innovations de son bateau étaient trop alléchantes pour résister à la tentation. D'autant que les deux hommes avaient déjà gagné ensemble le Fastnet (en équipage de huit personnes).

« Yves s'occupait de la navigation, des communications radio, du télex et de tout le bazar. Moi, pendant ce temps-là, il fallait que je barre. Et comme il fallait qu'il dorme, ça me faisait faire un peu plus de barre », a poursuivi le père de la série des *Pen-Duick*. Pour Yves Parlier, naviguer avec Eric Tabarly, « notre père à tous », représentait « un rêve d'enfant ». Aussi, pour l'occasion, ce skipper au mode de vie des plus spartiates a renoncé à la nourriture lyophilisée.

Les conserves avaient été choisies « en commun » avant le départ, sans tenir compte de l'excédent de charge que cela pouvait provoquer. Car la conception des bateaux de course de la nouvelle génération, fondée sur l'efficacité et la compétitivité, exclut aujourd'hui tout poids superflu. L'inconfort est souvent total. *Aquitaine-Innovations* en est un des meilleurs exemples : « Il n'y a même pas un coussin pour s'asseoir », regrettait Eric Tabarly, habitué d'une plus vieille école.

Favoris, les deux hommes auront tout de même vécu une course difficile. Ils sont restés en tête des monocoques depuis le deuxième jour de course, sans réussir à creuser réellement l'écart. A chaque coup de vent, les concurrents se rapprochaient... Après leur performance, les deux marins ne laisseront pas longtemps leur sac à terre. Yves Parlier part le 17 janvier faire la course New York-San Francisco et se prépare à la Route du rhum 1998. Eric Tabarly rejoint sa Bretagne pour s'occuper de *Pen-Duick*. Le vieux cotre, bateau familial, que lui laissa son père, et qui marque le début de la légende Tabarly, fête bientôt ses cent ans. Il a été restauré et passera son anniversaire sur l'eau, comme il se doit.

Anne Proenza

## L'Open de tennis de Bercy au meilleur d'entre les éclopés

TROIS victoires arrachées en trois sets : Pete Sampras s'est qualifié vendredi 31 octobre pour les demi-finales du tournoi de Paris sans savoir s'il pourrait les disputer samedi. Son bras droit, douloureux depuis quelques jours, a eu besoin d'un massage au beau lieu du quart de finale contre Thomas Muster. L'Autrichien était lui-même trop fatigué pour tirer bénéfice de la situation. Le numéro mondial s'est donc tiré d'affaire (6-1, 4-6, 6-2), mais il est allé passer, dans une clinique proche de Bercy, des examens qui ont révélé une inflammation d'un tendon dont la gravité restait à apprécier.

Avant le bras de Sampras, c'était le genou du Néerlandais Richard Krajicek qui avait lâché. Superbe vainqueur de Patrick Rafter au tour précédent, Krajicek a dû abandonner face au Suédois Jonas Bjorkman, qui menait un set à zéro. Usure des courts ! L'Open de Paris se dispute au terme d'une saison particulièrement difficile. André Agassi, Marc Philippoussis, Arnaud Boetsch, Andrei Medvedev ou Goran Ivanisevic se sont décommandés pour cause de blessures ou de grosse fatigue.

Conséquences des cadences infernales qu'imposent le circuit ? Véritable forcené, le Chilien Marcelo Rios, à peine battu par Guillaume Raoux, est rentré à Santiago pour disputer le 28<sup>e</sup> tournoi de sa saison, auquel se sont ajoutés deux tours de Coupe Davis et pourrait s'ajouter une qualification pour le tournoi final du circuit du 11 au 16 novembre à Hanovre. Formidable carotte que cette perspective de compter parmi les huit meilleurs du monde pour disputer ces fameux Masters de Hanovre.

Pour l'heure, ils ne sont que trois à être qualifiés - Pete Sampras, Michael Chang et Patrick Rafter. Pour déterminer lesquels de Greg Rusedski, Marcelo Rios, Petr Korda, Gustavo Kuerten, Richard Kra-

jicek, Jonas Bjorkman, Thomas Muster ou Sergi Bruguera (entre autres) formeront l'octogone magique, il faudra attendre la finale de l'Open de Paris et les résultats des tournois de Moscou, Stockholm ou Santiago.

L'ambition suffit-elle pour dépasser la fatigue ? Greg Rusedski se dit épuisé, comme Sergi Bruguera ou Thomas Muster, qui marmonne de plus en plus son envie de prendre, à trente ans, une retraite méritée. Les qualifiés se disent très en dessous de leur enthousiasme du début de saison. Pete Sampras et son bras ont bien failli être éliminés du Tournoi de Paris vendredi, Michael Chang a une foi toute relative en ses forces après vingt-cinq tournois. Les deux hommes, de plus, voudraient garder quelques forces pour la finale de la Coupe Davis,

qui oppose la Suède aux Etats-Unis à la fin du mois de novembre. Patrick Rafter, vainqueur des Internationaux des Etats-Unis, est déjà en roue libre.

Seul un homme apparaît en pleine forme en cette fin de saison : Ievgueni Kafelnikov. Il est arrivé à Paris sans autre envie que de gagner ce tournoi, sans économiser ses forces, sans se soucier de sa fatigue. Le Russe, en effet, s'est fracturé le doigt en janvier, en Australie. Revenu en mars, il n'a que peu convaincu. Le champion de Roland-Garros 1996 est en pleine forme. Convaincant vainqueur, vendredi, de Greg Rusedski (6-4, 3-6, 6-3), il s'est qualifié pour les demi-finales de l'Open de Paris, où l'attendait Pete Sampras.

Bénédicte Mathieu

## Le football entend intensifier la lutte contre le dopage

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (FFF) a annoncé, vendredi 31 octobre, plusieurs mesures afin de lutter contre le dopage. Claude Simonet, son président, a notamment envisagé la création d'un livret médical qui permettrait d'assurer un suivi de la santé du joueur. Ce livret serait la propriété du sportif et ne pourrait être consulté que par son médecin. Y serait notamment consigné un bilan sanguin. Le conseil fédéral a encore décidé de la création d'un fonds de financement pour doubler le nombre des contrôles (environ 800 lors de la saison 1997-98), dans les compétitions d'adultes mais également de jeunes. Les examens inopinés seront multipliés. Enfin, M. Simonet a indiqué que « la fédération se réservait le droit de porter plainte contre X... » suivant l'évolution des dossiers en cours.

■ **Le Paris-SG a enregistré sa deuxième défaite de la saison** en s'inclinant à Lyon (1-0), vendredi 31 octobre, lors d'une 14<sup>e</sup> journée du championnat de France de première division, qui a permis à l'Olympique de Marseille, vainqueur de Cannes (2-0), de rejoindre Bordeaux et Metz, à 3 points du leader parisien. Les Girondins, qui devaient se déplacer à Toulouse, dimanche 2 novembre, rejoindraient le PSG en cas de succès. Les résultats : Marseille-Cannes, 2-0 ; Guingamp-Monaco, 1-2 ; Lyon-PSG, 1-0 ; Lens-Metz, 1-1 ; Strasbourg-Auxerre, 1-1 ; Le Havre-Bastia, 2-1 ; Nantes-Châteauroux, 3-1. (Montpellier-Rennes et Toulouse-Bordeaux seront joués dimanche.)

# Des particules alpha utilisées dans le traitement des cancers

Les premiers essais cliniques de l'« alpha-immunothérapie » ouvrent la voie à une prise en charge prometteuse des personnes atteintes de certaines affections malignes

Un colloque international organisé les 27 et 28 octobre à Karlsruhe (Allemagne) a dressé un premier bilan des résultats et des perspectives de l'« alpha-immunothérapie ». Cette technique prometteuse

marque un nouveau chapitre du traitement de certaines affections cancéreuses à partir de l'usage de substances radioactives émettant des rayonnements de particules de type alpha. Les particules alpha

n'étaient jusqu'à présent pas utilisées en thérapeutique en raison de leur radiotoxicité extrêmement importante. La mise au point des molécules baptisées « anticorps monoclonaux », associée à la fabrication

d'émetteurs alpha de durée de vie extrêmement brève, ouvre la voie à cette nouvelle thérapeutique. Des résultats encourageants sur la leucémie myéloïde ont été présentés au cours du colloque de Karlsruhe

par le docteur David A. Scheinberg (Memorial Sloan-Kettering Cancer Center de New York). D'autres ont été obtenus à Nantes par une équipe de l'INSERM travaillant *in vivo* sur de la moelle osseuse.

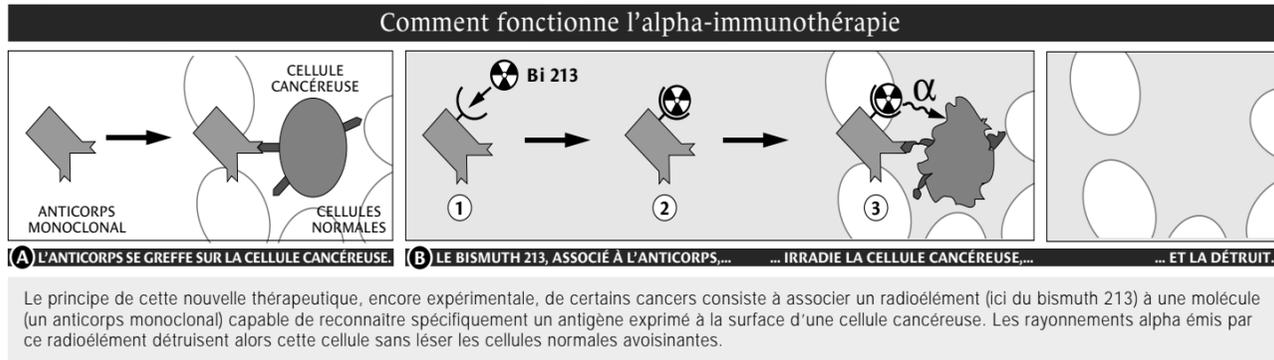
## KARLSRUHE

de notre envoyé spécial

L'« alpha-immunothérapie » n'est encore qu'une promesse. Mais les bases théoriques sur lesquelles se fonde cette technique et l'enthousiasme des chercheurs est tel qu'elle semble déjà marquer une étape importante dans l'histoire, encore jeune, de la cancérologie moderne. Tel est le premier bilan du colloque international organisé les 27 et 28 octobre à Karlsruhe (Allemagne) par la Commission européenne et l'Institut des éléments transuraniens installé dans cette ville. Schématiquement, l'alpha-immunothérapie repose sur l'usage des substances radioactives émettant des rayonnements de type alpha. Jusqu'à présent, seuls les rayonnements de type bêta ou gamma avaient été utilisés en cancérologie pour chercher à détruire les cellules tumorales constituant les lésions cancéreuses.

« Les particules alpha n'avaient jusqu'à aujourd'hui jamais été utilisées en médecine à cause de leur radiotoxicité extrêmement importante et des difficultés rencontrées dans leur production. Mais aussi et surtout en raison des obstacles considérables qui s'opposaient au ciblage des cellules tumorales, expliquent les docteurs Jean-François Chatal et Marc Bonneville (unité 463 de l'Inserm, Nantes). Or nous disposons aujourd'hui de vecteurs qui peuvent conduire ces particules aux cellules tumorales de manière extrêmement sélective. »

La mise au point des molécules baptisées « anticorps monoclonaux », capables notamment de détecter au sein de l'organisme des structures moléculaires spécifiquement produites par des cellules tumorales, et la fabrication d'émetteurs alpha, dont la durée de vie est très brève, ont constitué deux progrès décisifs. « L'utilisation de ces émetteurs, en dépit de leur très grande toxicité, est devenue possible dès lors qu'ils ne



« vivaient » qu'environ une heure dans l'organisme, précise le docteur Bonneville. En d'autres termes, quelques heures après leur administration chez le malade, un tel produit n'est plus radioactif. »

Si le nombre des anticorps monoclonaux peut, en théorie, être très élevé, les lois de la physique nucléaire ne permettent pas en revanche d'imaginer que le nombre des isotopes émetteurs de particules alpha puissent être très nombreux. Aujourd'hui, grâce aux travaux fondamentaux

de l'Institut des éléments transuraniens de Karlsruhe (professeurs Lothar Koch et Jacques van Gell), des équipes spécialisées commencent à pouvoir disposer de bismuth 213, d'actinium 225 et de radium 223. L'utilisation de ces substances pour détruire les cellules cancéreuses humaines présente, d'un point de vue théorique, de très nombreux avantages. Ainsi, compte tenu de la toxicité des particules alpha (entre cent et mille fois plus grande que celle des rayonne-

ments bêta), il suffit - assurent les experts - d'un ou deux atomes de bismuth 213 pour tuer une cellule cancéreuse.

De plus, le fait que la dose de rayonnement létale ne se produise que sur une distance très courte, équivalant à la taille de quelques cellules, réduit en théorie l'irradiation des tissus sains qui avoisinent la lésion cancéreuse. Enfin, ce type de radiation induit des lésions intracellulaires (ou des mécanismes conduisant à la mort des cellules par apoptose) qui font que les cellules malignes n'ont guère de possibilité de résister à la violente attaque dirigée contre elles.

Aujourd'hui, le bismuth 213 produit à Karlsruhe commence à être utilisé - sous forme de générateurs de la taille d'un crayon - dans certains établissements hospitaliers américains et français qui réalisent la « greffe » avec l'anticorps monoclonal chargé de reconnaître les cellules cancéreuses. Le colloque organisé dans le Bade-Wurtemberg a été marqué par la communication du docteur David A. Scheinberg, chef du service des leucémies au Memorial Sloan-Kettering Cancer Center de New York, concernant les résultats de la phase I des effets cliniques déterminant la sécurité, la pharmacologie, la dosimétrie et l'activité biologique

de ce nouvel agent thérapeutique.

A New York, neuf patients atteints d'une forme grave de leucémie myéloïde, ayant fait une rechute ou apparaissant totalement réfractaires à toute autre forme de traitement, ont été soignés par alpha-immunothérapie avec des doses allant jusqu'à un milligramme par kilogramme.

Tous ces éléments, pour prometteurs qu'ils soient, ne doivent bien évidemment être considérés que comme préliminaires

Chaque dose a pu être administrée par simple voie intraveineuse et ce en cinq minutes. Aucune toxicité aiguë n'a été constatée. « L'anticorps marqué n'a atteint que les organes qui étaient à traiter : la moelle osseuse, le foie, la rate et le sang. »

« On a estimé que l'irradiation était de dix mille à quarante mille

fois plus importante sur les zones à traiter que dans le reste du corps. L'alpha-immunothérapie est possible et semble sûre », font valoir les responsables de la Commission européenne chargés du soutien financier à ces recherches. « Nous avons inclus et nous allons continuer à inclure d'autres patients dans cet essai de phase I, qui devrait être achevé dans les mois qui viennent », a déclaré au Monde le professeur Scheinberg.

« Si les résultats sont ceux que nous escomptons, nous passerons à la phase II. Parallèlement, nous travaillons à l'application de cette technique à certaines formes d'évolution du cancer de la prostate, ainsi que dans le cancer du sein, même si, dans ce dernier cas, les questions soulevées apparaissent encore très difficiles. »

D'autres indications thérapeutiques sont d'ores et déjà à l'étude. C'est le cas à Nantes, où l'unité 463 de l'Inserm, travaillant en collaboration avec le laboratoire de physique subatomique et des technologies associées de l'Ecole des mines, applique cette technique au traitement expérimental *ex vivo* de la moelle osseuse des malades atteints de myélome multiple, une affection cancéreuse aux conséquences généralement gravissimes.

Une approche similaire est d'ores et déjà en cours d'expérimentation à l'université de Heidelberg dans le traitement de certains types de cancers du système lymphatique. Tous ces éléments, pour prometteurs qu'ils soient, ne doivent bien évidemment être considérés que comme préliminaires. Ceux qui les mènent reconnaissent que rien ne permet encore d'affirmer qu'ils auront un impact thérapeutique majeur ni a fortiori de dire quand cet impact surviendra. Tous, pourtant, ont la certitude d'écrire ici les premières lignes d'un nouveau chapitre de la cancérologie moderne.

Jean-Yves Nau

## Une initiative de la Commission européenne

Sans doute ne parlerait-on pas aujourd'hui de l'alpha-immunothérapie sans l'initiative développée par le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne. Dirigé par Hugh Richardson et doté d'une importante autonomie, ce centre, fort d'un millier de scientifiques européens travaillant dans sept instituts, dispose d'un budget annuel de 200 millions d'euros (1,3 milliard de francs). Ses principales activités, souvent menées en partenariat avec l'industrie privée, concernent l'environnement et l'industrie énergétique.

Sous l'impulsion d'Edith Cresson, commissaire européen à la recherche, le CCR s'attache aussi aujourd'hui au développement des technologies biomédicales. C'est ainsi que l'un des instituts du CCR, celui dit « des éléments transuraniens » de Karlsruhe (Allemagne), a, à partir de ses travaux fondamentaux de physique atomique, développé la production de ces nouveaux éléments potentiellement utilisables en médecine humaine. Si la question des brevets protégeant une telle technique médicale apparaît encore complexe, l'affaire est, selon M. Richardson, d'autant plus intéressante qu'elle n'a demandé que de très faibles investissements de la part du CCR.

## Un annuaire des technologies

LE NOMBRE DES TECHNOLOGIES RECENSÉES comme importantes pour l'industrie française à l'horizon 2000 augmente de jour en jour. De 100 en 1995, elles sont passées à 136 cette année. En publiant son *Annuaire des technologies clés*, le secrétariat à l'industrie distingue désormais 105 technologies « clés » parmi 136 qualifiées d'importantes. Outre un rapide état de l'art, les fiches décrivent les métiers concernés, les caractéristiques du marché, les conditions d'acquisition des technologies et l'offre existante. Un encadré commode recense les sources d'informations complémentaires pratiques pour les entrepreneurs, les banquiers et les décisionnaires. Un schéma permet, pour chaque technologie, de mesurer d'un coup d'œil cinq indicateurs : diversité des secteurs concernés par la technologie, maturité, intensité de la concurrence, progression du marché et ticket d'entrée.

★ L'Annuaire des technologies clés, 448 pages, 350 francs, Editions du secrétariat d'Etat à l'Industrie.

## LE MONDE diplomatique

Novembre 1997

- ENVIRONNEMENT : Soulager la planète, par **Ignacio Ramonet**.
- AFRIQUE : Des dictateurs sortis des urnes, par **Martine-Renée Galloy** et **Marc-Eric Gruénais**. - Au Congo, le pouvoir par les armes (**M.-R. G.** et **M.-E. G.**).
- ETATS-UNIS : Une nouvelle stratégie militaire, par **Michael Klare**. - Imperium américain, par **François Géré**.
- CHINE : Prudentes privatisations, par **Roland Lew**.
- QATAR : Dans la cour des grands, par **Françoise Sellier**.
- IMMIGRATION : La politique française mise à l'épreuve, par **Christian de Brie**. - Aux frontières des libertés, par **Danièle Lochak**. - « Bons » étrangers et « mauvais » clandestins, par **Emmanuel Vaillant**.
- COMMUNICATION : Internet, terrain de jeux pour les publicitaires, par **Dan Schiller**. - Microsoft, monopole du prochain siècle, par **Ralph Nader** et **James Love**.
- SPORT : Le football, symbole des vertus allemandes, par **Albrecht Sonntag**.
- HISTOIRE : Pourquoi l'Union soviétique a fasciné le monde, par **Moshé Lewin**.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

## Il y a 4,5 milliards d'années, la Lune s'est formée en moins d'un an

Des simulations sur ordinateur indiquent que 10 % à 40 % des débris produits par la rencontre de la Terre avec une planète errante ont contribué à créer notre satellite

AMIE des poètes et des amoureux, observée depuis des temps immémoriaux, la Lune est aussi l'astre du système solaire qui a été le plus visité par des sondes interplanétaires et par l'homme. Il y a trente-huit ans, le 13 septembre 1959, les Soviétiques lançaient Luna-2, premier engin de l'histoire à atteindre le sol lunaire, où il s'écrasa. Il fut suivi d'une vingtaine d'autres d'origine soviétique et américaine jusqu'à ce que, le 21 juillet 1969, l'homme pose le pied sur la Lune. La conquête de cet astre supposé mort par les astronautes du programme Apollo permettra de rapporter 381 kilos de roches lunaires, dont l'étude fera considérablement avancer les connaissances sur la structure, la composition et l'histoire de notre satellite.

Malgré ces acquis, l'origine de la Lune n'est toujours pas élucidée. Différentes hypothèses ont fait d'elle une sœur, une fille ou une cousine lointaine de la Terre. De nouveaux travaux établissent que la Lune serait bien née de notre planète, mais dans la violence, lors de la rencontre titanesque, il y a 4,5 milliards d'années, de la Terre avec une planète errante plus grande que Mars.

Proposé au milieu des années 70 par deux équipes américaines distinctes, le modèle de la naissance « par impact » avait eu à l'époque peu de retentissement. On ne croyait pas à la possibilité de tels événements dans le système solaire. L'amélioration des connaissances et l'arrivée des supercalculateurs ont ouvert la voie aux simulations et permis ainsi de

tester la validité de cette théorie. Après avoir trouvé en juillet dernier (*Le Monde* du 29 juillet) que « l'impacteur » devait avoir au moins trois fois la masse de Mars pour que la Lune soit créée, l'équipe de Robin Canup (laboratoire de physique atmosphérique et spatiale de l'université du Colorado, Boulder), aidée de Shigeru Ida (Institut de technologie, Tokyo), a effectué vingt-sept nouvelles simulations. Résultat : la Lune s'est formée à partir des débris produits par le choc des deux astres en moins d'un an, écrivent-ils dans la revue *Nature* du 25 septembre. Un temps très court à l'échelle du système solaire.

### « LIMITE DE ROCHE »

En faisant « tourner » leurs ordinateurs, les chercheurs américains et japonais ont fait varier nombre de paramètres : quantité de débris, taille et distance par rapport à la Terre. A chaque fois, explique l'astrophysicienne

Robin Canup, « les débris se sont regroupés pour former la Lune en un an et même moins. Et ils se sont placés à une distance de 22 400 km de la Terre, soit l'équivalent de 3,5 à 4 fois le rayon de notre globe ». Ils se sont agglomérés avec plus de facilité dans la partie externe du disque que dans la zone interne, plus proche de la « limite de Roche », secteur où notre planète exerce ses effets de marées gravitationnelles. A leur surprise, les chercheurs ont aussi constaté que « 15 % à 40 % seulement du matériel provenant du disque de débris s'est incorporé pour créer la Lune ».

Ces précisions n'étonnent pas Jean-Pierre Bibring, chercheur à l'Institut d'astrophysique spatiale à Orsay, car « le modèle de l'impact, suivi d'une recondensation, est le plus convaincant à l'heure actuelle. Il est fondé sur la faillite des précédents modèles, dont aucun n'est satisfaisant ». Cette théorie « correspond aux

### Fille ou cousine de la Terre ?

Les analyses des roches prélevées sur la Lune à l'occasion des missions Apollo indiquent que la Lune a une composition chimique très voisine de celle du manteau terrestre, et qu'elle est homogène pour au moins 90 % de son volume. Ces résultats privilégient l'hypothèse de l'origine terrestre de notre satellite. Déjà, dans le passé, des scientifiques ont imaginé que la Lune était née de la Terre. En 1880, l'astronome et mathématicien anglais George Darwin, fils du célèbre naturaliste, avait proposé la théorie de la fission. La Lune, affirmait-il, s'est détachée de la Terre au moment où elle était encore fluide et en rotation rapide. Et il ajoutait que l'Océan Pacifique était sans doute la cicatrice de cette scission. Dans les années 60, le Soviétique Ruskol a avancé que la Terre et la Lune étaient à l'origine une planète double et, en 1955, l'Allemand Gerstenkom a proposé une autre hypothèse, celle de la capture de la Lune, initialement sur orbite solaire, par la Terre.

résultats des analyses effectuées sur les 381 kilos de roches récoltées à l'occasion des vols Apollo », qui indiquent que l'âge de la Lune et celui de la Terre sont voisins, à 100 millions d'années près, et que notre satellite a une composition chimique globale voisine de celle du manteau terrestre, riche en silicates et pauvre en fer.

### UN CHOC HASARDEUX

Le modèle par impact indique également que le choc a éjecté dans l'espace les matériaux issus du manteau et de la croûte terrestre. On obtient donc une Lune pauvre en fer et dont la composition est « globalement la même que celle des couches supérieures de notre globe », ajoute Jean-Pierre Bibring. Si ce scénario se confirme, cela signifiera que la Lune est née d'un choc hasardeux, et qu'elle aurait très bien pu ne pas exister. Or, notre satellite est bien plus important pour la vie sur Terre qu'on pourrait le penser.

« Sans entrer dans les détails, on peut estimer que la collision ayant présidé à la formation du système Terre-Lune a balayé une partie importante de son atmosphère primitive », souligne l'astronome Jean-Louis Heudier. Sans elle, l'atmosphère terrestre ressemblerait à celle de Vénus. « Plus grave encore, sans la Lune, l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre ne serait sans doute pas stable. Les saisons seraient elles-mêmes perturbées et les processus d'évolution vers la vie auraient rencontré des difficultés supplémentaires pour aboutir. »

Christiane Galus

# Temps frais et ensoleillé

**LES HAUTES PRESSIONS** se maintiennent sur une bonne partie du pays. Une dépression située au large de l'Espagne dirige de l'air doux et humide, gagnant l'extrême sud-ouest de la France dimanche soir, puis l'ouest du pays lundi.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Après dissipation des brouillards locaux, la journée s'annonce ensoleillée. Le vent d'est restera modéré près des côtes. La température maximale avoisinera 12 à 14 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Les brumes ou brouillards seront fréquents au lever du jour, et seront localement givrants, surtout sur les Ardennes. Ils se dissiperont en fin de matinée, pour laisser place au soleil. Le thermomètre marquera 8 à 10 degrés.

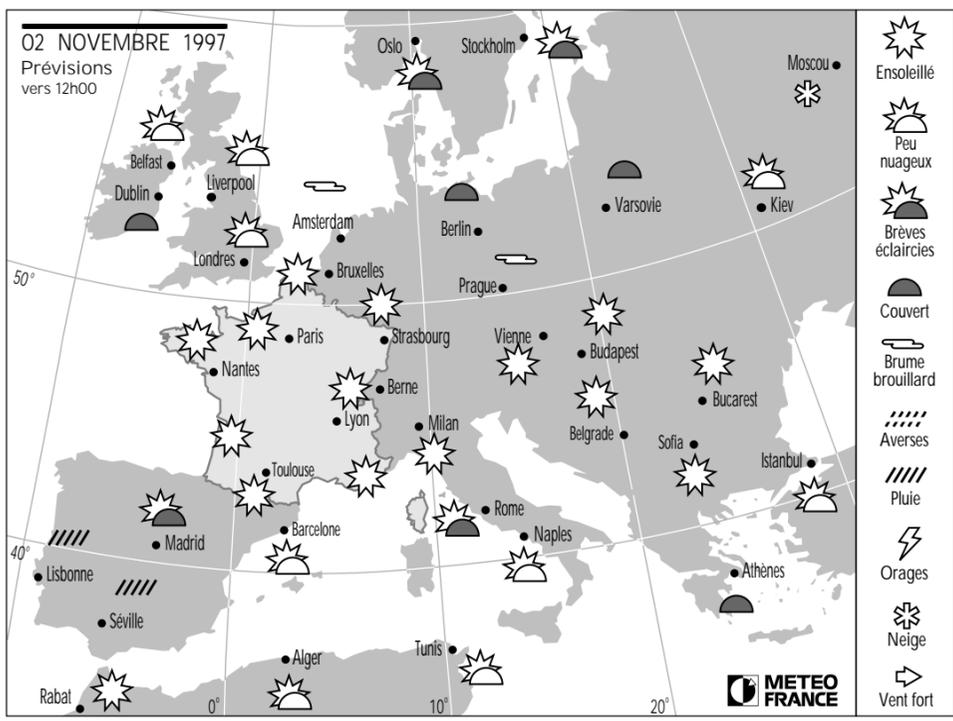
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Il faudra se méfier des brumes ou brouillards, qui seront givrants par endroits. Ils se dissiperont en fin de matinée, et l'après-midi sera bien

ensoleillé. Il fera 6 à 10 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Poitou-Charente, après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil sera au rendez-vous. Ailleurs, le ciel sera voilé par des nuages élevés dès le matin, puis l'après-midi les nuages deviendront nombreux sur le sud des régions. Les températures maximales avoisineront 13 à 16 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Les brouillards formés au lever du jour seront localement givrants. Ils se dissiperont en fin de matinée, laissant place à un après-midi ensoleillé. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera le plus souvent couvert, avec un petit vent marin près des côtes. Ailleurs, le soleil sera prédominant, avec un peu plus de passages nuageux sur la Corse. Il fera 17 à 20 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Lufthansa propose à ses passagers de voyager sans billet papier traditionnel sur plusieurs liaisons internationales, notamment à destination des aéroports de New York J.-F.-Kennedy et Newark. Les réservations sont faites, au choix, avec les références d'une carte de crédit bancaire ou de la compagnie aérienne dans une agence ou sur le site Internet de Lufthansa. A l'aéroport, l'enregistrement se fait sur présentation de la carte de crédit, en échange de quoi ils reçoivent carte d'embarquement traditionnelle et reçu de bagages.

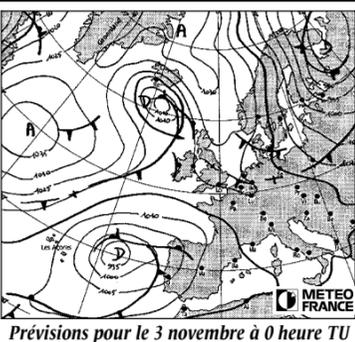
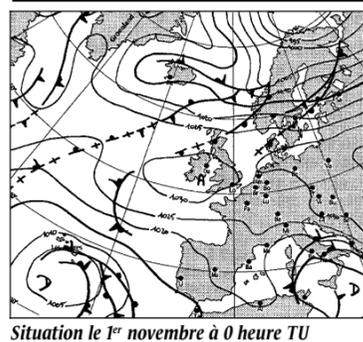
■ **ESPAGNE.** Depuis le 26 octobre, toutes les lignes des compagnies espagnoles Iberia et Aviaco sont intégrées sous une seule marque, Iberia, qui inclut également les services de la compagnie franchisée Iberia Regional/Air Nostrum.

### PRÉVISIONS POUR LE 02 NOVEMBRE 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/-8 S
AJACCIO	8/19 N	NANTES 1/12 S
BIARRITZ	5/16 N	NICE 11/18 S
BORDEAUX	2/16 S	PARIS 0/11 S
BOURGES	0/9 S	PAU 5/16 N
BREST	3/12 S	PERPIGNAN 10/17 N
CAEN	4/11 S	RENNES 1/12 S
CHERBOURG	1/11 S	ST-ETIENNE -1/10 S
CLERMONT-F.	-3/11 S	STRASBOURG 0/7 S
DIJON	-2/6 S	TOULOUSE 4/17 S
GRENOBLE	4/13 S	TOURS 1/11 S
LILLE	1/11 S	FRANCE outre-mer
LIMOGES	4/15 S	CAYENNE 21/33 S
LYON	1/7 S	FORT-DE-FR. 26/31 S
MARSEILLE	8/17 S	NOUMEA 21/25 C

PAPETE 26/31 P	KIEV 0/7 N	VENISE 8/14 S	LE CAIRE 20/30 S
POINTE-A-PIT. 25/31 N	LISBONNE 18/21 P	VIENNE -3/8 S	MARRAKECH 18/27 S
ST-DENIS-RE. 23/26 C	LIVERPOOL 6/12 S	AMÉRIQUES 18/30 S	NAIROBI 16/20 C
EUROPE	LONDRES 5/11 N	BRASILIA 15/20 P	PRETORIA 19/31 S
AMSTERDAM 4/9 C	LUXEMBOURG 3/8 S	BUENOS AIR. 26/30 S	RABAT 16/27 S
ATHENES 12/17 C	MADRID 8/18 N	CARACAS 4/8 C	TUNIS 15/21 S
BARCELONE 13/18 N	MILAN 10/16 S	CHICAGO 20/23 C	ASIE-Océanie
BELFAST 10/12 S	MOSCOU -3/3 *	LIMA 19/25 S	BANGKOK 22/31 N
BELGRADE 0/7 S	MUNICH 12/18 S	LOS ANGELES 13/19 P	BOMBAY 26/33 N
BERLIN 1/6 C	NAPLES -5/1 N	MEXICO 13/19 P	DJAKARTA 22/30 S
BERNE 4/9 S	OSLO 11/21 C	NEW YORK 14/23 N	DUBAI 16/24 N
BRUXELLES 1/8 S	PALMA DE M. -2/7 C	SAN FRANCISCO 12/23 S	HANOI 19/25 C
BUCAREST 2/7 S	PRAGUE 12/18 N	SANTIAGO/CHI 6/12 P	HONGKONG 16/27 C
BUDAPEST -3/7 S	ROME 15/24 P	TORONTO 11/19 N	JERUSALEM 15/26 S
COPENHAGUE 5/9 S	SEVILLE 1/6 S	WASHINGTON -5/1 *	NEW DEHLI 7/19 S
COUPÉ 10/12 C	SOFIA -2/3 N	AFRIQUE -2/3 N	PEKIN 5/13 S
FRANCFORT 4/8 S	ST-PETERSB. -2/3 N	ALGER 26/31 N	SINGAPOUR 27/30 P
GENEVE 5/10 S	STOCKHOLM 18/23 S	DAKAR 24/29 P	SYDNEY 15/24 S
HELSINKI -6/-1 N	TENERIFE -2/6 C	KINSHASA	TOKYO 8/17 S



INFORMATIQUE

## Dans la Silicon Valley, les atomes flirtent avec des octets

**SAN FRANCISCO** correspondance

Les matériaux de demain, si l'on en croit les travaux menés au centre de recherche de Xerox à Palo Alto, devraient permettre de revêtir les ailes d'avion d'une sorte de peau capable de stabiliser l'appareil en vol et de construire des ponts dont tous les éléments réagissent ensemble pour éviter qu'il ne s'effondre en cas de tremblement de terre. On peut aussi concevoir une peinture qui bouche les fissures quand elles apparaissent ou des pare-chocs d'automobile qui se réparent d'eux-mêmes.

La Darpa (Defense Advanced Research Projects Agency) du Pentagone, qui compte à son actif d'avoir lancé l'internet travaille, entre autres, à une « poussière de surveillance », de minuscules particules composées d'un capteur, d'un micro, d'un détecteur infrarouge et d'un parachute capables de flotter pendant plusieurs heures et d'envoyer des informations sur les positions ennemies.

Si l'on en croit Paul Saffo, un des directeurs de l'Institut pour le futur, sis en plein cœur de la Silicon Valley, nous sommes au seuil d'une nouvelle révolution techno-

logique. Internet a succédé aux ordinateurs centraux puis personnels marquant le passage d'une phase où l'essentiel était le traitement de l'information à une époque où ce qui compte c'est l'accès aux machines connectées.

**PHASE DE TRANSITION**

Au microprocesseur, est venu s'ajouter le laser qui permet d'emmagasiner, de lire et de transmettre des informations à très grande vitesse. L'ordinateur perdra bientôt de son importance, dès que les microprocesseurs, situés dans les objets les plus simples, communiqueront directement entre eux. Mais dans l'univers des technologies de l'information où rien ne disparaît et tout s'ajuste, de nouvelles synergies deviennent possibles.

L'étape suivante consiste à ajouter des capacités de l'ordre des sens à ces puces communicantes pour produire ce qu'on appelle en anglais des *sensors* (capteurs, détecteurs ou palpeurs). « Nous allons ajouter des organes sensoriels à nos appareils et à nos réseaux estime Saffo. Le traitement plus l'accès plus les capteurs poseront les bases de la nouvelle vague : l'inter-

action » pas celle des gens entre eux par internet interposé, « l'interaction des appareils électroniques avec le monde physique, pour notre compte ». Plusieurs technologies contribuent à l'importance accrue des capteurs parmi lesquels les micro-machines, les piézo-matériaux et surtout les MEMS (*MicroElectro-Mechanical systems*, qui utilisent les techniques de fabrication des microprocesseurs dans la production d'appareils analogiques. Ils sont capables de percevoir des changements dans l'accélération, la température, la pression ou le flux des liquides.

Les airbags des voitures sont dé-

clenchés par de tels détecteurs en cas de décélération brutale. Ils seront bientôt en mesure de savoir s'il y a un passager sur le siège, et même d'ajuster leur force d'expansion à sa taille et à son poids. On fabrique aujourd'hui des micro-appareils de photos qui peuvent être couplés à un ordinateur pour la modique somme de 9 dollars. Demain, tout le circuit électronique et même la lentille seront collés directement au microprocesseur et leurs prix chuteront de façon spectaculaire.

Les piézo-matériaux constituent le troisième élément clé de cette révolution et ont pour particularité

de produire une charge électrique quand ils sont déformés et de se déformer quand ils se trouvent en présence d'un champ électrique. Cela permet d'introduire l'informatique au niveau de la matière elle-même, de telle façon que ses propriétés (forme, dureté, couleur etc.) puissent être ajustées à la demande au lieu d'être données une fois pour toutes. Les chercheurs de Xerox qui travaillent sur le comportement dynamique (*dynamic behaviour*) ce nouveau type de matière intelligente en attendant « une génération entièrement nouvelle de mécanismes, produits et processus dans lesquels les membres et les parties s'adaptent activement aux conditions ambiantes et atteignent leurs objectifs au moyen d'ajustements intelligents ». La difficulté réside dans la coordination de ces éléments minuscules selon les principes proches de ceux utilisés dans les ordinateurs à parallélisme massif. Quand on couple chaque capteur avec un microprocesseur, l'ensemble est capable de détecter instantanément les variations dans l'environnement et de prendre les décisions adéquates sans passer par un ordinateur central. L'équipe d'Andrew Belin à Xe-

rox Parc s'efforce de faire travailler chaque unité en relation directe avec celles qui l'entourent, elle a pu ainsi construire des colonnes dont la résistance peut être momentanément renforcée.

De la médecine à la guerre, le champ des utilisations pratiques semble presque illimité. Mais il y a, en prime, une révolution qui se situe au niveau du changement des rapports entre le virtuel et le réel. Pour Paul Saffo, le tout numérique n'est que passer. « *L'ordre digital, dont nous pensons aujourd'hui qu'il va de soi, révélera n'être qu'une phase de transition dans un processus plus long qui consiste à connecter les univers symboliques que nous créons et le monde physique préexistant.* » Atomes et bits vont dialoguer directement.

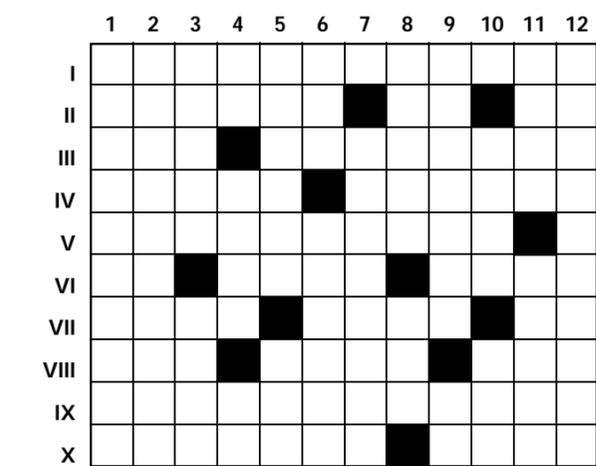
**Francis Pisani**

★ L'article de Paul Saffo : <www.iftf.org/sensors/sensors.html>  
Les recherches de Xerox : <www.parc.xerox.com/spl/projects/MEMS/>  
Les projets de la Darpa : <http://eto.sjsplan.com/ETO/MEMS/index.html>

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97242

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORizontalement

1. Retour discret à l'envoyeur. - II. Porté au pinacle et même encore plus haut. Le germanium. Coule en Italie. - III. Au centre du trinôme. Ferme la route aux enfants. - IV. Contenants et contenus familiaux pour l'enfant. Capitale de la Saskatchewan. - V. Facilite le grand nettoyage par le vide. - VI. Thermie en réduction. Capitale arabe. Soutien provisoire. - VII. Une toute petite partie de la rose. Au cœur des bâtardeaux. Bout de glace. - VIII. Flotte sur la table au dessert. Vient de soi. Sur les

cartes depuis 1991. - IX. Il y a du monde derrière lui. - X. Prêts à étendre. Entente franco-allemande.

**VERTICALEMENT**

1. Qui incombe à l'élu municipal. - 2. Ont d'excellents rapports avec ceux d'à côté. - 3. Drôle de tête. Pour couvrir les canapés. - 4. Egouttoir. Terre. Bout de rôle. - 5. Finis la surface. Roue montée à l'envers. - 6. Réfractaire aux essais. Courte et plate. - 7. Portent de gros bagages. - 8. Donna son accord. Espion ou espionne? - 9.

Attaquent le chef et les patates. Possessif. - 10. Assemblât solidement. Conjonction. - 11. Ouverture sportive à l'anglaise. Secret ou non, il fait la liaison. - 12. Influyente et respectée dans son domaine.

**Philippe Dupuis**

### SOLUTION DU N° 97241

#### HORizontalement

I. Cacophonique. - II. Obus. As. Tutu. - III. Uji. Evassée. - IV. Ruserait. Bah. - V. Trident. Réva. - VI. Iéna. Leçon. - VII. IMA. Décora. - VIII. Ale. Produits. - IX. Ner. Tara. Soi. - X. Everest. Séné.

#### VERTICALEMENT

1. Courtisane. - 2. Abjure. Lev. - 3. Cuisinière. - 4. Os. Edam. - 5. Ere. Apte. - 6. Havane. Ras. - 7. Osait. Dort. - 8. St. Léda. - 9. Ite. Reçu. - 10. Québécoise. - 11. Ut. Avorton. - 12. Euthanasie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gungsborg  
94852 Ivry cedex

Le Monde  
PUBLICITE

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

## ÉCHECS N° 1764

### COUPE D'EUROPE (Londres, 1997)

Blancs : Bosboom. Noirs : Kindermann. Défense est-indienne.

1. d4	Cf6	22. Cg5	Dh4
2. c4	g6	23. Cc6	Fh6!
3. Cf3	Fg7	24. Td3 (l)	Cxé!
4. é4	d6	25. dxé6	Ff4!
5. Cf3	0-0	26. é7 (m)	Dh3!! (n)
6. f2	é5	27. éxf8-D+	Txf8
7. 0-0	Cc6	28. Dc2	Fh2+
8. d5	Cé7	29. Rh1	Ff4+
9. b4(a)	Ch5(b)	30. Rg1	Fh2+
10. Té1(c)	Cf4(d)	31. Rh1	é4!
11. Ff1	a5	32. Fb2(o)	Fé5+(p)
12. Fa3(e)	Fg4!	33. Rg1	Fh2+
13. c5(f)	f5	34. Rh1	Fé5+
14. h3	fxé4!	35. Rg1	éxf3
15. hxg4(g)	éxf3	36. Dc4+(q)	Tf7
16. gxf3(h)	Cf5!	37. Dc8+	Rg7
17. Cé4(i)	Cd4	38. Fxé5	dxé5
18. cxd6	cxé6	39. Txf3	Txf3
19. b5	Dh4!	40. Tf1	Tf4
20. Té3(j)	Ch3+	41. Dc7	Rh6!
21. Fxh3(k)	Dxh3	42. abandon.	

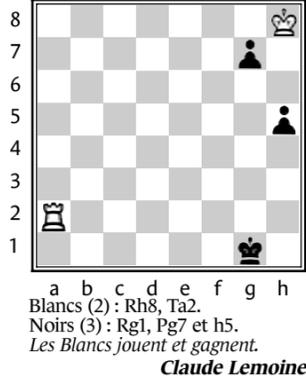
### NOTES

a) Ou 9. Cd2 ou 9. Cc1 prévenant 9..., Ch5; ou 9. Fd2 ou l'« attaque à la baionnette » 9.b4.

b) Ou aussi 9..., a5; 10. Fa3, Ch5.  
c) D'autres suites sont 10. Db3, 10. Cd2, 10. c5 et 10. g3.  
d) Une autre ligne de jeu actuelle consiste en 10..., f5; 11. Cg5, Cf4 ou Cf6.  
e) Ou 12. bxa5, Txa5; 13. Cd2, c5; 14. Cb3, ou 14. Fb2, ou 14. Tb1.  
f) Si 13. g3, axb4; 14. Fxb4, c5!; 15. dxé6, Cxé6 avec avantage aux Noirs. Et si 13. h3, Fx3; 14. Dxf3, axb4; 15. Fxb4, c5! avec égalité. A envisager est 13. Té3!  
g) Forcé. Si 15. Cxé4?, Cxh3+; 16. gxf3, Fxf3.  
h) Si 16. Dxf3?, Cfxd5; si 16. g3, é4!  
i) Et non 17. gxf5?, Dg5+; 18. Rh1, Dh4+; 19. Rg1, Txf5; 20. Cé4, Th5.  
j) Si 20. Fxd6?, Ch3+; 21. Fxh3, Dxf3; 22. Cg5, Dh4; 23. Fxé5, Fxé5; 24. Txe5, Cxf3+; 25. Cxf3, Dxf3+; 26. Rf1, Txf3 menaçant 27..., Dh3+ et 28..., Té8+, etc.  
k) Si 21. Rg2, Cxf3!; 22. Txf3, Dxf3+; 23. Cg3 (si 23. Tg3, Dxé4+; 24. Txf3, Dh1+; 25. Rg4, Tf4+ suivi du mat), Txf3; 24. Dxf3, Cf4+ avec gain de la D.  
l) Et non 24. Cxf8?, Fxé3!  
m) Si 26. Rf1, é4!  
n) Sacrifiant une T pour tisser le réseau de mat.  
o) Si 32. fxé4, Fg3+; 33. Rg1, Dh2+; 34. Rf1, Txf2+.  
p) En crise de temps, les Blancs ne voient pas le gain simple 32..., Ff4+; 33. Rg1, Dh2+; 34. Rf1, Dh1+; 35. Ré2, éxd3+; 36. Dxd3 (ou 36. Rxd3, Dxf3+; 37. Rd4, Fé5+; 38. Rç4, Tç8 mat), Té8+.  
q) 36. Db3+, Rg7; 37. Fxé5+, dxé5; 38. Txf3, Txf3; 39. Dé6 per-

mettait aux Blancs de résister, mais 39... Rh6! menaçant 40..., Tf4 leur aurait posé des problèmes insolubles.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1763 K. TATTERSOLLS (1910)**  
(Blancs : Rç2, Pb2. Noirs : Rf6, Pa4.)  
Le coup naturel 1. Rç3? permet aux Noirs de se sauver : 1..., a3!; 2. b3 (si 2. b4, a2; 3. Rb2, a1=D+; 4. Rxa1, Ré7; 5. Rb2, Rd7; 6. Rç3, Rd6! nulle), Ré7; 3. Rç2, Rd6; 4. Rb1, Rç5! nulle.  
1. Rb1!!, le gain passe par le chemin le plus long pour capturer le pion ennemi, a3; 2. b3! (et non 2. b4?, Ré7; 3. Ra2, Rd6; 4. Rxa3, Rç6; 5. Ra4, Ré7; 3. Ra2, Rd6; 4. Rxa3, Rç6; 5. Ra4!, Rb6; 6. Rb4! avec gain.  
**ÉTUDE N° 1764 I. MORAZEV (1913)**



Blancs (2) : Rh8, Ta2. Noirs (3) : Rg1, Pg7 et h5. Les Blancs jouent et gagnent. Claude Lemoine

**DANSE** Avec le Tiki Théâtre Village tout droit venu de Tahiti et le hula de Sandra Silve en provenance de Hawaï, les danses polynésiennes se donnent à voir à Paris en novembre, au Musée de l'Homme, à Bobino et au Muséum d'Histoire naturelle. ● « SISTERS OF HULA » est un groupe de neuf jeunes femmes passionnées de culture polynésienne qui, chaque semaine, dans le sous-sol d'une arrière-cour du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, s'initient à cette danse ronde et ondulante. ● CHRISTIAN COIFFIER, océaniste au Musée de l'Homme, explique que les processus d'indépendance des langues ont contribué à la régénérescence de la culture polynésienne. ● SANDRA SILVE, originaire de l'île d'Oahu, a choisi la France il y a vingt ans pour devenir critique d'art et professeur de danse hawaïenne.

sienne. ● SANDRA SILVE, originaire de l'île d'Oahu, a choisi la France il y a vingt ans pour devenir critique d'art et professeur de danse hawaïenne.

## Les danses du Pacifique témoignent de la vitalité des arts polynésiens

Du Tiki Théâtre de Moorea au hula hawaïen de Sandra Silve, Paris manifeste son intérêt pour des danses qui, pour être lointaines, n'en sont pas moins actuelles

SANDRA SILVE présente des danses d'Hawaï dans le salon de musique du Musée de l'Homme à Paris ; au même moment, le Tiki Théâtre Village arrive de Tahiti pour investir la scène de Bobino : danses authentiques ou danses commerciales ? Excessive folklorisation ? Pour rassurer ceux pour lesquels les danses du Pacifique sont synonymes de tamouré énamouré, de vahiné (c'est gonflé) et autres clichés, donnons la parole aux experts.

« Il y a un retour évident des traditions et de la recherche identitaire dans les cultures mélanésiennes et polynésiennes, constate Christian Coiffier, océaniste au Musée de l'Homme. Ce revival n'est pas seulement lié aux phénomènes d'indépendances, mais aux anciens qui, habitués à garder jalousement leurs savoirs pour le protéger des influences de la colonisation et des interdits des missionnaires, ont compris qu'il devenait urgent de les transmettre. »

« L'Hawaïenne de Paris. » Ce sobriquet simili-exotique, Sandra Silve le porte avec une grâce amusée. Originaire de l'île d'Oahu, elle a choisi la France il y a vingt ans pour devenir critique d'art et aussi professeur de danse hawaïenne : « Je ne suis pas un maître de hula, appellation authentique de la danse sacrée de mon pays, mais j'ai l'autorisation d'enseigner tout en continuant à suivre des cours l'été à Honolulu depuis six ans. » Si on n'apprend plus le hula dès l'enfance au halau (temple), comme autrefois, mais dans l'une des centaines d'écoles spécialisées, il faut néanmoins quinze ans de formation pour mériter son titre de maître à danser... Art à part entière, le hula est un des vecteurs de résurgence de l'identité hawaïenne de tradition orale. Illustrant des chants anciens, il raconte l'histoire des dieux, la geste des rois, la généalogie des familles.

### « TRADITIONS ET SECRETS »

Jeanine Maru et Vythu, respectivement chorégraphe et directeur artistique du Tiki Théâtre de Moorea, seule compagnie professionnelle d'artistes tahitiens, arrivent tout droit de Papeete. Ou plutôt de Barbey, à côté de Montereau, en Seine-et-Marne : c'est là que la troupe de vingt-huit danseurs habite, chez Olivier Briac, Français fou de Polynésie. C'est lui qui a reconstruit à Moorea, « à l'ancienne », le village de Tiki, peuplé de chanteurs, de musiciens, de danseurs « afin que les touristes, qui font vivre les Polynésiens, découvrent la beauté des danses et des chants autrement qu'à travers les attractions des hôtels. Pour les tournées, Jeanine Maru, qui sait tout des traditions et des secrets, garde uniquement ce qui peut valoir pour un spectacle dont le but est de divertir sur une base culturelle solide. »

Pour ses rituels, Sandra Silve choisit des lieux intimes. Mais qu'importe Bobino ou le musée, tous les pratiquants savent que



Teve, danseur du Tiki Théâtre, tatoué jusqu'au cou.

couvrent la beauté des danses et des chants autrement qu'à travers les attractions des hôtels. Pour les tournées, Jeanine Maru, qui sait tout des traditions et des secrets, garde uniquement ce qui peut valoir pour un spectacle dont le but est de divertir sur une base culturelle solide. »

Pour ses rituels, Sandra Silve choisit des lieux intimes. Mais qu'importe Bobino ou le musée, tous les pratiquants savent que

c'est en les montrant que ces danses se conserveront et évolueront. La culture polynésienne revient de trop loin. « A Hawaï, la danse était punie de prison, et parfois même de mort, par les missionnaires arrivés en 1820, fustigeant du même coup le surf. Certains maîtres vivant dans les îles les plus éloignées continuèrent au péril de leur vie à préserver cette culture ancestrale », explique Sandra Silve. Vythu et

Jeanine Maru, tous deux dans leur cinquantaine, se souviennent des années 50, des interdictions de danser encore très vivaces, d'aller à la plage, et même d'allumer du feu le dimanche pour préparer les repas. Ne parlons pas du crime de se promener en cache-sexe pour les garçons ! « L'autorisation d'enseigner la tahitien, qui date seulement d'une dizaine d'années, est à l'origine de ce retour vers le passé,

un mouvement très sensible chez les jeunes, explique Vythu. Nos ancêtres ne sont plus les Gaulois ! La réappropriation de notre langue a amorcé la reconquête de nos identités perdues. »

Et engendré le renouveau du tatouage chez les jeunes Tahitiens et Marquisiens. Teve, danseur du Tiki Théâtre, est tatoué jusqu'au cou, et Tavita jusqu'à la pointe de ses cheveux. « Une femme en Espagne s'est évanouie en voyant Teve, ironise Vythu. Nos jeunes se tatouent comme leur aînés jadis, avec des aiguilles taillées dans des dents de porc ou de requin, animaux fortement symboliques en Polynésie et Mélanésie. Le tatouage était signe de reconnaissance et d'appartenance à une île, à un district. Un signe de noblesse aussi. Plus on était tatoué, plus on était haut placé dans les chefferies. »

### RITES ET LÉGENDES

Le hula hawaïen vient des légendes. L'une d'elles dit qu'un couple de divinités se nommant toutes deux Laka surgirent des mers du Sud et dansèrent pour les Hawaïens. L'homme disparut aussi mystérieusement qu'il était arrivé, la femme continua à danser. Laka est honorée comme la déesse du hula. Une autre légende met en scène Hopo'e, jeune fille contemplatrice de la nature dont elle imite les mouvements, son corps épousant la courbe des vagues, les vols des oiseaux. « Jadis, les danses étaient beaucoup plus érotiques, notamment celles des rites de pleine lune », explique Vythu. Légendaire et vivace, la danse des rites funéraires : tandis que les pleureuses, en présence du prêtre-deuilleur, gémissent en modulant un chant à sept tonalités sans aucun accompagnement musical, « mais d'une rare émotion », une danseuse agenouillée, la tête enfouie dans le sol et la croupe relevée, se balance. La vie, la mort. On imagine les yeux des missionnaires confrontés à une position qu'ils n'ont pas contribué à immortaliser...

Les danses de Tahiti viennent elles aussi des légendes, pour l'es-

sentiel consacrées à Ruathatu, dieu de la mer et de la pêche, survie des habitants. « Certains mouvements de la danse hawaïenne sont proches du langage des sourds-muets, raconte Sandra Silve.

### Tambours et bambous fêlés

Il y a le *tore*, creusé dans un tronç et frappé avec un bois. C'est l'instrument polynésien de base. « Il annonce que des messages arrivent. C'est la poste », explique Vythu. Mais il y a aussi le *faakete*, petit tambour au son aigu, et le *tari parau*, simple tambour, qui a pour mission l'envoi des nouvelles. Le *pahu tu pai*, tapé avec les mains et les coudes, parle le morse. Le *pu*, sorte de conque, est un autre instrument de base. A Tahiti, la flûte que l'on joue avec une narine, tandis que l'autre souffle, se nomme le *paou* - l'*ohe hano ihu* à Hawaï. La guitare, l'ukélélé, les maracas, le *hue* (calebasses en coco) sont classés parmi les instruments semi-traditionnels. Et l'*ihara* est un bambou fêlé sur lequel le musicien tape avec des baguettes. Il est utilisé comme complément musical. A Hawaï, les percussions sont des calebasses, parfois ornées de plumes. Précision pour les nostalgiques des années 60 : le hula hawaïen n'a rien à voir avec le hula-hoop.

Chaque geste correspond à l'expression d'un mot. L'histoire étant d'une importance primordiale, les danses se concentrent sur les bras et le buste ; les pieds et le reste du corps, en particulier les balancements des hanches, produisent le rythme de base. Mais nous avons par exemple quelque soixante mots pour dire la pluie, et un double sens grivois, historique ou tout simplement topographique est parfois caché dans la construction des phrases. » Sandra Silve montre les subtilités gestuelles entre *kalla li'li'i*, petite pluie si fine qu'elle en devient transparente, et *kilihune*, pluie légère tombant de biais dans certaines vallées.

Dans les îles Marquises, de Wallis et Futuna, les danses d'hommes dominant, plus viriles, avec un langage très différent des traditions chorégraphiques tahitiennes et hawaïennes, plutôt réservées aux femmes. Jeanine Maru souligne l'importance des colliers tressés avec des fleurs rituelles. Sandra Silve, en ce moment même, natte des couronnes de fougères pour parer bientôt les têtes de ses danseuses. On est loin de la vahinée en raphia des années 50 à Hollywood, loin des suceries d'une Dorothy Lamour. La danse polynésienne relève l'étendard. Au spectateur d'en comprendre les enjeux poétiques.

Dominique Frétau et Rosita Boisseau

D. F.

### Polynésie à Paris

● HAWAÏ : Musée de l'Homme, le 16 novembre, à 15 heures. 17, place du Trocadéro, 16<sup>e</sup>. Danses anciennes, présentation des instruments. Tél. : 01-44-05-72-72. De 20 F à 30 F. Au Muséum d'Histoire naturelle, le 23 novembre à 15 heures. 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 5<sup>e</sup>. Danses anciennes et modernes. Tél. : 01-43-87-55-08.

● TAHITI : Tiki Théâtre Village, danses du Pacifique, du 1<sup>er</sup> au 9 novembre, 20 h 30, matinées samedi et dimanche, à 15 heures, et le mardi et vendredi, à 14 h 30. Bobino, 20, rue de la Gaîté, 14<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-27-75-75. De 140 F à 220 F.

## Le tourisme, facteur de développement culturel

« LES INDÉPENDANCES comme le retour de la langue sont fondamentaux dans la régénérescence de la culture polynésienne, affirme Christian Coiffier, océaniste au Musée de l'Homme. La danse - recherche des pas traditionnels, des chants, création collective - a trouvé sa stimulation dans les immenses fêtes et festivals qui ont débuté dans les années 70. Comme à Goroka ou à Mont Hagen, en Nouvelle-Guinée, deux villes en pleine croissance. Avant même l'indépendance de 1975, les différents peuples papous se rassemblaient pour concourir entre eux et présenter leurs œuvres aux colons et aux touristes. Je fais partie de ceux qui pensent que le tourisme est une bonne chose, qu'il est facteur de création. Il faut sortir cette culture des cérémonies coutumières pour qu'elle vive. »

### INTELLECTUELS ÉLOIGNÉS DE LA PATRIE

On se rappelle du choc, en 1975, créé par Mélanésie 2 000 en Nouvelle-Calédonie. Un rassemblement qui a fait date. Sous l'impulsion de Jean-Marie Tjibaou, le peuple canaque décidait de présenter sa culture au

monde entier. Le *Journal de la société des océanistes*, dans un numéro spécial paru en 1995, publie des articles qui mettent en évidence l'éternel débat des partisans de la folklorisation et de ses adversaires.

Où il apparaît, avec vingt ans de recul, que les adversaires sont rarement ceux qui œuvrent sur le terrain, mais plutôt des intellectuels éloignés de la patrie. « Sans Mélanésie 2 000, les danses auraient achevé de se perdre », écrit Nicaise Amo, un des organisateurs actifs. « En 1980, à Vanuatu, a eu lieu une des premières grandes fêtes. Je puis vous assurer que les spectacles avaient grande tenue », ajoute Christian Coiffier. A Tahiti, les grands rassemblements ont lieu autour du 14 juillet : une manière de célébrer la Révolution française tout en affirmant son autonomie culturelle. A Hawaï, le mois d'avril est celui des festivals. Les meilleures écoles, les meilleurs groupes se mesurent au cours de concours fiévreux. C'est là que les danses et les musiques innovent, prennent de nouvelles forces.

## Ces jeunes Parisiennes devenues « sisters of hula »

POUR OUBLIER la Polynésie - devenue une obsession au retour d'un séjour d'un an, - Stéphanie, acheteuse dans le prêt-à-porter, n'a pas trouvé mieux que de s'inscrire au cours de danse de Sandra Silve. « Je peux enfin cultiver mon idée fixe sans culpabiliser. » Dans le sous-sol d'une arrière-cour du huitième arrondissement, elle rejoint chaque semaine ses « sisters of hula », groupe de neuf Parisiennes toutes aussi passionnées qu'elle.

« Trois ans qu'elles me sont fidèles, précise Sandra Silve. Je suis toujours très émue quand je les regarde travailler. Car mon rêve se réalise : partager ma culture avec des gens qui, a priori, n'ont rien à voir avec. » D'origine vietnamienne, Thuy, étudiante, a débar-

qué grâce à un ami tahitien ; Lilian cherchait à pratiquer la danse orientale, tandis que Marial, grand-mère, intriguée par le son du *ipu*, calebasse servant de tambour, a simplement poussé la porte pour voir.

Dans leurs robes à grosses fleurs rouges et noires, ces insolites vahiniennes s'initient aux mille et une nuances de cette danse ronde et ondulante qu'un membre de l'équipage de Cook décrivait en 1778 comme « parfaitement naturelle et gracieuse ». « Elle est beaucoup plus raffinée et rigoureuse que son homologue tahitienne », commente Annie, qui a tâté des deux styles. Sous la houlette de Sandra, qui psalmodie les chants tout en battant le *ipu*, le moindre frémis-

sement des doigts, du regard ou du port de tête est précisément pointé. Les hanches toujours mobiles, le hula s'enracine fermement dans le sol. « Cette façon de danser très bas en tapant le sol avec ses pieds permet de retrouver un rapport vital à la terre, insiste Sandrine, comédienne. Les gestes sont si simples apparemment qu'on retourne à la source d'une certaine nature que l'on a pas mal oubliée dans notre civilisation. »

Les danseuses se doivent aussi d'apprendre les chants dans la langue originelle. Un travail de longue haleine qui porte ses fruits. « Il est plus facile pour nous de retenir les gestes, sachant qu'ils correspondent à tel ou tel mot », explique Lilian, qui se fait un plaisir de tra-

duire les poèmes. Et rien de plus étrange que d'entendre ces femmes scander en hawaïen le récit de Sandra.

### CÉLÉBRATION JOYEUSE

« C'est un petit Hawaï à Paris ici. Le cours forme une famille, car il faut être très unis pour vraiment danser ensemble. » L'esprit de ce peuple éclate dans cette célébration joyeuse des coutumes, de la langue redécouverte et des mythes de la nature dans lesquels le hula puise sa saveur et sa force.

Si les danses anciennes exigent beaucoup des interprètes, les chorégraphies modernes s'offrent comme un délassement. « A Honolulu, l'apprentissage commence par deux ans de formation au hula mo-

derne avant de pouvoir aborder l'ancien. Ici, je fais l'inverse », raconte Sandra en délaissant son *ipu* pour une cassette audio. Plus fluide, plus léger, le hula moderne swingue faussement nonchalant sur des chansons aux accents d'Elvis ou se laisse aller à des intermèdes comiques en chapeaux de cow-boy. Le plus grand ranch des Etats-Unis élève ses bêtes à Hawaï. Sous l'influence des gardiens de troupeaux mexicains émigrés au dix-huitième siècle, toute une tradition folklorique du Far-West a enfilé des bottes aux Hawaïens. Un exotisme un brin hallucinogène dont les danseuses, décontractées, rieuses, se régaleront.

R. Bu

(97 98)  
novembre  
quelques uns des spectacles proposés  
du Cargo

**TÉÂTRE**  
**La trilogie**  
(Molloy, Malone meurt, L'Innommable)  
Samuel Beckett/lectures incarnées  
dirigées par Laurent Fréchuret  
DU MARDI 4 AU SAMEDI 8 A 19H30

**Le collectionneur**  
John Fowles/Stéphane Muh (relâche dimanche/  
à l'ancien musée de peinture de Grenoble)  
DU MARDI 4 AU SAMEDI 22 A 20H

**Crime et Châtiment**  
Fédor Dostoïevski/Chantal Morel  
DU MARDI 25 AU SAMEDI 29

**DANSE**  
**Jean-Claude Gallotta**  
La chamouille ou l'art d'aimer  
JEUDI 6 ET VENDREDI 7

**Francesca Lattuada**  
Le testament d'Ismaéli Zotos  
JEUDI 20 ET VENDREDI 21

**MUSIQUE**  
**Dardanous**  
J. Ph. Rameau/Les Musiciens du Louvre-  
Grenoble/Chœur des Musiciens du Louvre/  
direction Marc Minkowski  
MARDI 4 A 19H30

**Secours-moi**  
Chansons d'Amour de Clément Jarquin/  
Ensemble Muscatretze  
SAMEDI 22 A 19H30

**OPÉRA**  
**Don Giovanni**  
G. F. Malipiero/  
direction musicale Bernard Desgraupes  
VENDREDI 28 A 20H30

réservations 04 76 25 91 91  
4 rue Paul Claudel Grenoble

LE CARGO

# Louis Soutter, « fou pornographe »

Interné dans un asile, il y accomplit une œuvre dessinée d'une intensité foudroyante. Une exposition lui rend hommage au Centre culturel suisse

**SI LE SOLEIL ME REVENAIT.** Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-42-71-44-50. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

Louis Soutter : à ses débuts, vers 1890, l'histoire est celle d'un fils de famille bourgeoise suisse, adolescent aux talents nombreux qui, à dix-neuf ans, hésite sur la conduite à suivre. Il pourrait être ingénieur. Il se veut un moment architecte et étudie cet art à Genève. Puis il se veut violoniste, s'inscrit au Conservatoire royal de Bruxelles et demeure trois ans l'élève d'Eugène Ysaye. Après quoi il revient en Suisse, résolu à devenir... peintre, décision qui l'incite à se rendre bientôt à Paris suivre les leçons des professeurs des Beaux-Arts, en 1896. L'année suivante, il accompagne sa fiancée aux Etats-Unis, dont elle est originaire, et l'épouse en l'église de Manitou Springs, Colorado. Il trouve à s'employer avec succès au Colorado College, où il enseigne le violon et le dessin. Pour ce que l'on en sait - très peu de chose -, son style est alors très conventionnel.

Ce qui se passe ensuite est plus énigmatique encore. Au mariage succède, en 1903, la rupture, le divorce, la démission du Colorado College. Le tribunal l'accuse « d'actes extrêmement cruels et répétés envers la plaignante, entraînant de grandes souffrances mentales ». Lesquels ? On ne sait. Là-dessus, il revient en Suisse. En 1907,

le disciple d'Ysaye devient premier violon de l'orchestre de Genève, ayant décidé de se consacrer entièrement à la musique. Mais il cesse de donner satisfaction quand, dans l'excès d'émotion que suscitent en lui les morceaux qu'il exécute, il s'arrête de jouer soudain en plein concert, pour mieux écouter les autres instruments.

Il est rétrogradé au dernier rang de l'orchestre, sans renoncer pour autant à une vie de dandy, à son goût pour les vêtements de luxe et aux séjours dans les grands hôtels des bords du Léman, qu'il s'offre à crédit, bien au-dessus de ses moyens. Sa famille fait alors publier des placards dans les journaux, annonçant qu'elle se refuse à honorer les dettes de ce parent décidément lunatique et gênant. Suite et fin rapides et prévisibles : en 1915, Soutter est placé sous tutelle pour « faiblesse morale » ; en 1923, à la demande à nouveau de sa famille, il est interné à l'asile de Baillagues, près de Morges. Il n'en est plus sorti jusqu'à sa mort, en 1942. Histoire lamentable.

## LES « SANS DIEU »

Lamentable, si ce n'est qu'à l'asile, Louis Soutter accomplit une œuvre de dessinateur et de peintre, une de ces œuvres inexplicables, absolument singulières, qui désorientent le commentateur autant que le désorientent les prodigieux portraits tracés par Antonin Artaud. L'histoire de l'art ne suffit pas à rendre ces visions moins étranges, moins isolées. Non que Soutter, pas plus qu'Artaud, ces supposés « fous », ait ignoré les maîtres du

passé et du présent, les peintres, les écrivains. A Bruxelles, il avait côtoyé sans doute les symbolistes. A Paris, il avait vécu dans les ateliers et les musées. A l'asile, il lit Shakespeare, Poe, Bloy, Claudel et Joyce. Il a pour seul soutien Le Corbusier, qui se trouve être son cousin. Mais ces références - la Bible, *La Divine Comédie*, Carpaccio, Goya, Ensor, l'expressionnisme, l'art rupestre - sont par lui triturées, malaxées, métamorphosées et elles disparaissent dans une création de formes véhémentes qui a sa logique, ses procédés, sa nécessité intérieure, terrible. Elle ne relève pas de la contemplation esthétique mais de la commotion. Soutter nomme ces figures « les Sans Dieu ». « *Les Sans Dieu*, dit-il à Le Corbusier, sont des êtres douloureux, une caste pure surélevée par le mal torturant de l'isolement. »

Minutieusement, lentement, inlassablement, il les dessine au crayon et à l'encre sur des papiers d'emballage et des cahiers d'écolier - ce qui lui tombe sous la main. Quand il n'a plus d'encre, il se rend à la poste du village, où l'employé le laisse s'installer un moment. Il dessine aussi, plus tard, avec ses doigts, directement, traçant des silhouettes tremblantes, marquant le papier de ses empreintes écrasées. Très rarement, il peut peindre à l'huile et exécute alors un autoportrait qui fait songer aux peintures de Schoenberg. A l'asile, on l'appelle « le fou pornographe ». Nul n'a la moindre considération pour ses travaux, plutôt du mépris et de la suspicion. Un responsable, après avoir déclaré que, « sans



Louis Soutter, interné de 1923 jusqu'à sa mort, en 1942.

beaucoup d'exercice, nous en arrivions à en faire autant », conclut, désabusé, qu'« à notre époque où l'on taxe d'artistiques tellement d'étrangetés, il se pourrait que Soutter écoulât sa marchandise ; mais où et comment ? ». Où ? Aux Etats-Unis, grâce à Le Corbusier, qui s'acharne à le faire connaître. En France, grâce à Giono, qui se fait collectionneur. Grâce plus tard à la

revue surréaliste *Minotaure*, qui lui consacre plusieurs pages et reproductions en 1936.

Il n'empêche. Il meurt en février 1942, à l'asile, et sa disparition passe inaperçue, à tel point que l'on ne sait même pas où il fut enterré. Qui s'en soucierait ? N'était-il pas un « fou » ?

Philippe Dagen

## The Verve, manuel anglais du savoir-faire pop

« **ACTUELLEMENT**, nous prospectons auprès du ministère de la défense la location de terrains assez grands pour accueillir nos concerts de l'été prochain. Nous serons bientôt le plus grand groupe du monde. » Il n'y a plus que le rock anglais pour croire à ce genre d'antienne. Mais c'est sans doute parce qu'il s'en persuade que Richard Ashcroft mène The Verve au sommet des charts. Outre-Manche, rien ne leur résiste.

Deux singles, *Bittersweet Symphony* et *The Drugs don't Work*, ont d'abord fait office de bande-son estivale. Début octobre, *Urban Hymns* (vendu en un mois à plus de 500 000 exemplaires) est venu déloger *Be Here Now*, le troisième album d'Oasis, de la première place du top album britannique. Passation de pouvoir ? La compétition sera rude, mais fraternelle. Issus du même terroir, ce nord de l'Angleterre aussi fertile pour la pop que pour le football, les deux groupes se fréquentent et s'apprécient. A ses débuts, Oasis faisait la première partie de The Verve, que Noel Gallagher, le guitariste et compositeur, désignait volontiers comme « le deuxième meilleur groupe anglais ». Il y a quelques

semaines, à Londres, c'est The Verve qui ouvrait pour les Mancuniens (et leur volait parfois la vedette) lors d'une série de concerts dans l'immense salle d'Earls Court. Richard Ashcroft avoue que le succès d'Oasis lui « a fait plaisir » et l'« a motivé ».

« A neuf ans, je chantais la mélodie de "Day Tripper" des Beatles sans me soucier du texte. A seize ans, j'ai compris qu'il ne s'agissait pas d'un voyage en train »

Avec sa frange dans les sourcils et sa moue de gouape, le chanteur de The Verve pourrait sans doute piger chez ses rivaux. Il est pourtant singulier - son inquiétante maigreur, sa féminité, cette flamme qui brûle au fond des yeux. Son arrogance n'est pas

celle d'un garnement fêtard. Au contraire des frères Gallagher, Richard Ashcroft, vingt-six ans, plonge sans hésiter dans les méandres d'un psychisme torturé et explique sa ferveur pour le rock'n'roll.

Petite ville industrielle coincée entre Manchester et Liverpool, Wigan n'avait encore enfanté aucune pop star. Des horizons gris, l'épaisseur de l'ennui pousseront une bande d'amis à oublier dans la musique. Souvenir d'un coup de foudre : « Je devais avoir dix ans quand je suis tombé sur "One + One", de Godard, qui passait à la télé, se souvient le chanteur. J'ignorais qui étaient les Stones, mais ces mecs à cheveux longs, si cools, répétant une chanson baptisée "Sympathy for the Devil", m'ont ouvert un autre monde. » Le sort accentua son besoin de rébellion. Il a onze ans quand son père meurt d'une hémorragie cérébrale. « Je n'en serais sans doute pas là s'il n'était pas mort. C'est la seule chose que la mort t'apporte. Ce moment de lucidité qui te rend insupportable toute forme d'autorité. Tu comprends alors l'absurdité du monde. Tu ne peux plus compter que sur toi-même. »

Aux études, le jeune Ashcroft préférera donc le refuge de The Verve. Etoffant compulsivement sa culture rock, célébrant, en groupe, la puissance de cette musique. « Nous pouvions nous enfermer dix heures de suite, jouant sans arrêt, totalement enivrés par ces torrents soniques, mêlant l'énergie purement électrique au groove funk de *Parliament* ou *James Brown*. » Peu de places encore pour les chansons. The Verve étrenne sa carrière discographique - l'album *A Storm in Heaven* en 1993, puis *Northern Soul* un an plus tard - mais végète en seconde division. On les assiste à la vague « Madchester », menée par les Stone Roses et Happy Mondays, alchimie hétéroclite de rock et de groove « ecstasique ». Malgré quelques bons titres - *History*, *This is Music* -, The Verve se complait dans des exaltations psychédéliquies et les débordements d'un style de vie. Plus préoccupé par la mystique du genre que par sa finalité formelle, le groupe a pris

de mauvaises habitudes. Un goût prononcé pour l'héroïne les mènera au bord du gouffre. Les tensions entre le chanteur et son guitariste, Nick McCabe, se conclurent pendant trois ans par une séparation officieuse. Trois ans de purgatoire pour un retour éclatant.

« Nous avons grandi. J'ai décidé de me concentrer sur l'écriture. Jusque-là, j'utilisais beaucoup d'images et de tics pour cacher mes émotions. Il fallait que je gagne en sincérité. Que je cesse de ruminer ma douleur pour entrevoir un peu de lumière et la beauté de ma vie. » Changements éprouvés dans leur méthode de travail. « Le groupe s'est au départ reformé sans Nick. Nous devons trouver des moyens pour remplacer le fantastique pouvoir dynamique de sa guitare. Nous avons fini par le retrouver dans d'autres instruments, comme le piano ou les violons. Quand Nick est revenu, l'alliage a pris une autre dimension. Plutôt que de célébrer la musique, nous avons décidé de la construire. »

Stéphane Davet

## Les petites mousses de Robert Charlebois

« **JE NE CROIS PAS** qu'une passion en chasse une autre. Entre la bière et la chanson, jamais je ne pourrai choisir. » Robert Charlebois revendique deux métiers : chanteur et brasseur. Qui l'eût cru ? L'un des chefs de file de la scène musicale québécoise fait de la concurrence aux grands brasseurs du Canada, Molson et Labatt. Ils doivent désormais compter avec cet amateur de « petites mousses » devenu professionnel de la brasserie. Même si sa production reste encore modeste (70 000 hectolitres par an contre 1 million pour Molson), la société Unibroue, qu'il a créée au début des années 90 avec deux amis, est désormais cotée en Bourse. Elle distribue neuf marques, dont « La Maudite », première bière rousse québécoise.

Un jour, à Chicoutimi, grande ville du nord du Québec, Charlebois rencontre une religieuse. Il lui fait une proposition insensée : goûter à « La Fin du Monde ». Refus de la dame, évidemment. Il trouve des arguments. Cette bière fut créée à partir d'une recette médiévale, imaginée par des moines trapistes. « J'avais prononcé les mots magiques. » La religieuse goûte. « Mon Dieu, dit-elle, c'est meilleur que l'eau bénite. » Charlebois récupère l'expression. Ainsi naît « L'Eau bénite », une marque qui réconcilie certains Québécois avec leurs épiciers : « Des baptistes, des évangélistes, les adeptes de certaines sectes refusaient de fréquenter les épiceries où l'on vendait "La Maudite", car les bouteilles portaient l'image d'un démon. »

Sa première bière, il s'en souvient, c'était pour faire grand avec ses copains. « On s'était noirci les joues avec du liège brûlé. Installés près de la porte, avec nos cigarettes, on buvait la moins chère. » C'était le temps

du tohu-bohu intérieur, le passage de l'enfance à l'adolescence. Une manière de tourner la page, de laisser derrière les plaisirs de gosse. Par exemple, la récolte des bonbons, le soir d'Halloween. « On en ramassait pour une année entière, de maison en maison. Là où les citrouilles étaient allumées, nous étions les bienvenus. Cette fête avait plus d'importance pour nous que Noël ou Pâques. »

La bière est aujourd'hui devenue une affaire sérieuse pour Robert Charlebois. Entre passion et commerce. Son envie de s'impliquer dans la brasserie trouve sa source à l'époque où il se rendait régulièrement en Belgique. A chaque fois, il en revenait nostalgique. Il n'y avait décidément pas de meilleure bière (bière, en argot québécois) que celles que l'on buvait là-bas. « Ce fut comme une révélation, à la fois gustative et culturelle. » Pour le guérir de sa frustration, un ami lui présenta un homme d'affaires, amateur et connaisseur. Ils rencontrèrent un maître brasseur d'origine belge, installé au Québec : « Un gars qui suivit quatre années d'études en biochimie. On ne fait pas de la bière à l'instinct, comme on fait de la chanson. C'est une science exacte. »

L'aventure commence. La société Unibroue voit le jour, avec une devise : « Boire peu, boire mieux ». Charlebois jure qu'on ne le reprendra plus jamais à conduire en état d'ivresse, comme ce fut le cas en juillet. Ce faux pas, qui, « pour un brasseur, ne fait pas très sérieux », lui valut une suspension provisoire de permis. Comble de l'ironie, il n'avait, ce jour-là, bu aucune goutte de bière.

Patrick Labesse



# Olympe Aguado, baron de la photographie d'Empire

Une exposition à Strasbourg rend justice à l'inventeur des « tableaux vivants »

Le Palais Rohan, à Strasbourg, consacre jusqu'au 4 janvier une exposition aux frères Aguado, photographes amateurs reconnus de leur vivant et tom-

bés depuis dans l'oubli. La ville alsacienne possède un bel ensemble d'Olympe, le plus prolifique et le plus sérieux des deux. L'exposition permet de

découvrir notamment sa production privée, dont ses « tableaux vivants », qui inspireront nombre de photographes contemporains, dont Jeff Wall.

**OLYMPE AGUADO (1827-1894), Palais Rohan, 2, place du Château, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 4 janvier 1998. Catalogue, éd. Musées de Strasbourg-Scheuer, 216 p., 150 F.**

## STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Etranges et merveilleux Aguado. Ils étaient deux frères fortunés – Olympe et Onésime –, comte et vicomte, introduits à la cour du Second Empire, heureux propriétaires du château Margaux, qui ont, quand ils en avaient le temps, pratiqué la photographie en amateurs. Olympe (1827-1894) était le plus sérieux, le plus engagé dans le procédé naissant, laissant deux cents images répertoriées. Onésime (1830-1893) était plus drôle, noceur – surnommé Zizi –, et n'a pratiqué qu'une petite dizaine d'années. On ne lui connaît que huit images, des marines, mais aussi une photographie célèbre, publiée en couverture du catalogue de la collection Gilman de New York – la plus riche au monde en matière de photographie : un portrait de femme, de dos, l'épaule droite largement dénudée. Pourquoi de dos ? Pour laisser admirer le remarquable travail de la coiffure ? Sans doute pour masquer un visage ingrat qu'un autre portrait, de profil celui-là, dévoile.

L'exposition au palais Rohan de Strasbourg – la ville possède un bel ensemble d'Olympe – est une découverte, tant ces frères photographes, appréciés et reconnus de leur vivant, lauréats de prix et médailles lors d'expositions en France et à l'étranger, étaient tombés dans l'oubli. Comme si la chute de l'Empire avait provoqué leur perte. Rien que pour cela cet accrochage mérite le déplacement – tout comme le catalogue, première monographie consacrée à Aguado, avec des notices sur toutes les pho-



COLLECTION MATTHIEU DOUSSARTRE

« Carmen Aguado tenant un abécédaire brodé ». Photographie sur papier albuminé, vers 1860.

tophies connues, mérite la lecture. Des images importantes manquent, certaines en mains privées, d'autres au Getty de Los Angeles. Mais il y a là un bel ensemble de quatre-vingts épreuves venues de sources multiples. La part belle est faite à Olympe – qui donne son titre à l'exposition et au livre – parce que son œuvre est la plus riche.

Amateurs, donc. Dilettantes ? Sûrement pas pour Olympe, « gentleman photographe » qui a beaucoup expérimenté, amélioré le daguerréotype, mit au point des

procédés d'agrandissement, fut un des inventeurs de la « carte de visite » photographique. Il a aussi joué un rôle institutionnel en fondant la société héliographique, qui prit le nom, en 1854, de Société française de photographie – toujours vivante.

L'exposition, découpée en thèmes, montre qu'Olympe Aguado, s'il n'a pas bénéficié de commandes publiques, à la différence de Le Gray, Baldus ou Le Secq, a touché à tout. Il a réalisé des paysages, vues d'arbres et d'animaux, scènes de genre, por-

traits de proches, d'acteurs ou d'invités de la Cour impériale à Compiègne. Autant d'images qui lui ont valu les honneurs de ses pairs. Par exemple *Carmen Aguado tenant un abécédaire brodé* (vers 1860), visage adolescent d'une beauté étrange, à la Balthus, yeux très clairs en amandes, qui trahissent une mélancolie.

Mais, à côté, on lui doit une production « privée », réservée aux intimes, « qu'il n'exposait pas et ne vendait sans doute pas non plus », écrit Hélène Bocard dans le catalogue. Cette liberté, cette non-obligation de « rendre compte » si ce n'est à lui-même, ont permis à Olympe Aguado de concocter, vers 1860, des « tableaux vivants ». C'est plus qu'une curiosité, l'invention d'un genre, la mise en scène allégorique ou narrative, procédé flatteur repris avec force par nombre de photographes contemporains – Jeff Wall en tête qui va plus loin en mettant en scène l'espace public afin de parler de notre quotidien.

## REPORTAGE MIS EN SCÈNE

Chez Aguado, il s'agit de vues, souvent en intérieurs, millimétrées, avec personnages – dont lui-même – qui reconstituent la vie et les loisirs de sa famille. Et moquent, avec une bonne dose d'humour et de légèreté, la tribu aisée du Second Empire : *La Lecture, Jeu de solitaire, L'Heure du thé, La Partie de cartes, L'Album de photographes*. C'est du reportage mis en scène, des visages, gestes, poses, regards suspendus, une façon de faire entrer le spectateur dans la sphère privée.

L'image la plus énigmatique de ces « tableaux vivants » est intitulée *Admiration !* : cinq personnages, tournant le dos à l'objectif, font face à un portrait peint. Audace du point de vue, image dans l'image, et, à l'arrivée, une belle façon d'interroger et d'opposer les statuts respectifs de la photographie et de la peinture. Là encore, Jeff Wall n'est pas loin...

**Michel Guerrin**

## Sixteen Horsepower, une bible et un banjo dans la nuit d'Halloween

**SIXTEEN HORSEPOWER, le 31 octobre, à l'Elysée-Montmartre, Paris. Prochains concerts : le 2 novembre à Fontenay-le-Comte (Festival), le 3 à Lyon (Transbordeur), le 4 à Marseille (Le Moulin), le 28 à Lille (Aéronet) et le 29 à Rouen (Exo 7).**

De grosses toiles d'araignée flottent au plafond de la salle de l'Elysée-Montmartre. Une de ces bestioles, en papier crépon, pend au-dessus de la console de l'ingénieur du son alors qu'une citrouille de la même facture trône près du bar. Un décor idoine pour le concert d'un groupe de hard-rock gothique, Halloween par exemple ? Non, tout au contraire : Sixteen Horsepower, la formation la plus pieuse du moment – la plus bigote, diront les détracteurs –, s'apprête à faire partager sa liturgie à un public parisien essentiellement masculin.

Sixteen Horsepower repose sur les épaules de David Eugene Edwards, grand échalas blond de vingt-huit ans au teint pâle et à la mâchoire carrée comme ses convictions. Depuis *Sackcloth 'n' Ashes*, véritable acte de naissance du groupe franco-américain en 1996, ce petit-fils de prédicateur, originaire de Denver (Colorado), n'a de cesse d'implorer le Seigneur dans ses chansons. Ses textes, ou plutôt ses psaumes, mani-chiens en diable, tournent obsessionnellement autour du triptyque tentation-péché-rédemption. Et Edwards n'est pas chroniqueur : ce bon paroissien et père de famille croit dur comme fer à ce qu'il chante.

Pareille dévotion devrait logiquement faire fuir le public rock. Ou tout au moins être soup-

çonnée d'opportunisme à l'heure du supposé « retour du religieux ». Ce serait oublier que David Eugene Edwards porte un amour sincère à la musique. Juché sur un tabouret de bar qu'il ne quittera pas, le chanteur empoigne une guitare rustique et glisse sur son index un *bottle neck* (« goulot de bouteille »). Il affirme sa technique très sûre de la *slide guitar* en ouvrant le concert avec *For Heaven's Sake*, austère profession de foi du nouvel album, *Low Estate*. Puis la section rythmique, les Français Jean-Yves Lola (batterie) et Pascal Humbert (basse électrique, contrebasse), deux rescapés du groupe Passion Fodder, emballent le titre dans une déferlante punk-rock.

**Ce groupe entretient un rapport avec la mémoire autrement plus fécond que celui des Britanniques pillant l'héritage des sixties**

Lorsqu'il cède à la furia binaire, Sixteen Horsepower est trop prévisible. On préfère laisser David Eugene Edwards exhumer du grenier de ses ancêtres des instruments improbables pour jouer la musique du diable. Un bandonéon souffreteux qu'il déploie de ses bras immenses pendant le lancinant *Harm's Way*, air de bal des maudits. Formé à l'église, le multi-instrumentiste peut aussi se saisir d'un banjo et en jouer déli-

catement, remarquablement, en tissant de frêles arpegges. Et se lancer dans un morceau de bravoure, en interprétant le gringaït *Golden Rope*, une ballade de gibet, avec seulement l'instrument à caisse ronde pour le soutenir, comme la corde le pendu.

Sixteen Horsepower cite sans doute beaucoup de monde : les Doors dans les dissonances des guitares, le Gun Club de Jeffrey Lee Pierce pour l'évocation des fantômes et les cris de rodéo, Nick Cave avec cette humeur sudiste sombre. Aucun ne domine au point de vampiriser. Et, en époussetant la tradition du hillbilly et du western – mais en laissant la country –, ce groupe entretient un rapport avec la mémoire autrement plus fécond que celui des Britanniques pillant l'héritage des sixties.

La prestation parisienne s'est en tout cas améliorée au fil des minutes. Elle aura pourtant été constamment trahie par des larsens intempestifs et une balance trop hâtive : omniprésente, la contrebasse étouffait le violon et le violoncelle de Jeffrey Paul, l'autre Américain du groupe. Cela n'empêchera pas Sixteen Horsepower de se transcender au moment des rappels – entamés avec *Black Soul Choir*, tube du premier album, emmené par un banjo dingue et communiqué dans la ferveur. Après une heure trente de prêche, le vent de la plaine cesse de souffler sur la scène de l'Elysée-Montmartre. Les musiciens évacuent rapidement le plancher. On croit alors savoir que le puritain David Eugene Edwards et ses acolytes sont pressés de rejoindre la nuit de Halloween. Sans doute pour chasser les mauvais esprits.

**Bruno Lesprit**

## SORTIR

### PARIS

**Tanger, Cake**  
Coup de cœur critique et succès commercial inattendu, *Fashion Nugget*, le deuxième album de Cake, aérat les guitares tendues de l'*alternative rock* californien avec une trompette mariachi et des textes iro-

niques. On tâchera de ne pas manquer Tanger, groupe français qui ouvrira la soirée. Audaces free jazz et déhanchements orientaux pimentent les distorsions rock.  
**Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Anvers. 19 h 30, le 1<sup>er</sup> novembre. Tél. : 01-44-92-45-45. 127 F.**

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Barracuda (\*)**  
de Philippe Haim (France, 1 h 30), avec Jean Rochefort, Guillaume Canet, Claire Keim, Michel Scourneau, Rose Thiery, Cécile Cotte.  
**Le Bassin de J. W.**  
de Joao César Monteiro (Portugal, 2 h 28), avec Hugues Quester, Pierre Clementi, Joao César Monteiro.  
**Bean**  
Film américain de Mel Smith (Etats-Unis, 1 h 30), avec Rowan Atkinson, Peter McNicol, Pamela Reed, Burt Reynolds, Peter Egan, John Mills.  
**Le Cirque de Calder**  
de Carlos Vilardebo (France, 30 min).  
**Copland**  
de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 35), avec Sylvester Stallone, Harvey Keitel, Ray Liotta, Robert De Niro.  
**En chair et en os**  
de Pedro Almodovar (Espagne, 1 h 39), avec Javier Bardem, Francesca Neri, Alberto Rabal, Angela Molina, José Sancho, Penelope Cruz.  
**Keita ! L'Héritage du griot**  
de Dani Kouyaté (Burkina Faso, 1 h 34), avec Sotigui Kouyaté, Seydou Boro, Abdoulaye Komboudri, Hamed Dicko, Seydou Rouamba, Mamadou Sarr.  
**Marthe**  
de Jean-Loup Hubert (France, 2 h 01), avec Clotilde Courau, Guillaume Depardieu, Bernard Giraudeau, Gérard Jugnot, Thérèse Liotard, Serge Riaboukine.  
(\* ) Films interdits aux moins de 12 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

**Le Kiosque Théâtre** : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi : de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### La lune se couche (Moonlight)

de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz, Jean-Pierre Moulin...

**Théâtre du Rond-Point-Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Franklin-D.-Roosevelt. 20 h 30, le 1<sup>er</sup> ; 15 heures, le 2. Tél. : 01-44-95-98-10. 80 F à 180 F.**

#### L'Homme qui

de Peter Brook, d'après Oliver Sacks, avec Maurice Bénichou, Sotigui Kouyaté, Yoshi Oida, Bruce Myers et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).  
**Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> La Chapelle. 20 h 30, le 1<sup>er</sup> ; 16 heures, le 2. Tél. : 01-46-07-34-50. 50 F à 130 F.**

#### L'Ecornifleur

d'après Jules Renard, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëlle Goupilleau, Noémie Kapler, Matthieu Rozé, Gérard Maro.  
**Poche-Montparnasse, 75, boulevard de Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Montparnasse-Bienvenue. 21 heures, le 1<sup>er</sup> ; 15 heures, le 2. Tél. : 01-45-48-92-27. 110 F à 190 F.**

#### André le Magnifique

texte et mise en scène d'Isabelle Candelier, avec Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Denis Podalydès.  
**Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Villiers. 21 heures, le 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-45-22-08-40. 90 F et 120 F.**

#### Dans la compagnie des hommes

d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Carlo Brandt, Gilles David, Jean-Yves Dubois et Jean-Paul Roussillon.  
**Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gambetta. 20 h 30, le 1<sup>er</sup> ; 15 h 30, le 2. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.**

**Cie Montalvo-Hervieu, Pambe Dance Company**  
José Montalvo : *La Mitrailleuse en état de grâce*. Jean-Claude Pambe Wayack : *Mystère*.  
**Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 21 h 30, le 1<sup>er</sup> novembre. Tél. : 08-03-07-50-75. 80 F à 140 F. Dernières.**

**nue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 21 h 30, le 1<sup>er</sup> novembre ; 18 h 30, le 2 novembre. Tél. : 08-03-07-50-75.**

**Deux merveilles de Frank Borzage** (v.o.), Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-29-79-89). *The Mortal Storm*, sam. 18 h, 22 h, dim. 18 h, 22 h, lun. 18 h, 22 h ; *Chagrin d'amour*, sam. 16 h, 20 h, dim. 14 h, 16 h, 20 h.

**Documentaire sur grand écran**, Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20+). *Deux-pièces, cuisine*, dim. 11 h ; *Jacques Rivette, le veilleur*, dim. 13 h 30 ; *Carl T. Dreyer*, dim. 18 h ; *Une partie de campagne*, dim. 20 h 30.  
**Voir et revoir Godard**, Reflet Médicus, salle Louis-Jouvet, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34). *Le Mépris*, dim. 12 h 05 ; *Le Petit Soldat*, lun. 12 h 05 ; *Alphaville*, mar. 12 h 05.

**Cinémathèque République : quatre ans de programmation**, Salle République, 11<sup>e</sup> (01-47-04-24-24). *Paris nous appartient* (1960), de Jacques Rivette, dim. 17 h ; *Nous voulons les colonels* (1973, v.o. s.t. f.), de Mario Monicelli, dim. 19 h 30 ; *Les Enchaînés* (1946, v.o. s.t. f.), d'Alfred Hitchcock, dim. 21 h 30.

## RÉSERVATIONS

**Haute surveillance**  
de Jean Genet, mise en scène de Jean-Baptiste Sastre, avec Gaël Baron, Nazim Bouajdenah, Vincent Dissez, Eric Petitjean.  
**Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Du 12 novembre au 13 décembre. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.**

**A trois mains**  
texte et mise en scène de Bruno Bayen, avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Mikami Toru, Dominique Valadié, Félicité Wouassi.

**Maison de la culture, 1, boulevard Léonine, 93 Bobigny. Du 20 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-41-60-72-72.**

**Boy Ge Mendes & Teofilo Chantre**  
Artistes du Cap-Vert.  
**New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.**

**Brigitte Fontaine**  
**Auditorium des Halles, Forum des Halles, Niveau 2, Porte Saint-Eustache, Paris 1<sup>er</sup>. Du 11 au 22 novembre. Tél. : 01-44-68-44-08.**

**Liane Foly**  
**Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Du 12 au 20 novembre. Tél. : 01-42-08-60-00. Location Virgin. 241 F.**  
**Gilbert Bécaud**  
**Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Opéra. Du 14 au 23 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. Location Virgin. 222 F à 310 F.**

## DERNIERS JOURS

**2 novembre : Que-Cir-Que**  
avec Emmanuelle Jacqueline, Hyacinthe Reisch et Jean-Paul Lefeuvre.  
**Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-La Villette. Tél. : 08-03-07-50-75. 80 F à 140 F. Dernières.**

**2 novembre : Amours**  
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. 30 F.

**2 novembre : Tadashi Kawamata**  
**Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris 13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gare-d'Austerlitz. Tél. : 01-42-17-60-60. De 8 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.**

**9 novembre : Allemagne, années 80**  
**Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et jours fériés. 30 F.**

**15 novembre : Produire-créer-collectif**  
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Luxembourg. Tél. : 01-42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; jeudi de 12 h 30 à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 novembre. 20 F.

RENDEZ-VOUS  
Publicités  
DES ARTS

**CATHELIN**  
21 Octobre - 29 Novembre  
**ARTFRANCE**  
36, Av. Maignon 75008 Paris  
Tél. : 01 43 59 17 89 Fax : 01 45 63 84 83

Histoire de forêt  
la forêt française du 13<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle  
OGPL  
exposition du 15 oct. 97 au 19 janv. 98  
ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 13 h à 18 h  
Musée de l'Histoire de France  
Centre Historique  
des Archives nationales  
Médié de Rohan  
63, rue de l'Île-du-Temple  
75003 Paris

Retrouvez chaque semaine la rubrique  
"RENDEZ-VOUS DES ARTS",  
renseignements :  
☎ 01.42.17.39.43  
(Fax : 01.42.17.39.25)

SAMEDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.45 Bulldog Jack** ■  
De Walter Forde (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 75 min). **Ciné Cinéfil**
- 20.45 Nell** ■  
De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, 110 min). **RTBF 1**
- 23.00 Enlevez-moi** ■  
De Léonce Perret (France, 1932, N., 95 min). **Ciné Cinéfil**

- 23.20 Parole de flic** ■  
De José Pinheiro (France, 1985, 105 min). **Ciné Cinémas**
- 0.35 Un espion a disparu** ■ ■  
De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 95 min). **Ciné Cinéfil**
- 1.40 Butterfly Kiss** ■ ■  
De Michael Winterbottom (GB, 1995, v.o., 85 min). **Canal +**

- 2.10 La Grande Illusion** ■ ■ ■  
De Jean Renoir (France, 1937, N., 110 min). **Ciné Cinéfil**
- 2.35 La Colline de l'adieu** ■ ■ ■  
De Henry King (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas**
- 5.25 Casper** ■  
De Brad Silberling (1995, ♦, 99 min). **Canal +**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.30 Téva à propos.**  
Les nouveaux couples. **Téva**

MAGAZINES

- 19.00 T.V. +** **Canal+**  
**19.00 Rive droite, rive gauche.** **Paris Première**

- 19.30 Histoire parallèle.**  
Semaine du 1<sup>er</sup> novembre 1947 : L'Indonésie écartelée. Invité : François Godelement. **Arte**

- 20.55 Le Club.** Jean Reno. **Ciné Cinéfil**

- 21.00 Le Magazine de l'Histoire.**  
Invités : Dominique Iogna-Prat ; Michel del Castillo ; Bartolomé Bennassar ; Pierre Nora et Saul Friedlander. **Histoire**

- 21.40 Metropolis.**  
London Swings. Keith Richards lit la biographie d'Albert Speer par Gitta Sereny. Siri Hustvedt. Interview : Jean-Jacques Annaud. Horst Hamann et sa vision verticale. L'actualité culturelle en Europe. Cybertalk. **Arte**

- 22.15 T'as pas une idée ?**  
Avec Andrée Putman. **Canal Jimmy**

- 22.20 Strip-tease.**  
Passe ton bac d'abord... Mon pote. Les feux de l'amour. Porky and Peste. **France 3**

- 23.10 Paris modes.**  
Helmut Lang. **Paris Première**

- 23.50 Musique et Cie.**  
Carmen à Toulouse. **France 3**

- 0.55 La 25<sup>e</sup> heure.**  
Concession à perpétuité. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 18.45 Les Français ont du cœur.** **Téva**

- 19.40 Le Café et l'Addition.** **Planète**

- 20.05 Kiju Yoshida rencontre Madame Butterfly.** **Muzzik**

- 20.35 Gospel, la voix de l'émancipation.** [3/3]. **Planète**

- 20.35 Planète animal.**  
Nature de toutes les Russies. [1/3] Le pays du renard blanc. **TMC**

- 20.45 L'Aventure humaine.**  
La Chasse aux sorcières sous l'Inquisition. **Arte**

- 21.30 Planète terre.** L'Enfance. [3/7] Une œuvre d'amour. **TMC**

- 22.00 Enfants autistes.**  
Diagnostic d'une solitude. **Planète**

- 22.10 Hollywood et ses Oscars.** [2/9]. L'âge d'or. **Ciné Cinéfil**

- 22.25 Johnny Depp.** **Ciné Cinémas**

- 23.00 Lénine par Lénine.** **Histoire**

- 23.40 Music Planet.**  
Neneh Cherry, carnet de route. **Arte**

- 23.55 Les Prédateurs du Serengeti.** **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 22.30 Funboard.** Fundole Euro Tour 1997 (3<sup>e</sup> manche). **Eurosport**

MUSIQUE

- 18.00 Jazz à Montreux 93.** **Muzzik**

- 19.15 Madrigali erotici.**  
Concert enregistré à Mantoue. **France Supervision**

- 19.30 Tchernouchenko dirige...**  
Rachmaninov. **Muzzik**

- 20.30 Kurt Masur dirige...** Mendelssohn : Gala. **France Supervision**

- 21.55 Madame Butterfly.** Mise en scène de Giulio Chazalates. **Muzzik**

- 22.00 Kurt Masur dirige...** Mendelssohn : *La Symphonie italienne*. **France Supervision**

- 23.25 Liz McComb.** **France Supervision**

TÉLÉFILMS

- 17.00 et 20.30 Entre terre et mer.**  
D'Hervé Baslé [5/6 et 6/6]. **Festival**

- 20.00 Sandra,**  
princesse rebelle. [5/8] **TV 5**

- 20.35 Le Désert de feu.**  
D'Enzo G. Castellari. **Canal+**

- 20.45 G. Gordon Liddy,**  
l'homme qui en voulait trop. De Robert Lieberman. **Ciné Cinémas**

- 20.50 Un étrange héritage.**  
De Laurent Dussaux. **France 3**

- 20.55 22.30 Nord et Sud.**  
De Richard T. Heffron [1/15 et 2/15]. **Téva**

- 22.15 Ma petite Mimí.**  
De Roger Kahane. **Festival**

- 22.40 Du rouge à lèvres sur ton col.**  
De Dennis Potter [2/6]. **Arte**

- 22.40 Le Prix du mensonge.**  
O De Thomas J. Wright. **M 6**

SÉRIES

- 20.30 Derrick.**  
Comment attraper Bodetzki. L'assassin de Kissler. **RTL 9**

- 20.50 Aux frontières du réel.**  
Tempus Fugit [1/2 et 2/2]. **M 6**

- 21.00 Profit.** Security. **Canal Jimmy**

- 21.30 Jake Cutter.** **Série Club**

- 22.15 Les Anges de la ville.**  
Le téléphone rose. **Série Club**

- 23.00 Murder One : L'Affaire Jessica.**  
Chapitre VIII. **Série Club**

- 23.15 Des agents très spéciaux.**  
Le roi des diamants. **Canal Jimmy**

- 23.45 L'Heure Simonon.**  
Les Demoiselles de Concarneau. **Festival**

- 23.45 Mission impossible.**  
La pellicule. **Série Club**

- 0.30 Star Trek :**  
la nouvelle génération. **Canal Jimmy**

- 0.40 Nestor Burma.**  
Des kilomètres de linçons. **RTL 9**

- 0.50 New York District.**  
Meurtre à l'école. **France 3**

- 1.20 Sanga !** (v.o.). **Canal Jimmy**

NOTRE CHOIX

● 15.05 France 3

**Boeing-Airbus, l'éternel combat**  
Ce document retrace l'histoire de l'aéronautique mondiale, des premiers oiseaux de guerre aux gros-porteurs civils. Philippe Bernard y raconte les aventures de Boeing, MacDonnell Douglas, Lockheed, Airbus et d'autres, aujourd'hui disparus. Boeing, né en 1916, et Airbus, qui fête le 25<sup>e</sup> anniversaire de son premier vol, sont les seuls survivants du combat sans merci que se livrent les Etats depuis des décennies. Dans cette guerre, tous les moyens sont bons : intoxication, désinformation, espionnage industriel... Au passage, on apprend comment des avions d'Air France peuvent appartenir à un casino asiatique. - *V. Ma.*

● 23.40 Arte Music Planet

Depuis dix ans, Neneh Cherry produit des disques toujours un peu en deçà de ce que son caractère et son histoire font espérer. Née en 1964, Neneh est la fille d'un percussionniste africain et d'une peintre suédoise remariée au trompettiste américain Don Cherry. Elle raconte sa vie d'enfant de la bohème, ses coups de cœur pour la scène punk, ses rencontres avec quelques-unes des personnalités musicales les plus marquantes des années 80 et 90. L'entretien est entrecoupé d'extraits de concerts. On y constate une myriade d'influences et le charisme d'une voix métisse, entre la chanson populaire et l'avant-garde. Restent des documents rares : des bouts de performances jazz punk de Rip Rig & Panic, un de ses premiers groupes, et un dialogue témoignage de la complicité qui unissait la jeune femme à son beau-père, disparu en 1995. - *S. D.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 19.05 Beverly Hills.**  
**20.00 Journal, Résultat des courses,** Météo, Trafic infos.  
**20.42 Simple comme...**  
**20.45 La Fureur.**  
**23.00 Hollywood Night.**  
A l'heure flinguée de choc.  
**0.35 TF1 nuit, Météo.**  
**0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise.**  
**1.15 Histoires naturelles.**

FRANCE 2

- 18.55 Farce attaque...** Colmar.  
**19.50 et 20.40 Tirage du Loto.**  
**19.55 Au nom du sport.**  
**20.00 Journal, A cheval, Météo.**  
**20.50 Qui est qui ?**  
**23.10 Du fer dans les épinards.**  
La police ne rassure plus.  
**0.40 Journal, Météo.**  
**0.55 La 25<sup>e</sup> Heure.**  
Concession à perpétuité.

FRANCE 3

- 18.50 et 1.35 Un livre, un jour.**  
**18.55 Le 19-20 de l'information.**  
**20.00 et 23.25 Météo.**  
**20.05 Fa si la chanter.**  
**20.35 Tout le sport.**  
**20.50 Un étrange héritage.**  
Téléfilm de Laurent Dussaux.  
**22.20 Strip-tease.**  
Passe ton bac d'abord... Mon pote. Les feux de l'amour. Porky and Peste.  
**23.35 Soir 3.**  
**23.50 Musique et Cie.**  
*Carmen* à Toulouse.  
**0.50 New York District.**

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35**  
**19.00 T.V. +.**  
**20.05 Les Simpson.**  
**20.30 Le Journal du cinéma.**  
**20.35 Le Désert de feu.**  
Téléfilm d'Enzo G. Castellari.  
**23.25 Flash infos.**  
**23.35 Surprises.**  
**0.00 Le Journal du hard.**  
**0.05 Concupiscence.**  
Film classé X de Paul Forguette.  
**1.40 Butterfly Kiss** ■ ■ ■  
Film de Michael Winterbottom (v.o.).

ARTE

- 19.00 KYTV.**  
**19.30 Histoire parallèle.**  
L'Indonésie écartelée.  
**20.15 Le Dessous des cartes.**  
**20.30 8 1/2 Journal.**  
**20.45 L'Aventure humaine.**  
La Chasse aux sorcières sous l'Inquisition.  
**21.40 Metropolis.**  
**22.40 Du rouge à lèvres sur ton col.**  
Feuilleton de Dennis Potter [2/6].  
**23.40 Music Planet.**  
Neneh Cherry, carnet de route.  
**0.30 Les Enfants du faubourg.**  
Téléfilm de François Decaux-Thomelet.

M 6

- 19.05 Turbo.**  
**19.40 Warning.**  
**19.54 6 minutes, Météo.**  
**20.05 Fort forme.**  
**20.35 Ciné 6.**  
**20.50 Aux frontières du réel.**  
Tempus Fugit [1 et 2/2].  
**22.40 Le Prix du mensonge.**  
Téléfilm O de Thomas J. Wright.  
**0.15 Le Monstre évadé de l'espace.**  
**1.05 Boulevard des clips.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Nouveau répertoire dramatique.**  
*La Peau d'Elisa*, de Carole Fréchet. 21.10 Premier roman, première dramatique : Elise Fontenaille. 21.20 *La Gommeuse*, d'Elise Fontenaille.  
**22.35 Opus.** Festival d'île de France. Musique et cirque.  
**0.05 Le Gai Savoir.**  
Stéphane Labat.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Opéra.**  
*Otello*, de Verdi, en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles.  
**23.07 Présentez la facture.**  
Le facteur n'est pas académique.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Borodine.**  
Œuvres de Borodine, Balakirev, Rimski-Korsakov, R. Schumann.  
**22.40 Da capo.**  
Œuvres de Mozart, R. Strauss, Bach.

FILMS DU JOUR

- 17.50 Fabiola** ■ ■  
D'Alessandro Blasetti [2/2] (Italie, 1949, N., 80 min). **Ciné Cinéfil**

- 18.00 La Main gauche du seigneur** ■  
D'Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1955, 90 min). **Ciné Cinémas**

- 20.30 Un espion a disparu** ■ ■  
De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 95 min). **Ciné Cinéfil**

- 20.30 Mais qui a tué Harry ?** ■ ■  
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, 100 min). **Ciné Cinémas**

- 20.30 Le Chevalier de Maupin** ■  
De Mauro Bolognini (Italie, 1966, 95 min). **Festival**

- 20.30 Suspect dangereux** ■  
De Peter Yates (Etats-Unis, 1987, 130 min). **RTL 9**

- 20.45 Les hommes préfèrent les grosses** ■  
De Jean-Marie Poiré (France, 1981, 90 min). **TF 1**

- 20.45 Apocalypse Now** ■  
De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1979, 150 min). **Arte**

- 21.00 La Couleur pourpre** ■ ■ ■  
De Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, v.o., 155 min). **Paris Première**

- 22.05 Enlevez-moi** ■  
De Léonce Perret (France, 1932, N., 95 min). **Ciné Cinéfil**

- 22.25 A nous les petites Anglaises** ■  
De M. Lang (F., 1975, 110 min). **TF 1**

- 22.30 The Rose** ■ ■  
De Mark Rydell (Etats-Unis, 1979, 135 min). **Téva**

- 22.35 Casque d'or** ■ ■ ■  
De J. Becker (F, 1952, N., 99 min). **TV 5**

- 22.40 L'Etrangleur de Boston** ■ ■ ■  
De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1968, 120 min). **RTL 9**

- 23.40 Bulldog Jack** ■ ■ ■  
De Walter Forde (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 70 min). **Ciné Cinéfil**

- 23.40 Coups de feu sur Broadway** ■ ■ ■  
De Woody Allen (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas**

- 0.05 Les Amants du Capricorne** ■ ■ ■  
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, v.o., 115 min). **France 3**

- 0.15 Taxi de nuit** ■  
O De Serge Leroy (France, 1993, 85 min). **TF 1**

- 0.40 Putain d'histoire d'amour** ■ ■ ■  
De Gilles Béhat (France, 1981, 100 min). **RTL 9**

- 0.50 Fanny Elssler** ■  
De Paul Martin (Allemagne, 1937, N., v.o., 85 min). **Ciné Cinéfil**

- 1.05 Une vie normale** ■  
D'Angela Pope (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 100 min). **Canal +**

- 1.20 Tristana** ■ ■ ■  
De Luis Buñuel (France - Espagne, 1970, 95 min). **Ciné Cinémas**

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte  
Thema : Joseph Conrad, un visionnaire épris d'aventure

Un grand spectacle, une rareté de Franju et de belles images...

UNE SOIRÉE fort décevante pour les amoureux de l'œuvre de Conrad - Teodor Josef Konrad Korzeniowski, né en Pologne en 1857, et mort en 1924 dans son pays d'adoption, l'Angleterre, où il fut le premier Polonais à compter parmi les officiers de la marine marchande - ; l'un des plus grands stylistes de langue anglaise et des plus illustres auteurs de la littérature mondiale de tous les temps. A l'exception de *La Ligne d'ombre*, diffusée vers minuit, une rareté cathodique réalisée par Georges Franju en 1972 sur une adaptation cosignée avec Louis Guilloux, cette Thema reste en deçà de ce que l'on pouvait espérer.

Certains ignorent peut-être qu'*Apocalypse Now* - présenté en version française ! - est une transposition, dans l'enfer du Vietnam de la fin des années 60, de l'un des plus forts récits de Joseph Conrad, *En cœur des ténèbres*, publié en 1902 et inspiré du périple cauchemardesque que l'écrivain fit au Congo en 1890. Mais pour intéressant qu'il soit dans le parcours de Francis Ford Coppola, quoi qu'il dénonce de la démençance guerrière américaine de ces années-là, et bien que couronné par la Palme d'Or au Festival de Cannes 1979 (ex aequo avec *Le Tambour*, de Volker Schlöndorff), ce film à grand spectacle est loin d'atteindre à la densité hallucinée du téléfilm - beaucoup plus sobre - adapté du même roman par Nicolas Roeg, en 1994.

Quant au documentaire allemand réalisé par Hajo Bergmann en 1988, tout simplement intitulé *Voyage au cœur des ténèbres*, il a peu de chance de convertir ceux qui restent persuadés de ne trouver en Conrad qu'un romancier d'aventures maritimes ou exotiques tout juste bon, comme son acolyte d'infortune, Robert Louis Stevenson, pour les versions expurgées « à destination de la jeunesse ». En dépit de l'intérêt de quelques propos de Frederick Karl, l'un des plus percutants biographes de Conrad, et de forts belles images d'eau, de ciel, de forêt et de lumières, l'ensemble est construit de façon désespérément répétitive et lassante.

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.20 Le Rebelle.**  
**14.10 Les Dessous de Palm Beach.**  
**15.05 Rick Hunter, inspecteur choc.**  
**15.55 Pacific Blue.**  
**16.50 Disney Parade.**  
**18.00 Patinage artistique.**  
Coupe des Nations. En direct.  
**19.00 Public.**  
Invité : François Léotard.  
**20.00 Journal, Spécial Transat, Résultat des courses, Météo.**  
**20.42 Simple comme...**  
**20.45 Les hommes préfèrent les grosses** ■  
Film de Jean-Marie Poiré.  
**22.15 Ciné dimanche.**  
**22.25 A nous les petites Anglaises** ■  
Film de Michel Lang.  
**0.15 Taxi de nuit** ■  
Film O de Serge Leroy.  
**1.40 TF1 nuit, Météo.**  
**1.50 L'Année noire.** [2/3].

FRANCE 2

- 13.30 et 16.00 Dimanche Martin.**  
**15.10 Le Client.**  
**16.55 Naturellement.**  
**17.50 Stade 2.**  
**18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.**  
**18.55 Druker'n Co.**  
**19.30 Stars'n Co.**  
**20.00 Journal, A cheval, Météo.**  
**20.50 Le Grand Batre.**  
La Branche des oiseaux [8/9].  
**22.40 Lignes de vie.**  
Lydie et Laetitia.  
**23.30 Journal, Météo.**  
**23.50 Musiques au cœur.**  
Berlioz : *Benvenuto Cellini* (ouverture), *Te Deum*.  
**0.55 A tire d'aile.** Australie.  
**1.45 Polémiques.**

FRANCE 3

- 13.15 Les Quatre Dromadaires.**  
**14.10 Keno.**  
**14.15 Sports dimanche.**  
14.25 Tiercé à Auteuil. 14.50 Tennis. Finale du 12<sup>e</sup> Open de Paris-Bercy.  
**17.25 Corky, un enfant pas comme les autres.**  
(Sous réserve).  
**18.15 Va savoir.**  
**18.55 Le 19-20 de l'information.**  
**20.00 et 23.00 Météo.**  
**20.10 Mister Bean.**  
**20.50 Derrick.**  
Le roi de cœur.  
**21.55 Un cas pour deux.**  
Ecart fatal.  
**23.10 Soir 3.**  
**23.20 New York District.**  
**0.05 Les Amants du Capricorne** ■ ■ ■  
Film d'Alfred Hitchcock (v.o.).

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.00**  
**13.35 La Semaine des Guignols.**  
**14.00 Dimanche en famille.**  
**14.05 Un homme digne de confiance.**  
Téléfilm de Philippe Monnier.  
**15.35 Reboot III.**  
**16.00 Blake et Mortimer.**  
**► En clair jusqu'à 17.15**  
**16.45 Woodywoodpecker**  
dans la forêt de Norvège.  
**17.15 Babylon 5.**  
**18.00 Trois vœux.**  
Film de Martha Coolidge.  
**► En clair jusqu'à 20.30**  
**19.50 et 22.30 Flash infos.**  
**20.00 Ça cartoon.**

PROGRAMMES

TF 1

- 13.20 Le Reb**

## Fermeture de l'École des sciences et techniques du bâtiment

Les parents d'élèves envisagent de lancer une souscription

**LUNDI** 13 octobre, alors qu'ils étaient en cours, les 104 élèves de l'École des sciences et techniques du bâtiment (ESTB), dans le sixième arrondissement de Paris, ont appris que leur établissement ferait ses portes le jour même. « *Un huisserie nous a demandé d'évacuer les lieux avant 12 h 30. Nous n'étions au courant de rien* », raconte un étudiant. Vingt-quatre salariés, enseignants et administratifs, se retrouvent licenciés pour motif économique.

Pourtant, les déboires de cet établissement privé d'enseignement supérieur remontent à plusieurs mois et cette fermeture n'est que l'application de la décision prise le 6 octobre par le tribunal de grande instance (TGI) de Paris de mettre l'association régissant l'école (ETPB) en liquidation judiciaire.

Comme d'autres établissements privés ayant des droits d'inscription élevés (une année de scolarité à l'ESTB coûte 29 000 francs), l'ESTB enregistre depuis cinq ans une baisse de ses effectifs, sous l'effet de la crise, malgré une bonne réputation auprès de la profession et des résultats honorables aux examens. Dans les années 80, l'école accueillait jusqu'à 250 élèves, essentiellement en brevet technique de collaborateur d'architecte (BTCA) et dans différents BTS. A cette crise se sont ajoutées les difficultés économiques du secteur du bâtiment. En avril, l'école se retrouve en cessation de paiement avec un passif de 1,2 million de francs. Le 23 mai, une procédure simplifiée de redressement judiciaire est ouverte. La période d'observation, prévue pour six semaines, est prorogée le 11 juillet pour trois mois. La rentrée scolaire se déroule sans que ni les élèves ni les parents ne soient tenus infor-

més de la situation financière de l'école. Le 3 octobre, des salariés de l'établissement, dont le directeur Jean-Pierre Clerc en poste depuis deux ans, et un groupe d'experts-comptables, proposent un plan de reprise prévoyant notamment l'obtention d'un prêt bancaire. « *Nous étions déjà parvenus à faire passer notre coût de fonctionnement de 5,4 millions à 3,1. Avec l'argent que nous obtiendrions grâce à la taxe d'apprentissage et la formation continue, la comptabilité de l'ESTB devient saine* », assure M. Clerc. Mais ce plan de reprise est rejeté le 6 octobre par le TGI de Paris qui considère, dans son jugement, que « *cette offre ne contient aucune garantie souscrite en vue d'assurer son exécution* ».

Les élèves et leurs parents se sont constitués en collectif pour soutenir le plan de reprise et envisagent de lancer une souscription. « *La dimension humaine n'est pas prise en compte par le tribunal* », regrettent les parents qui soulignent que certains étudiants devaient passer leur BTS dans huit mois et que d'autres se sont engagés dans des prêts bancaires pour payer leurs études.

Avant l'audience sur le fond, qui doit se tenir dans trois mois devant la cour d'appel de Paris, un référé pour suspendre l'exécution provisoire de fermeture a eu lieu vendredi 31 octobre au tribunal de Paris. Des dizaines de parents et d'étudiants étaient présents. « *Dans l'attente d'une décision en appel, il est important, pour les élèves, que l'école rouvre, insistent les avocats des salariés et des parents d'élèves. Il n'y a ni risque financier, ni trouble à l'ordre public.* » L'ordonnance sera rendue le 6 novembre.

Sandrine Blanchard

## Les mesures pour réduire les gaz à effet de serre opposent toujours les Etats-Unis et l'Europe

La réunion préparatoire à la conférence de Kyoto s'est achevée, vendredi, sur un échec

**LA QUATRIÈME** réunion préparatoire à la conférence sur le réchauffement climatique, qui doit se dérouler début décembre à Kyoto (Japon), s'est achevée vendredi 31 octobre à Bonn sans parvenir à un accord. Les positions des différents pays industrialisés ne se sont pas rapprochées, surtout après que le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a fait connaître ses propositions (*Le Monde* du 24 octobre). « *Les différences sont très grandes* », a reconnu l'Argentin Raul Estrada-Oyela, qui, pour les Nations unies, préside les négociations.

Selon les engagements pris par l'ensemble des pays industrialisés

depuis le Sommet de la Terre de Rio, la réunion de Kyoto doit aboutir à la signature d'un protocole de réduction des gaz à effet de serre, principalement le gaz carbonique issu de la combustion du pétrole et du charbon. L'Union européenne propose une réduction de 15 % à l'horizon 2010. Les Etats-Unis refusent de s'engager sur un tel objectif, l'estimant « *irréaliste* » et trop contraignant pour leur économie. Ils proposent seulement de stabiliser leurs émissions entre 2008 et 2012 à leur niveau de 1990. La proposition européenne a cependant reçu un renfort de poids avec le soutien des pays du Sud - le

groupe des 77 - et de la Chine, excepté les pays pétroliers et l'Argentine. De son côté, le Japon avance un objectif intermédiaire d'une réduction de 5 % d'ici à 2010, qui, pour plusieurs observateurs, pourrait servir de base à un compromis à Kyoto.

Les positions sont également très éloignées en ce qui concerne la mise en œuvre de « *permis négociables* ». Ce système, qui instaure pour chaque pays ou entreprise la possibilité d'échanger des droits à polluer, aboutirait à établir un marché de la pollution. Défendue par les Etats-Unis et soutenue par les milieux industriels nord-américains

et européens, cette perspective éveille jusqu'à présent la plus grande méfiance des pays européens.

Troisième sujet de divergence : la formalisation, dans le protocole de Kyoto, d'un engagement contraignant les principaux pays du Sud - Chine, Inde, Mexique, Brésil - à réduire leurs émissions de gaz, au même titre que les pays industrialisés. Bill Clinton, sous la pression d'une résolution unanime du Sénat qui va dans ce sens, y tient expressément. L'Union européenne, elle, demande le respect des textes internationaux déjà signés qui excluaient, dans un premier temps, une participation des pays du Sud, afin de ne pas contrarier leur marche au développement, et qui n'exigeaient un effort que de la part des principaux pollueurs (les pays industrialisés sont responsables des deux tiers des émissions de gaz).

Devant l'ampleur des désaccords, Washington a reconnu que la conférence de Kyoto pourrait échouer. « *Y a-t-il un risque que l'exigence américaine puisse être un obstacle à un accord à Kyoto ?* », a lancé le porte-parole de la Maison Blanche, Michael Mc Curry. *La réponse est oui, il y a un risque que les discussions de Kyoto échouent.* Dans cette hypothèse, les Quinze n'ont pas exclu de mettre en œuvre entre eux et « *pour l'exemple* » leur propre programme de réduction.

Afin de tenter de rapprocher les points de vue avant l'ouverture de la conférence de Kyoto, le 1<sup>er</sup> décembre, le gouvernement japonais a invité les représentants des pays industrialisés à une réunion à Tokyo, les 8 et 9 novembre.

## Chanel, le bois de rose et le numéro 5

**IL AURA** fallu près de trois mois de réflexion, mais Chanel a fini par le reconnaître : la célèbre maison de parfums utilise bien du bois de rose pour fabriquer le mythique Chanel n° 5. Mais en quantité si infime, assure son président, Claude Eliette-Hermann, que la prestigieuse maison de Neuilly ne mérite pas d'être clouée au pilori par les écologistes de Robin des bois. Il y a quelques mois (*Le Monde* du 2 juillet), cette association avait menacé de déclencher une campagne de boycottage du « *Numéro 5* », au moment des fêtes de fin d'année, si Chanel ne renonçait pas à utiliser l'huile essentielle de bois de rose, extraite d'un arbre précieux et menacé, le *pau rosa*, ou *Aniba duckei*.

Dès 1995, Robin des bois sommait le grand couturier de renoncer à cette huile afin de « *préserver ce qui reste des forêts tropicales* ». Le 23 février 1996, Chanel répondait en observant qu'il n'était pas dans ses habitudes « *de fournir des renseignements sur les composantes* » de ses formules, qui constituent « *l'essentiel de [son] fonds de commerce* ».

Apparemment, le parfumeur a découvert, depuis, les vertus de la transparence. Son président nous a communiqué le double d'une lettre, adressée le 30 septembre à Jacky Bonnemains, responsable de Robin des bois ; dans ce courrier, M. Eliette-Hermann

affirme qu'il a « *mis à profit la période estivale pour essayer de comprendre les raisons* » qui ont poussé l'association écologiste à « *mettre sur la place publique* » son point de vue sur Chanel et le bois de rose. « *Chanel utilise des matières premières d'origine végétale et uniquement quand elles sont autorisées par la réglementation internationale. (...) C'est le cas pour le bois de rose, qui ne fait pas partie des espèces protégées suivant la Convention de Washington et notre consommation - environ 300 kg pour l'ensemble de nos fabrications - représente moins de 1 % du total des arbres exploités.* » Suit une batterie d'arguments qui tendent à montrer que les dirigeants de Chanel sont « *clairement et concrètement positionnés du côté de la protection des ressources naturelles* ».

Bref, pour M. Eliette-Hermann, « *les raisons d'une mise en cause aussi vigoureuse (...) demeurent obscures* ». C'est pourquoi il propose très courtoisement à l'écologiste une rencontre qui « *serait certainement de nature à répondre à certaines de [ses] interrogations et, dans la mesure du possible, à faire converger [les] points de vue* ». L'entrevue devrait avoir lieu dans les jours qui viennent.

Jean-Louis Andreani

Jean-Paul Besset

## Dix mille permis de séjour temporaires déjà accordés aux sans-papiers

**LE MINISTRE** de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a indiqué, vendredi 31 octobre, dernier jour pour le dépôt des dossiers de demande de régularisation des sans-papiers, que quelque 10 000 étrangers avaient d'ores et déjà obtenu un permis de séjour temporaire. « *J'ai donné aux préfetures un délai, le 30 avril 1998, pour mener à son terme ce processus de réexamen des situations individuelles, dont certaines étaient devenues inextricables* », a ajouté M. Chevènement. Sur les 140 000 à 150 000 dossiers de demandes déposés, le ministre a affirmé qu'il est pour l'heure impossible d'évaluer le pourcentage des régularisations accordées (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre).

■ **CASINO** : la cour d'appel de Paris, dans une décision rendue vendredi 31 octobre, a retardé les dates de clôture des offres publiques d'achat lancées par Promodès et par Rallye sur le distributeur stéphanois Casino. Le Conseil des marchés financiers (CMF) a en conséquence fixé au 30 janvier la clôture de l'offre de Promodès et au 20 février l'échéance de celle de Rallye.

■ **CINÉMA** : le groupe français Duran Duboi, spécialisé dans la post-production cinématographique numérique, a annoncé, vendredi 31 octobre, l'achat des « Auditoriums de Joinville », société leader sur le marché français du son pour le cinéma.

■ **ÉDUCATION** : le « Collectif national des reçus-collés » - enseignants admis sur les listes complémentaires aux concours de l'éducation nationale mais non embauchés - a annoncé, vendredi 31 octobre, un mouvement de grève de la faim à dater du 3 novembre si le ministère refuse leur intégration. Quelque deux cents d'entre eux, reconnus aptes à enseigner par le jury des CAPES, sont dans l'attente d'un poste.

■ **ASTRONOMIE** : deux nouvelles lunes ont été découvertes autour d'Uranus, début septembre, par une équipe américaine grâce au télescope Hale du mont Palomar, en Californie, a annoncé, vendredi 31 octobre, l'université Cornell (New York). Baptisés temporairement S/1997 U1 et S/1997 U2, ces deux objets portent à dix-sept le nombre de satellites naturels de la septième planète du système solaire.

■ **AUDIOVISUEL** : Canal Plus, Telecom Italia, la Rai, Mediaset et Telemontecarlo auraient conclu, vendredi 31 octobre, un accord pour se répartir le capital de la plateforme numérique de Telepiù en Italie. Canal Plus, détenteur de 90 % du capital, conserverait 30 % du tour de table de Telepiù. Avec 40 %, Telecom Italia en deviendrait le premier actionnaire. La Rai, Mediaset et Telemontecarlo entreraient chacun à hauteur de 10 % du capital.

Tirage du Monde daté samedi 1<sup>er</sup> novembre : 482 244 exemplaires

1 3

**VOTRE CAVE A VIN**

PAIEMENT EN 4 FOIS SANS FRAIS

- Conservation et vieillissement des vins,
- Température réglable,
- Humidité contrôlée,
- De 75 à 1500 bouteilles,
- Pour le particulier et le professionnel,
- SANS MOTEUR.

**NORDING**

DEMANDEZ LE CATALOGUE GRATUIT AU 04 68 50 04 05

## Mise sous scellés du Berlaymont à Bruxelles

BRUXELLES

de notre correspondant

François-Xavier de Donnea, le maire de Bruxelles, a ordonné, jeudi 30 octobre, la mise sous scellés de l'immeuble du Berlaymont, siège de la Commission européenne, qui a été vidé de ses occupants pour une vaste opération de désamiantage. Vendredi, la police a vérifié que l'arrêt du travail décidé par le maire était respecté. M. de Donnea a affirmé qu'il attendait « *la preuve du caractère inoffensif des travaux sur la santé des riverains* ».

Cette décision faisait suite à des révélations inquiétantes. *Incidences*, une lettre d'information sur l'environnement, a publié un rapport interne d'août 1996 de la société « Berlaymont 2000 » qui dénonçait le truchement des mesures informatiques effectuées aux abords du bâtiment, la disparition de conteneurs renfermant des déchets d'amiante pur et des violations de la législation bruxelloise sur l'environnement.

Il semble que les responsables du chantier, visant à débarrasser l'immeuble de 4 000 tonnes de flocage d'amiante, n'aient tenu aucun compte de cette étude. M. de Donnea attend maintenant que « *des experts reconnus et respectés* » l'informent qu'aucun risque n'existe dans le quartier européen de Bruxelles. Selon des informations non confirmées, des teneurs en fibre d'amiante cinquante fois supérieures aux normes admises ont été mesurées dans le passé aux abords du bâtiment. - (Intérim.)

Vous pouvez maintenant réserver les meilleurs B&B d'Angleterre avant votre départ

**3615**  
Dormez Bien

2,23 F la min LIC 075 960 210

Forfaits spéciaux avec le train EUROSTAR

## Coupe du monde 98

### L'aventure humaine

Un dossier réalisé par *Le Monde* en collaboration avec le Comité d'Organisation de la Coupe du monde 98

- La mise en place du volontariat
- Le CFO, une PME devenue entreprise nationale
- Des portraits de volontaires
- La préparation de l'après-Coupe du monde



© 1994 ISL TM

A lire dans *Le Monde* du jeudi 6 daté vendredi 7 novembre